

Rapport annuel 2017

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est

LA PLUS GRANDE ORGANISATION RÉGIONALE DE SÉCURITÉ AU MONDE

Œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes de Vancouver à Vladivostok.

Photo en page de couverture :

Un membre de la Mission de l'OSCE à Skopje discute des activités du jour avec des participants à un atelier sur l'organisation des collectivités locales, Ohrid, 2 septembre 2017. (OSCE/Mihajlo Lahtov)

SUIVEZ-NOUS SUR

facebook.com/osce.org
twitter.com/OSCE
youtube.com/user/osce
linkedin.com/company/osce
instagram.com/osceorg

Publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Section de la communication et des relations avec les médias

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

1010 Vienne

Autriche

www.osce.org

©OSCE 2018

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-3-903128-11-8

Direction de la publication : **Maria Diveeva**

Conception et mise en page : **comma I communications design**

Crédit photo de la première de couverture : **Mihajlo Lahtov**

Imprimé en Autriche par **Ueberreuter**

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PRÉSIDENCE

CONSEIL PERMANENT

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

SECRÉTARIAT

- Prévention des conflits
- Menaces transnationales
- Activités économiques et environnementales
- Lutte contre la traite des êtres humains
- Égalité des genres

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

HAUT-COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

BUREAU DU REPRÉSENTANT POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

MISSIONS DE TERRAIN

EUROPE DU SUD-EST

- Présence en Albanie
- Mission en Bosnie-Herzégovine
- Mission au Kosovo
- Mission au Monténégro
- Mission en Serbie
- Mission à Skopje

EUROPE ORIENTALE

- Mission en Moldavie
- Mission spéciale d'observation en Ukraine
- Coordonnateur des projets en Ukraine
- Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

CAUCASE DU SUD

- Bureau à Erevan

ASIE CENTRALE

- Centre à Achgabat
- Bureau du Programme à Astana
- Centre à Bichkek
- Bureau du Programme à Douchanbé

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

**PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION GRÂCE AUX
PARTENARIATS**

Partenaires asiatiques et méditerranéens

Coopération avec les organisations internationales et régionales

ANNEXES

Liste des sigles et acronymes

Budget unifié

Contributions des États participants

Contributions et dépenses extrabudgétaires

Personnel

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai pris mes fonctions de Secrétaire général dans un contexte marqué par un environnement de sécurité de plus en plus complexe et imprévisible et alors que la confiance entre les États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est historiquement au plus bas. À ce stade critique, la nécessité d'une organisation régionale de sécurité telle que la nôtre n'a jamais été plus manifeste pour éviter que des crises ne se transforment en conflits, faire face aux menaces transnationales et saisir les opportunités de coopération.

Redynamiser l'OSCE, plus importante enceinte d'Europe pour un dialogue sur la sécurité ouvert et axé sur les résultats, est l'une de mes priorités stratégiques parallèlement au renforcement et à l'exploitation des partenariats ainsi qu'à l'adoption de mesures visant à faire en sorte que l'Organisation soit apte à s'acquitter de ses fonctions. J'ai l'intention de jouer un rôle unificateur en aidant à élaborer un programme positif pour l'Organisation. Je soutiendrai les États participants dans leurs efforts visant à assurer le respect des principes et des engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE et coopérerai avec eux pour faire fond sur les points d'accord là où les intérêts coïncident.

Les États participants collaborent déjà efficacement pour lutter contre les menaces transnationales telles que le terrorisme, l'extrémisme violent et le trafic de drogues et d'armes ainsi que la traite des personnes. Les efforts déployés en commun pour créer des mesures de confiance (MDC) visant à prévenir les crises découlant des menaces pour la cybersécurité/la sécurité des technologies de l'information et des communications (TIC), mesures en faveur desquelles le Conseil ministériel a réaffirmé son soutien à Hambourg, illustrent l'intérêt d'une approche graduelle du renforcement de la confiance mutuelle.

Le Dialogue structuré, lancé à la Réunion du Conseil ministériel de 2016 tenue à Hambourg, a évolué au fil de l'année 2017 en une plateforme utile pour un engagement constructif dans la dimension politico-militaire. Ultérieurement, ce processus informel devrait produire des résultats, notamment des mesures² de réduction des risques militaires et des mesures de confiance et de sécurité (MDCS). À plus long terme, j'espère que cela permettra un recadrage sur la maîtrise des armements conventionnels.

La connectivité économique et la coopération environnementale sont aussi des domaines potentiellement unificateurs et dans lesquels l'OSCE accroît la confiance et apporte une valeur ajoutée conformément au Programme de développement durable. J'espère qu'à mesure que nos États participants progressent grâce à la coopération dans les première et deuxième dimensions, ils s'uniront également pour réaffirmer et renforcer nos engagements communs en faveur des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit.

Cœuvrer à un règlement durable de la crise en Ukraine et dans son voisinage demeure la priorité des priorités de l'Organisation. En 2017, l'OSCE a poursuivi avec constance ses efforts visant à atténuer les tensions sur le terrain et à faciliter les discussions politiques destinées à parvenir à un règlement pacifique. L'année a été marquée par une activité militaire persistante, parfois intense, et une détérioration de la situation humanitaire dans l'est de l'Ukraine, le risque d'escalade restant élevé. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour mettre fin à l'impasse politique et parvenir à ce que toutes les parties appliquent intégralement les accords de Minsk. Après près de quatre années de combats, la population dans la zone du conflit mérite un retour à la paix et à la stabilité, ainsi que la

possibilité de refaire sa vie. La mort tragique, dans l'accomplissement de ses fonctions, d'un de nos collègues de la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine en avril 2017 a mis en lumière les dangers auxquels s'exposaient les membres des missions de l'OSCE. Nous adaptons continuellement notre dispositif de sécurité afin de réduire les risques pour nos observateurs, mais nous sommes également tributaires d'un environnement qui nous permette de faire notre travail. Les parties au conflit doivent s'acquitter de leur obligation de garantir la sécurité des observateurs de l'OSCE et leur permettre d'avoir un accès intégral et sans entrave à l'ensemble de la zone du conflit.

L'OSCE a continué de coprésider les Discussions internationales de Genève (DIG) et de co-animer les réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti, qui visent à remédier aux problèmes sécuritaires et humanitaires sur le terrain.

Les solutions pacifiques et durables à la crise en Ukraine et dans son voisinage ainsi qu'aux conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE dépendent en définitive de la volonté politique des parties à ces conflits. Dans le cadre du processus de règlement transnistrien, l'accord sur des mesures concrètes intervenu récemment entre Chisinau et Tiraspol montre que des progrès sont possibles même après de nombreuses années d'impasse. J'espère que cette dynamique positive insufflera un nouvel élan au processus de règlement et incitera les parties à faire preuve d'une plus grande volonté de résoudre d'autres conflits dans la région de l'OSCE.

L'Organisation est bien équipée pour réagir aux crises, mais nous devrions aussi être prêts à tirer le meilleur parti possible des opportunités de coopération. En 2017, nous avons été les témoins non seulement de progrès dans le processus de règlement transnistrien, mais aussi d'un nouvel esprit de coopération en Asie centrale, de transformations en Europe du Sud-Est et de la vaste reconnaissance de la nécessité de coopérer sur les préoccupations communes en matière de sécurité dans la région méditerranéenne. L'OSCE peut et devrait réagir à ces développements positifs de façon constructive, y compris en tirant parti de nos partenariats pour la coopération et de nos relations avec les autres organisations internationales et régionales, en particulier l'Organisation des Nations Unies (ONU). Plusieurs pays accueillant des opérations de terrain de l'OSCE souhaitent coopérer plus étroitement avec elle, et d'autres recherchent de nouvelles formes de coopération sur le terrain. La réunion consacrée aux opérations de terrain comme outil de coopération que j'ai organisée en parallèle de la Réunion du Conseil ministériel de Vienne a mis en lumière la nécessité de faire preuve de souplesse et d'adapter nos activités aux priorités du pays hôte ; elle a aussi ouvert la voie à une réflexion plus approfondie sur les moyens pour l'OSCE d'apporter une plus grande valeur ajoutée sur le terrain.

Pour relever avec succès les nombreux défis complexes auxquels notre région est confrontée, nous devons veiller à ce que notre Organisation soit apte à s'acquitter de ses fonctions. Je suis pleinement déterminé à atteindre cet objectif et prêt à coopérer avec les États participants pour accroître le rôle de l'OSCE en tant que précieuse plateforme de dialogue inclusif et d'action concertée. Je suis convaincu que l'OSCE constitue un espace à l'intérieur duquel nous pouvons, ensemble, accomplir de réels progrès pour ce qui est d'aplanir les différends et de faire face aux atteintes à notre sécurité commune dans notre région tout entière et au-delà.

La Présidence autrichienne de l'OSCE de 2017 a guidé l'Organisation à travers des temps difficiles et je suis reconnaissant à l'Autriche du solide soutien qu'elle lui apporte traditionnellement.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des femmes et des hommes qui travaillent au Secrétariat, dans les institutions et dans les opérations de terrain pour leur professionnalisme, leur engagement et leur inlassable travail. Dernier point, mais non le moindre, je voudrais saluer la formidable contribution de mon distingué prédécesseur, Lamberto Zannier, qui est désormais Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales et dont le travail dévoué est mis en évidence tout au long du présent rapport.

Thomas Greninger
Secrétaire général de l'OSCE
Vienne, 2017

PRÉSIDENCE

La Présidence est choisie par le Conseil ministériel et les fonctions de Président en exercice sont exercées pour une durée d'une année par le Ministre des affaires étrangères de l'État participant qui a été retenu.

Priorités de l'Autriche : désamorçage des conflits en cours, lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, et rétablissement de la confiance

Président en exercice : Sebastian Kurz (du 1^{er} janvier au 17 décembre 2017), Karin Kneissl (du 18 au 31 décembre 2017)

www.osce.org/chairmanship

L'Autriche a assumé la Présidence de l'OSCE au cours d'une phase critique pendant laquelle les États participants étaient confrontés à une multitude de menaces graves pour la paix et la sécurité, dont des conflits armés et des crises, des manifestations d'extrémisme violent et de radicalisation conduisant au terrorisme, et une méfiance croissante entre eux. De surcroît, des violations des principes et des valeurs de l'OSCE commises ces dernières années et le fait que des accords ne soient pas exécutés de bonne foi ont nui aux relations entre les États participants.

Convaincue que l'OSCE joue un rôle important dans la résolution de ces problèmes complexes et le rétablissement de la confiance, la Présidence autrichienne de l'Organisation a concentré ses efforts sur la promotion d'un dialogue ouvert et constructif et sur la recherche de solutions pratiques et efficaces.

« Compte tenu des défis auxquels les États participants sont confrontés, une organisation forte, véritable plateforme de dialogue et de coopération, est plus nécessaire que jamais. Mais cela demande de la volonté politique. Seuls un engagement et une appropriation sans réserve des 57 États participants permettra des progrès durables et contribuera à répondre aux attentes de leurs populations. »

Sebastian Kurz

Président en exercice de l'OSCE et Ministre fédéral autrichien de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères

DÉSAMORÇAGE DES CONFLITS

En 2017, les conflits ont continué d'être à l'origine de beaucoup de souffrances, de déplacements et de destructions dans certaines parties de la région de l'OSCE, ce qui a eu un profond impact sur les communautés concernées.

La crise en Ukraine et dans son voisinage est restée la plus importante source d'instabilité dans la région de l'OSCE et elle a provoqué une situation humanitaire alarmante sur le terrain, ce qui a conduit la Présidence à en faire sa principale priorité.

La Présidence a facilité l'accord sur un renouvellement en temps voulu des mandats de la MSO de l'OSCE en Ukraine et de la Mission d'observation aux postes de contrôle de Goukovo et de Donetsk, y compris l'importante décision de renforcer la MSO grâce à une

augmentation considérable de son budget afin de pouvoir étoffer le nombre d'observateurs, intensifier les activités d'observation et disposer d'un meilleur matériel technique.

La Présidence a mis l'accent sur la facilitation de solutions politiques aux crises et aux conflits en cours, tout en insistant sur la nécessité de faire davantage pour venir en aide aux populations locales qui souffrent le plus. L'observation 24 heures sur 24 et sept jours sur sept au moyen des technologies les plus récentes le long de la ligne de contact en Ukraine, les progrès notables accomplis dans les négociations à « 5+2 » sur la Transnistrie et les travaux concrets menés à bien dans le cadre des DIG traitant des conséquences de la guerre de 2008 en Géorgie, afin de lutter contre les menaces imminentes pour l'environnement et de promouvoir une coopération sans entraves de part et d'autres des frontières administratives, ont apporté des avantages tangibles aux communautés touchées par les conflits.

La réponse de l'OSCE à la crise politique dans l'ex-République yougoslave de Macédoine en avril, sous la conduite de la Présidence et avec la participation active de cette dernière, a illustré la capacité de l'Organisation à réagir rapidement et efficacement à des situations critiques ainsi qu'à contribuer de façon globale et concertée à atténuer les tensions et à trouver des solutions à des problèmes sous-jacents.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Consciente du fait que l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme représentent une menace considérable pour tous les États participants, la Présidence a organisé en 2016 et en 2017 cinq ateliers régionaux en Europe du Sud-Est, en Asie centrale et dans les régions méditerranéenne et de la Mer noire, ainsi qu'en Europe occidentale, auxquels ont participé de jeunes experts, a réuni plus de 500 experts, en mai, pour une importante conférence sur la lutte contre le terrorisme et a invité les ministres des affaires étrangères de tout l'espace de l'OSCE à se mobiliser sur cette question.

Le Représentant spécial de la Présidence pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent a élaboré des recommandations et un recueil de modèles de pratiques optimales pour aider les États, selon que de besoin, à lutter efficacement contre ce phénomène et à faire un meilleur usage de l'OSCE en tant que plateforme de coopération. L'Autriche a mis 250 000 euros à la disposition de l'Organisation pour concourir à la poursuite de ses activités en la matière et à l'élaboration d'un guide sur la lutte contre la radicalisation violente.

RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE

La Présidence s'est attachée à promouvoir un dialogue ouvert et constructif en tenant compte des désaccords et des perceptions divergentes et en s'efforçant de trouver des solutions de compromis et d'améliorer la confiance entre les États participants.

En s'appuyant sur le mandat qui lui a été confié dans la Déclaration de Hambourg, la Présidence autrichienne a lancé le Dialogue structuré sur les défis actuels et futurs en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE, qui vise à surmonter le climat de confrontation. Elle a organisé une série de réunions interactives dans le but de promouvoir la compréhension et de trouver un terrain d'entente pour inverser les tendances négatives dans l'architecture de maîtrise des armements et redynamiser la sécurité coopérative en Europe. Ces réunions ont porté, entre autres thèmes, sur les perceptions des menaces, les préoccupations en matière de sécurité, les remises en cause de l'ordre de sécurité européen fondé sur des règles et le rôle de

la communication militaire dans la désescalade et la réduction des risques. La Présidence a aussi entrepris une analyse approfondie des dispositifs des forces et des exercices militaires. Ce processus se poursuivra en 2018.

L'Autriche s'est par ailleurs concentrée sur des thèmes tels que la cybersécurité/la sécurité des TIC, la connectivité économique et les économies vertes. Les progrès accomplis dans ces domaines visent à générer une confiance accrue et à servir de catalyseur à d'autres activités conjointes. Des manifestations organisées par la Présidence tout au long de l'année ont réuni des responsables de haut niveau des États participants, du monde des affaires et des communautés pour examiner les moyens de renforcer la bonne gouvernance, d'accroître la participation économique et d'améliorer la coopération dans le domaine de l'environnement et la réduction des risques.

La dimension humaine de la sécurité est restée au cœur des activités de l'OSCE en 2017. Malgré des perceptions et des priorités différentes, la Présidence a été à même de réunir des représentants des États participants et de la société civile pour débattre de questions essentielles telles que la liberté des médias, la liberté de religion ou de conviction, la tolérance et la non-discrimination, l'égalité entre les sexes et l'accès à la justice. Elle a prôné une « prise en compte » systématique des droits de l'homme au sein de l'OSCE, dans toutes ses activités et dans ses trois dimensions, tout particulièrement dans la lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme.

La Présidence s'est beaucoup investie pour rétablir la confiance en l'OSCE afin qu'elle optimise son fonctionnement et sa crédibilité dans le but de surmonter les défis et les risques en matière de sécurité auxquels ses États participants sont confrontés. Elle s'est employée à promouvoir le recours à l'OSCE et à ses instruments, en particulier les institutions et les opérations de terrain, et a surmonté de nombreux obstacles politiques afin que l'Organisation dispose des moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat. Elle a facilité la conclusion d'un accord sur le budget pour 2017 et œuvré à la réalisation d'un consensus sur la nomination de la nouvelle direction de l'OSCE et de ses institutions. En outre, l'Autriche a coopéré avec les opérations de terrain de l'Organisation et leurs pays hôtes respectifs pour garantir leur participation au travail des missions en se concentrant sur l'impact et les résultats à l'appui des priorités convenues en matière de réforme.

VINGT-QUATRIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL

8 ET 9 DÉCEMBRE 2017, VIENNE (AUTRICHE)

La Réunion du Conseil ministériel tenue à Vienne a constitué le point culminant des efforts déployés par l'Autriche pour donner une impulsion au renouvellement de l'engagement collectif des pays de l'OSCE à combattre ensemble des menaces et des défis communs, et réaffirmer l'importance d'un ordre de sécurité fondé sur des règles en Europe. Le Conseil ministériel a continué de mettre l'accent sur le dialogue véritable qui avait débuté à la réunion ministérielle informelle tenue à Mauerbach en juillet 2017.

Les discussions entre les ministres des affaires étrangères se sont poursuivies pendant deux jours dans différents cadres, aussi bien formels qu'informels, et à différents niveaux. Nombre de ministres ont profité de cette occasion pour avoir des entretiens bilatéraux, par exemple le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, et son homologue des États-Unis d'Amérique, Rex Tillerson. Une série de 16 activités parallèles ont

permis aux ministres d'avoir des échanges de vues sur des questions essentielles comme la situation humanitaire dans l'est de l'Ukraine, le Dialogue structuré ainsi que l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Ces activités parallèles étaient, pour la plupart, accessibles aux représentants de la société civile, des médias et de la jeunesse. D'autres ont porté sur les relations avec les partenaires méditerranéens et asiatiques de l'OSCE pour la coopération et sur une éventuelle opération de maintien de la paix de l'ONU dans l'est de l'Ukraine.

Les ministres des affaires étrangères ont adopté 11 décisions et déclarations à Vienne. Ils sont convenus d'intensifier les efforts de l'OSCE visant à réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des TIC, ainsi que de renforcer et d'élargir les efforts déployés pour réduire la menace posée par les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les SMC. Il a aussi été décidé de renforcer les activités de prévention de la traite des êtres humains et de combattre toutes les formes de trafic d'enfants, y compris à des fins d'exploitation sexuelle. En adoptant une décision relative à la participation économique dans l'espace de l'OSCE, les ministres sont convenus de mesures de grande ampleur pour intensifier la coopération sur des activités économiques, promouvoir la bonne gouvernance et accroître encore les efforts destinés à offrir davantage de possibilités d'emploi aux femmes et aux jeunes comme l'un des moyens de réduire le risque de radicalisation. Évoquant les développements positifs intervenus dans le processus de règlement transnistrien, les États participants ont adopté une déclaration dans laquelle ils ont accueilli avec satisfaction les MDC concrètes approuvées par les parties et appelé ces dernières à continuer d'œuvrer à des progrès tangibles supplémentaires. Ils ont par ailleurs confirmé les nominations des nouveaux dirigeants de l'Organisation, une mesure indispensable à son bon fonctionnement.

En outre, la Troïka de la Présidence de l'OSCE de 2017 (Allemagne, Autriche et Italie), de concert avec la Slovaquie, nouveau membre de la Troïka, a fait part de sa préoccupation devant l'accroissement de la méfiance et des tensions ainsi que des conflits et de l'instabilité à l'intérieur des États participants de l'OSCE et entre eux.

La Troïka de l'OSCE a aussi appelé à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu durable et vérifiable et à un renforcement des efforts pour résoudre la crise en Ukraine et dans son voisinage.

Enfin, l'Autriche a publié des déclarations de la Présidence sur le verdissement de l'économie et, de concert avec la Présidence kazakhe du Comité économique et environnemental, sur la promotion de la coopération environnementale, de même que sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que contre la radicalisation conduisant au terrorisme.

« Les problèmes actuels ne peuvent pas être réglés par des États œuvrant chacun de leur côté. Les enceintes multilatérales telles que l'OSCE nous permettent d'y faire face ensemble et d'en venir à bout ensemble. »

Karin Kneissl, Présidente en exercice de l'OSCE et Ministre fédérale autrichienne de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères

**DÉCISIONS ET DÉCLARATIONS ADOPTÉES À LA RÉUNION DU CONSEIL
MINISTÉRIEL DE L'OSCE DE 2017**

1. Décision sur la nomination du Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales
2. Décision sur la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias
3. Décision sur la nomination du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
4. Décision sur la nomination du Secrétaire général de l'OSCE
5. Décision sur l'intensification des efforts de l'OSCE visant à réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications
6. Décision sur le renforcement des efforts visant à prévenir la traite des êtres humains
7. Décision sur le renforcement des efforts visant à lutter contre toutes les formes de traite des enfants, y compris à des fins d'exploitation sexuelle, et contre les autres formes d'exploitation sexuelle des enfants
8. Décision sur la promotion de la participation économique dans l'espace de l'OSCE
9. Décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE
10. Décision sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles
11. Déclaration ministérielle sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 »

AUTRES DÉCLARATIONS :

1. Déclaration du « Quadrigé » faite par les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Slovaquie
2. Déclaration de la Troïka sur la crise en Ukraine et dans son voisinage présentée par les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie
3. Déclaration de la Présidence autrichienne de l'OSCE de 2017 et de la Présidence du Comité économique et environnemental (Kazakhstan) sur le verdissement de nos économies et la promotion de notre coopération environnementale
4. Déclaration de la Présidence sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que contre la radicalisation conduisant au terrorisme

GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL

AMBASSADEUR MARTIN SAJDIK

Représentant du Président en exercice en Ukraine et auprès du Groupe de contact trilatéral

Le Groupe de contact trilatéral (GCT), dont font partie l'OSCE, l'Ukraine et la Russie ainsi que des représentants de certaines zones des régions de Donetsk et de Lougansk, seule enceinte au sein de laquelle les parties au conflit s'entretiennent de questions d'intérêt commun, a tenu une série de réunions tout au long de l'année. Les participants y ont examiné des questions d'importance primordiale pour la population civile dans le Donbass, allant du cessez-le-feu et de l'approvisionnement en eau à l'amélioration des conditions de passage de la ligne de contact. S'agissant des questions humanitaires, le GCT a porté une attention constante aux préparatifs d'une libération et d'un échange de personnes détenues en lien avec le conflit. Il a mis en place un mécanisme d'attestation pour s'assurer que les détenus

souhaitaient bien participer à un tel échange. L'exercice a fait intervenir l'Ombudsman ukrainien et des participants civils de certaines zones des régions ukrainiennes de Donetsk et de Lougansk. Toutes les parties se sont accordées à reconnaître que l'opération avait été un succès. En parvenant à faire adopter un mécanisme de paiement approprié, le GCT a aussi été à même de renouveler et de stabiliser l'approvisionnement en eau à l'intention de l'ensemble de la population résidant dans la partie de la région de Lougansk qui n'était pas sous le contrôle du gouvernement ukrainien. L'activité militaire ayant considérablement ralenti après que les parties au conflit se sont réengagées à respecter le « cessez-le-feu décrété pour les récoltes » en juin 2017 et le « cessez-le-feu décrété pour la rentrée scolaire » en août 2017, le nombre de victimes civiles a régulièrement diminué. Au cours de la période d'août à octobre, elles ont été quatre fois moins nombreuses que de mai à juillet. S'il y a eu une recrudescence des violences le long de la ligne de contact en novembre et en décembre, le nombre de violations du cessez-le-feu a de nouveau diminué après que les parties ont renouvelé leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu durable et général à la réunion du GCT du 20 décembre.

AMBASSADEUR ANDRZEJ KASPRZYK

Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

www.osce.org/prcio

Tout au long de l'année 2017, l'Ambassadeur Kasprzyk et son équipe ont procédé à des activités d'observation, rendant ainsi continuellement compte de la situation sur le terrain en ce qui concerne le conflit du Haut-Karabagh. Le Bureau a soutenu activement le Président en exercice et les coprésidents du Groupe de Minsk pour faire avancer le processus de paix en réagissant rapidement à la moindre flambée de violence et en les informant des évolutions sur place.

L'Ambassadeur Kasprzyk a continué de rechercher des possibilités de promouvoir de nouvelles MDC avec l'aval des parties. À la demande de ces dernières, le Bureau a participé pendant l'année à un certain nombre d'opérations humanitaires ponctuelles, notamment des négociations pour récupérer des dépouilles, l'appui à une opération de recherche de corps de membres des forces armées ayant perdu la vie dans les champs de mines situés en no man's land et l'organisation de visites dans des villages qui ont subi des pertes civiles.

Avec le soutien des parties, l'Ambassadeur Kasprzyk et son équipe ont procédé à 24 activités d'observation, dont six le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et 18 sur la ligne de contact. Dans le cadre de ces activités, des représentants du Groupe de planification de haut niveau ont également pu se rendre dans la région à quatre reprises.

Le Bureau a informé en permanence la Présidence et les coprésidents du Groupe de Minsk de tous les aspects de la situation sur le terrain ainsi que des activités et des principaux événements ayant une incidence sur les négociations. Il a fourni un soutien logistique pour les trois visites effectuées par les coprésidents du Groupe de Minsk dans la région.

L'Ambassadeur Kasprzyk a prêté son concours aux coprésidents tout au long de l'année pour l'organisation d'un sommet présidentiel et de cinq rencontres au niveau des ministres des affaires étrangères.

L'Ambassadeur a par ailleurs continué de coopérer avec des représentants d'organisations internationales, dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

L'APPROCHE DU MAINTIEN DE LA PAIX « FAISANT INTERVENIR L'ENSEMBLE DE L'OSCE » A PROUVÉ SON BIEN-FONDÉ

GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU

www.osce.org/hlpg

« La prise en compte d'une perspective de genre dès le stade de la planification est un domaine dans lequel l'approche "faisant intervenir l'ensemble de l'OSCE" s'est révélée extrêmement précieuse et a très bien montré comment les structures de l'Organisation pouvaient se conseiller et se soutenir mutuellement », a déclaré le colonel Hans Lampalzer, Chef du Groupe de planification de haut niveau, devant le Conseil permanent, le 9 novembre 2017.

La coopération plus étroite instaurée avec le Secrétariat de l'OSCE, notamment le Centre de prévention des conflits (CPC), la Section s'occupant des questions de genre, les services juridiques et le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi qu'avec la MSO de l'OSCE en Ukraine et le Centre de services mondial de l'ONU, a aidé considérablement le Groupe de planification de haut niveau à passer en revue et à ajuster ses options de planification pour une éventuelle opération de maintien de la paix dans la zone du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie.

« La prise en compte d'une perspective de genre dès le stade de la planification est un domaine dans lequel "l'approche faisant intervenir l'ensemble de l'OSCE" s'est révélée extrêmement précieuse et a très bien montré comment les structures de l'Organisation pouvaient se conseiller et se soutenir mutuellement. »

Le colonel Hans Lampalzer, chef du Groupe de planification de haut niveau, rendant compte au Conseil permanent le 9 novembre 2017

CAUCASE DU SUD

AMBASSADEUR GÜNTHER BÄCHLER

Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud

La situation qui a résulté de la guerre de 2008 en Géorgie est restée relativement calme et stable malgré un regain d'activités militaires noté dans la région. Avec ses collègues de l'Union européenne (UE) et de l'ONU, l'Ambassadeur Bächler a coprésidé quatre cycles des DIG. Les participants sont presque parvenus à convenir d'une déclaration commune sur le non-recours à la force et restaient déterminés à traiter des questions de sécurité et des questions humanitaires dans ce format. Les DIG et les MPRI demeurent les seules plateformes acceptées par tous les participants pour atténuer d'éventuelles tensions. De concert avec le Chef de la Mission d'observation de l'UE en Géorgie, l'Ambassadeur Bächler a facilité 11 réunions du MPRI d'Ergneti. Ces réunions restent un outil important pour un dialogue constructif entre les États participants et ont permis de résoudre des problèmes concrets liés à la frontière administrative.

Conscient de l'impact de la situation sur la population locale, le Président en exercice s'est rendu dans un camp de personnes déplacées et s'est adressé aux participants à une réunion du MPRI d'Ergneti. Il a insisté sur l'engagement général de la Présidence d'accorder un degré de priorité élevé aux efforts de règlement des conflits et de renforcement du dialogue et des MDC.

CONFLIT TRANSNISTRIEN

AMBASSADEUR WOLF DIETRICH HEIM

Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien

Comme le Président en exercice de l'OSCE l'a souligné lors de la visite qu'il a effectuée à Chisinau et à Tiraspol début 2017, la Présidence restait déterminée à poursuivre le processus à « 5+2 » axé sur des résultats prévus dans la Déclaration ministérielle de l'OSCE adoptée à Hambourg en 2016. L'Ambassadeur Wolf Dietrich Heim a encouragé les parties à se concentrer sur les questions essentielles et à faire usage des groupes de travail spécialisés pour trouver des solutions techniques. Cette démarche a abouti à la décision sans précédent prise par les parties le 3 novembre d'ouvrir le pont Gura Bicului-Bychok à la circulation civile, une avancée considérable sur la question de la libre-circulation des personnes, des biens et des services. En outre, l'ouverture de ce pont le 18 novembre a permis la tenue d'une réunion officielle au format de négociation à « 5+2 » les 27 et 28 novembre à Vienne. Avec la conclusion d'accords complémentaires sur d'autres questions, dont celles traitées par le Protocole de Berlin, la Présidence autrichienne a réussi à insuffler une nouvelle dynamique au processus de négociations.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LA RADICALISATION CONDUISANT AU TERRORISME

PROFESSEUR PETER NEUMANN

Représentant spécial du Président en exercice pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

Le but du professeur Neumann était de faire en sorte que l'OSCE porte davantage d'attention à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Il a noué le dialogue avec les structures exécutives de l'Organisation et s'est rendu dans bon nombre des États participants de l'OSCE d'Europe occidentale, d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale, ainsi qu'en Fédération de Russie et aux États-Unis d'Amérique, de même que dans les institutions de l'UE. Cela lui a permis de déterminer quelles étaient les meilleures pratiques et de faire des recommandations qui ont été incorporées dans son rapport final. Il a également fait bénéficier la conférence à l'échelle de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme, la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, la réunion informelle des ministres des affaires étrangères et plusieurs autres ateliers organisés tout au long de l'année de ses compétences techniques.

Dans le rapport qu'il a présenté aux États participants, le professeur Neumann a fait une série de recommandations pratiques, dont celles de créer une plateforme pour l'échange des meilleures pratiques et de tirer parti de la présence locale de l'OSCE dans des régions d'importance stratégique comme l'Europe orientale et l'Asie centrale. L'adoption de ces

propositions renforcera la capacité de l'OSCE à contribuer de façon efficace à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

AMBASSADRICE MELANNE VERVEER

Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de genre

M^{me} Verveer a pris plusieurs initiatives visant à favoriser la prise en compte de la question du genre à l'OSCE. À la Conférence d'examen sur l'égalité des genres, elle a mis l'accent sur des aspects indispensables pour faire progresser la condition de la femme dans les trois dimensions du mandat de l'OSCE. En avril, au cours d'une retraite de haut niveau consacrée à la médiation, elle a insisté sur le fait qu'il importait que les femmes participent à l'ensemble du cycle d'un conflit. L'Ambassadrice s'est rendue en Ukraine, où elle s'est concentrée, entre autres questions, sur la violence sexiste, la mise en œuvre par l'Ukraine de son plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que le rôle des femmes au sein de la MSO. Elle a présenté ses conclusions au Conseil permanent et formulé des recommandations pour la prise en considération de la question du genre dans toutes les activités de l'Organisation. Elle a en outre insisté sur le fait que l'OSCE, plus importante organisation régionale de sécurité, pouvait et devait donner l'exemple à cet égard. En septembre, l'Ambassadrice a prononcé l'allocution liminaire à la conférence du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) sur la dimension humaine de la sécurité en Ukraine.

LES TROIS REPRÉSENTANTS PERSONNELS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LA TOLÉRANCE ET LA NON-DISCRIMINATION

Le rabbin Andrew Baker, Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme

Le professeur Bülent Şenay, Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans

Le professeur Ingeborg Gabriel, Représentante personnelle du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi que contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions

La Présidence autrichienne a poursuivi la pratique consistant à nommer des représentants personnels du Président en exercice pour la tolérance et la non-discrimination dans le but de renforcer les activités de l'OSCE dans ce domaine.

En mai, les représentants personnels se sont rendus ensemble en Bosnie-Herzégovine et en Allemagne. À cette occasion, ils se sont entretenus avec des représentants du secteur public, des organisations de la société civile, des communautés religieuses et de la communauté internationale. Le rabbin Baker s'est en outre rendu en Moldavie en février/mars et a rejoint le Directeur du BIDDH à Berlin à la présentation du guide pratique intitulé « Understanding Anti-Semitic Hate Crimes and Addressing the Security Needs of Jewish Communities ».

Les représentants personnels ont assisté, ensemble ou individuellement, à plusieurs rencontres, notamment la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la liberté de religion ou de conviction, une conférence sur les rites et pratiques religieux, les conférences intitulées « Lutte contre l'intolérance, la discrimination et la haine à l'égard des musulmans » et « Prévention et lutte contre les crimes inspirés par la haine à l'égard des chrétiens et des membres d'autres groupes religieux », ainsi que la 2^e Conférence internationale d'Athènes sur le thème « Pluralisme religieux et culturel et coexistence pacifique au Moyen-Orient ».

ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ACCORDS BILATÉRAUX

HELMUT NAPIONTEK

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Le Représentant a continué de prêter son concours pour l'application de l'accord bilatéral conclu en 1994 entre les gouvernements letton et russe sur les garanties sociales pour les retraités militaires de la Fédération de Russie et leurs familles résidant en Lettonie. Selon les données les plus récentes disponibles, 7 701 personnes sont concernées par les dispositions particulières de l'accord bilatéral. Aucun nouveau problème fondamental en rapport avec les travaux de la Commission ne s'est posé au cours de l'année écoulée. Aucune plainte individuelle n'a été déposée devant la Commission par des militaires à la retraite en 2017, une tendance stable depuis 2008. Comme il est impossible d'exclure que de telles plaintes soient déposées à l'avenir, il a été conclu dans le rapport de 2017 adressé au Conseil permanent que la fonction de Représentant devrait être maintenue pour parer à toute éventualité.

CADRE JURIDIQUE

La question du statut juridique de l'OSCE a continué de figurer au centre des préoccupations de la Présidence autrichienne de l'Organisation en 2017. Un accord de siège a été signé entre l'Autriche et l'OSCE en juin 2017, l'Autriche reconnaissant ainsi clairement que l'Organisation jouit d'une personnalité juridique internationale sur la base du droit international coutumier.

L'Ambassadeur Helmut Tichy, Conseiller spécial, a présidé trois réunions du groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE. Faute de solution qui aurait permis d'octroyer une personnalité juridique internationale à l'Organisation conformément à l'une des quatre options à l'examen au sein du groupe de travail informel, les États participants ont étudié des moyens de renforcer le statut juridique de l'OSCE en adoptant des lois nationales et/ou en concluant des accords bilatéraux avec l'Organisation, ainsi qu'un accord sur le statut juridique, les privilèges et immunités de l'OSCE entre les États participants intéressés en dehors du cadre de l'OSCE. Une longue réunion du groupe de travail en juillet 2017 a permis d'approfondir les discussions entre délégations et avec des juristes, et a fourni de précieuses informations sur les incidences pratiques pour les opérations de terrain, également en ce qui concerne l'obligation de diligence.

JEUNESSE ET SÉCURITÉ

Les représentants spéciaux du Président en exercice pour la jeunesse et la sécurité, Anna-Katharina Deininger, Asif Safdarym, Nico Schernbeck, Matteo Pugliese et Mehmed Alajbegović, se sont consacrés à faire en sorte que les jeunes aient davantage voix au chapitre au sein de l'OSCE, y participent plus activement de façon utile et voient leurs préoccupations durablement prises en compte. Ils ont conseillé la Présidence sur des questions intéressant les jeunes ; exprimé les points de vues des jeunes à des manifestations de l'OSCE sur des questions telles que la prévention et la lutte contre la radicalisation et le terrorisme, la migration, les droits de l'homme, la participation politique et la cybersécurité ; et se sont faits les chantres des préoccupations des jeunes dans la région de l'OSCE.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

3 et 4 janvier	Le Président en exercice se rend en Ukraine orientale
12 janvier	Allocution liminaire du Ministre Kurz, Président en exercice, Vienne
16–18 janvier	Le Président en exercice se rend à Kiev et à Moscou
23 et 24 janvier	1 ^{ère} Réunion préparatoire du Forum économique et environnemental consacrée à la bonne gouvernance, aux partenariats d'affaires et à la prévention de la radicalisation
25 janvier	Le Président en exercice ouvre la Conférence d'affaires de la Présidence sur les partenariats et l'innovation
2 et 3 février	Le Président en exercice se rend en Géorgie et prend la parole devant les participants au MPRI d'Ergneti
3 et 4 février	Le Président en exercice se rend en Moldavie et à des entretiens à Chisinau et Tiraspol
12 et 13 février	Le Président en exercice se rend à Belgrade et à Skopje
15 février	Le Président en exercice ouvre la Conférence de la Présidence sur la cybersécurité de l'infrastructure critique, Vienne
22 février	Le Président en exercice prend la parole devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New York
23 et 24 février	Le Président en exercice prend la parole à la Session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Vienne
27 février	Le Président en exercice ouvre la Conférence de la Présidence sur la liberté des médias en Europe du Sud-Est, Vienne
3 et 4 avril	Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes consacrée à la lutte contre la traite des enfants, Vienne

- 4 et 5 mai** Dialogue intersession de l'OSCE sur les doctrines militaires promouvant une intensification des contacts entre militaires, Vienne
- 15 et 16 mai** Conférence universitaire de la Présidence sur un espace économique commun organisée dans le but de redynamiser la deuxième dimension, Linz
- 23 et 24 mai** Le Président en exercice ouvre la Conférence de l'OSCE sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, Vienne
- 12 et 13 juin** La Ministre autrichienne de la famille et de la jeunesse ouvre la 2^e Conférence d'examen de l'égalité des genres, Vienne
- 14-16 juin** Le verdissement de l'économie et la mise en place de partenariats sont les thèmes principaux de la 2^e Réunion préparatoire du Forum économique et environnemental, Astana
- 19 et 20 juin** Conférence asiatique de l'OSCE sur les défis communs et les opportunités communes, Berlin
- 22 et 23 juin** 1^{ère} Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la liberté de religion ou de conviction, Vienne
- 27-29 juin** Le Président en exercice ouvre la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, Vienne
- 10 et 11 juillet** Conférence à l'échelle de l'OSCE sur la lutte anti-drogue, Vienne
- 11 juillet** Réunion ministérielle informelle, Mauerbach
- 6-8 septembre** Le Ministre autrichien des finances ouvre le Forum économique et environnemental, Prague
- 11-22 septembre** Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, Varsovie
- 26 et 27 septembre** Réunion annuelle d'experts en matière de police, Vienne
- 29 septembre** Le Président en exercice de l'OSCE et son Représentant spécial pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, Peter Neumann, interviennent à la séance spéciale du Conseil permanent consacrée à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, Vienne
- 11 et 12 octobre** Séminaire sur la dimension humaine consacré aux droits de l'enfant, Varsovie
- 13 octobre** Conférence sur la liberté de l'Internet, Vienne

- | | |
|--------------------------------|--|
| 16 et 17 octobre | Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale |
| 24 et 25 octobre | Conférence méditerranéenne, Palerme |
| 2 et 3 novembre | 2 ^e Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée au rôle des médias libres dans l'approche globale de la sécurité, Vienne |
| 3 novembre | Conférence de la Présidence sur la cybersécurité, Vienne |
| 16 et 17 novembre | 3 ^e Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à l'accès à la justice en tant qu'élément essentiel de l'état de droit, Vienne |
| 22 novembre | Conférence sur la prévention et la lutte contre les crimes inspirés par la haine à l'égard des chrétiens et des membres d'autres groupes religieux, Erevan |
| 1^{er} décembre | Conférence de la Présidence sur le genre et les déplacements internes, Vienne |
| 7 et 8 décembre | 24 ^e Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, Vienne |

PARTENAIRES POUR LA COOPÉRATION

La Présidence autrichienne s'est employée à promouvoir la participation des partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération à des réunions et des activités de l'OSCE en assurant un dialogue continu entre ceux-ci et l'Organisation.

GROUPE DE CONTACT ASIATIQUE

Partenaires asiatiques pour la coopération : Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Présidence : Allemagne

Personnalités ayant pris la parole à la Conférence asiatique de l'OSCE de 2017, tenue à Berlin le 19 juin 2017. (Ministère fédéral allemand des affaires étrangères)

En étroite consultation avec les cinq partenaires asiatiques de l'OSCE et le Secrétariat, et se fondant sur les recommandations des rapports annuels des précédentes Présidences et des réunions de la Troïka du Conseil ministériel, l'Allemagne a établi pour 2017 un plan de travail transdimensionnel qui traduisait également les priorités de la Présidence autrichienne de l'OSCE. Soutenant une approche axée sur la demande et répondant aux intérêts et aux priorités des partenaires asiatiques, elle a mis l'accent sur l'approfondissement et la concrétisation opérationnelle du dialogue et de la coopération avec les partenaires asiatiques. Le Groupe de contact a continué d'échanger des données d'expérience et des enseignements sur des questions d'intérêt mutuel, en particulier les défis en matière de sécurité communs aux régions de l'OSCE et de l'Asie et du Pacifique.

Le Groupe de contact s'est réuni à cinq reprises en 2017 et a examiné, entre autres, les questions suivantes :

- Incidences pour la sécurité mondiale de la situation actuelle dans la péninsule coréenne, y compris la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive ;
- Permettre aux jeunes d'agir contre l'extrémisme violent – échange de données d'expérience entre les régions ;
- Dynamique de sécurité dans l'espace indopacifique ;
- Derniers développements dans la péninsule coréenne ;
- La migration et son incidence sur la sécurité et le développement ;
- Échange d'expériences dans les régions de l'OSCE ainsi que de l'Asie et du Pacifique.

Des représentants de haut niveau des pays partenaires et des États participants de l'OSCE ainsi que des organisations internationales, des universitaires de renom et des experts du Secrétariat de l'OSCE ont engagé des discussions fructueuses et fait part des meilleures pratiques.

L'Allemagne a également encouragé la coopération sur le plan pratique et contribué au Fonds de partenariat de l'OSCE pour permettre à des représentants des partenaires de l'OSCE de prendre part aux activités et manifestations de l'Organisation, ainsi que pour financer son projet extrabudgétaire « Jeunes diplomates ».

CONFÉRENCE ASIATIQUE DE L'OSCE DE 2017

La Conférence asiatique de l'OSCE de 2017, axée sur les défis communs et les possibilités communes, s'est tenue à Berlin (Allemagne) les 19 et 20 juin. Plusieurs vice-ministres des affaires étrangères ainsi que d'autres représentants de haut niveau y ont participé. Cette conférence, qui a comporté trois séances thématiques et une manifestation parallèle reflétant les trois dimensions de l'OSCE, a donné aux États participants de l'OSCE et aux partenaires asiatiques l'occasion de confronter leurs vues et leurs expériences sur des sujets présentant un intérêt particulier pour eux, notamment le renforcement de la confiance, la connectivité et la coopération économique régionale, la contribution de la région aux objectifs de développement durable de l'ONU et la manière d'intensifier le dialogue avec l'Afghanistan et ses voisins sur la question de l'autonomisation des femmes.

GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Présidence : Italie

Asma Mansour, Présidente et cofondatrice du Centre tunisien pour l'entrepreneuriat social, intervenant lors d'une réunion du Groupe de contact méditerranéen de l'OSCE à Vienne le 25 septembre 2017. (OSCE/LCarmona)

La Présidence italienne du Groupe de contact méditerranéen en 2017 a davantage concentré son attention sur les points de convergence entre la région de l'OSCE et les partenaires méditerranéens de l'OSCE que sur leurs éventuelles divergences en élaborant un « ordre du jour positif ». S'appuyant sur les efforts des Présidences précédentes, l'Italie s'est efforcée de définir des domaines de coopération avec les partenaires méditerranéens en suivant une démarche ouverte et concrète.

En 2017, les réunions du Groupe de contact méditerranéen ont été consacrées, entre autres, aux sujets suivants :

- La lutte contre le trafic de biens culturels et ses incidences sur la sécurité et la stabilité dans la région de l'OSCE ;
- L'action visant à promouvoir le dialogue entre l'OSCE et ses partenaires pour la coopération en vue de réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- La sécurité énergétique dans un contexte d'incertitude économique et politique – Voir l'avenir de la Méditerranée en vert ;

- Les femmes, la paix et la sécurité : accroître la participation des femmes à la vie politique et leur rôle dans les processus de prévention et de médiation pour induire un changement positif en Méditerranée ;
- Le développement économique comme moyen de remédier aux causes profondes de l'instabilité : le rôle des petites et moyennes entreprises ; et
- Construire la « Méditerranée du futur » en favorisant le dialogue entre les groupes de réflexion et les responsables de la planification sur ses deux rives.

La Présidence italienne, en collaboration avec le Secrétariat de l'OSCE, a mis sur pied et financé un certain nombre de projets extrabudgétaires comme suite à des réunions telles que les ateliers sur la lutte contre le trafic transfrontalier illicite de biens culturels en Méditerranée et sur la compréhension de la médiation dans le contexte de l'Agenda « femmes, paix et sécurité, et lancé le Prix GEMS de l'OSCE, qui décernera à titre de récompense des bourses d'études à de jeunes chefs d'entreprises à vocation écologique et sociale des six partenaires méditerranéens.

CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE DE 2017

La Conférence méditerranéenne annuelle, tenue les 24 et 25 octobre à Palerme (Italie), a examiné les défis posés et les perspectives ouvertes par les grands mouvements de migrants et de réfugiés en Méditerranée. L'assistance a été nombreuse, 71 délégations et organisations y ayant participé, dont une délégation libyenne invitée par la Présidence italienne. Les débats ont porté principalement sur des questions concernant la sécurité en Méditerranée, notamment le trafic de drogues, la criminalité organisée, le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains. On a également mis l'accent sur le potentiel économique et social de la migration et sur le rôle des politiques d'intégration pour promouvoir une croissance profitant à tous, le développement durable, la paix et la stabilité. Les participants ont dialogué avec franchise et leurs discussions ont montré que les situations d'urgence et les crises, si elles étaient traitées de façon responsable et dans un esprit de solidarité, pouvaient être mises à profit pour donner une nouvelle impulsion à la coopération régionale et internationale.

CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'organe délibérant statutaire de l'OSCE qui réunit les représentants des États participants de l'OSCE chaque semaine à Vienne.

Conseil permanent

www.osce.org/pc

En 2017, sous la Présidence autrichienne de l'OSCE, les réunions hebdomadaires du Conseil permanent ont été présidées par l'Ambassadeur Clemens Koja, Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'OSCE.

Tout au long de l'année, l'Ambassadeur Koja a invité à la tribune du Conseil permanent d'éminentes personnalités, notamment des ministres et vice-ministres des États participants de l'OSCE et des hauts représentants d'organisations internationales. Ceux-ci ont principalement parlé de questions revêtant une importance particulière pour la Présidence, telles que la situation humanitaire dans la zone de conflit dans l'est de l'Ukraine, la lutte contre la radicalisation, la protection des journalistes et la lutte contre la corruption.

Outre les travaux menés dans le cadre des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE, du fait de la persistance de situations de conflit et de crise dans l'espace de l'OSCE, divers efforts de règlement des conflits ont occupé une place importante dans nombre des 39 séances que le Conseil permanent a tenues en 2017. S'agissant de la crise en Ukraine et dans son voisinage, le Représentant spécial du Président en exercice en Ukraine et auprès du GCT, l'Ambassadeur Martin Sajdik, et l'Observateur en chef de la MSO, l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan, ont fait rapport à six reprises au Conseil permanent. Le Président a également convoqué une réunion spéciale à la suite de la montée des violences dans l'est de l'Ukraine et de la mort d'un membre de la MSO.

Les réunions du Conseil permanent ont permis de promouvoir une coopération étroite et mutuellement bénéfique avec d'autres organisations internationales actives dans l'espace de l'OSCE en s'ouvrant à la participation de représentants de haut niveau du Conseil de l'Europe, du HCR, du CICR, de l'Académie internationale de lutte contre la corruption, de l'UE, de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique et de la Commission économique eurasiatique.

Présidents des trois comités généraux nommés par le Président du Conseil permanent :

- Ambassadeur Steffen Kongstad (Norvège) – Comité de sécurité
- Ambassadeur Kairat Sarybay (Kazakhstan) – Comité économique et environnemental
- Ambassadeur Sian Macleod (Royaume-Uni) – Comité sur la dimension humaine

Le Président du Conseil permanent a nommé les Présidents des groupes de travail informels chargés de faire rapport au Conseil sur les résultats de leurs activités :

- Ambassadeur Helmut Tichy (Autriche) – Groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE
- Ambassadrice Jutta Stefan-Bastl (Autriche) – Groupe de travail informel sur le barème des contributions.

- Ambassadeur Károly Dán (Hongrie) – Groupe de travail informel créé par la décision n° 1039 du Conseil permanent.
- Ambassadeur Eberhard Pohl (Allemagne) – Groupe de travail informel sur le dialogue structuré consacré aux défis et risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE, créé comme suite à la Déclaration du Conseil ministériel de 2016.

« La situation actuelle en matière de sécurité appelle des mesures urgentes. En encourageant un dialogue constructif entre les États participants, la Présidence autrichienne a créé une véritable occasion de renforcer la transparence et la prévisibilité et de rétablir la confiance. J'exhorte les États participants à utiliser l'OSCE comme outil pour étudier les moyens de renforcer la stabilité stratégique et améliorer la sécurité en Europe ».

Ambassadeur Clemens Koja, Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'OSCE et Président du Conseil permanent en 2017.

PERSONNALITÉS DE HAUT NIVEAU AYANT PRIS LA PAROLE AU CONSEIL PERMANENT EN 2017 :

- 12 janvier
Sebastian Kurz
Président en exercice, Ministre fédéral autrichien de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères
- 26 janvier
Ioannis Kasoulides
Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Ministre des Affaires étrangères de Chypre
- 26 janvier
Mihnea Constantinescu
Président de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, Ambassadeur
- 2 mars
Volker Türk
Haut-Commissaire assistant (Protection) au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- 9 mars
Hanna Herbst
Rédactrice en chef adjointe de VICE Austria
Teresa Havlicek
Rédactrice en ligne à wienerin.at
- 16 mars
Nikola Poposki
Vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine
- 23 mars
Martin Kreutner
Doyen et Secrétaire exécutif de l'Académie internationale de lutte contre la corruption
- 5 avril
Patrick Vial
Déclaration du Directeur régional pour l'Europe et l'Asie centrale du Comité international de la Croix-Rouge
- 18 mai
Maroš Šefčovič
Vice-Président de la Commission européenne
- 1^{er} juin
Ivo Šramek
Représentant du Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Vice-Ministre des affaires étrangères chargé de la sécurité et des questions multilatérales de la République tchèque.

- 8 juin
Altai Efendiev
Secrétaire général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique
- 20 juillet
Angelino Alfano, Président de l'OSCE (2018), Ministre des affaires étrangères de l'Italie,
- 29 septembre
Professeur Peter Neumann
Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent
- 12 octobre
Nikola Dimitrov
Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine
- 12 octobre
Christine Beerli
Vice-Présidente du Comité international de la Croix-Rouge
- 19 octobre
Christine Muttonen
Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- 19 octobre
Tigran Sargsyan
Président du Conseil de la Commission économique eurasiatique
- 16 novembre
Nils Muižnieks
Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- 23 novembre
Filippo Lombardi
Président du Comité spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la migration
- 18 décembre
Johannes Hahn
Commissaire européen chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement
- 21 décembre
Karin Kneissl
Présidente en exercice, Ministre fédérale autrichienne de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) est le principal organe décisionnel de l'OSCE pour les aspects militaires de la sécurité. Il se réunit toutes les semaines à Vienne pour examiner des questions telles que la maîtrise des armements et les MDCS.

Forum pour la coopération en matière de sécurité

www.osce.org/fsc

Présidences du FCS – Roumanie, Fédération de Russie et Serbie

La situation en Ukraine et dans son voisinage est demeurée le principal thème de discussion lors des réunions hebdomadaires du FCS. Tout au long de l'année, le Forum a examiné un certain nombre de questions et de développements importants, notamment la maîtrise des armements et les MDCS, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (SMC) ainsi que la coopération sous-régionale en matière militaire et de défense. Il a adopté sept décisions appuyant la mise en œuvre des engagements existants. Son important travail a été couronné par l'adoption de la décision du Conseil ministériel de Vienne sur les ALPC et les SMC.

UNE PLATEFORME DE DIALOGUE

Le Forum continue d'offrir de précieuses occasions de dialoguer et de mener des discussions sur les questions de sécurité militaires les plus urgentes ainsi que sur les engagements politiques et militaires dans la région de l'OSCE. Les trois présidences successives du FCS en 2017 (Roumanie, Fédération de Russie et Serbie) ont déployé des efforts considérables pour focaliser davantage les travaux de l'OSCE sur la sécurité politico-militaire en utilisant au maximum le FCS comme cadre pour des négociations et des consultations sur la sécurité militaire et la stabilité dans l'espace de l'OSCE. Au total, 19 « Dialogues de sécurité », auxquels ont participé des orateurs invités, ont été consacrés à des questions d'actualité concernant la sécurité européenne, notamment les MDCS, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, les ALPC et les SMC, les résolutions 1540 (2004) et 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la coopération sous-régionale dans les domaines militaire et de la défense. Certains sujets nouveaux ont également été abordés, notamment le rôle des aumôniers militaires dans les forces armées et la liberté de croyance en temps de paix ou en temps de guerre, le rôle des parlements dans le contrôle démocratique des forces armées et les accords bilatéraux sur la prévention des incidents militaires.

Les trois Présidences du FCS ont toutes coopéré étroitement avec la Présidence autrichienne de l'OSCE et le Conseil permanent sur des questions transversales intéressant les deux organes, conformément au concept de sécurité globale et indivisible de l'OSCE. À cette fin, quatre réunions conjointes ont été organisées : une sur les aspects militaires de la cybersécurité, deux sur le dialogue structuré et une sur l'appui des forces de sécurité aux autorités nationales dans le contexte de la crise migratoire.

La 27^e Réunion annuelle d'évaluation de la mise en œuvre, tenue en février-mars, a permis aux États participants de l'OSCE de débattre de la mise en œuvre actuelle et future des MDCS convenues. Conformément à son mandat, le FCS a apporté à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, tenue en juin, une contribution axée sur les aspects politico-militaires de la sécurité. Le sixième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité s'est également tenu à

Vienne en juin. Une autre conférence sur le Code de conduite, qui a été organisée à Washington en octobre et était la première conférence de ce genre à se tenir aux États-Unis, a constitué un cadre privilégié pour examiner la mise en œuvre des dispositions du Code et les faire mieux connaître en Amérique du Nord, ainsi que pour promouvoir des activités de communication s'y rapportant. Les chefs des centres de vérification se sont réunis en décembre pour échanger des données d'expérience et des informations sur les aspects techniques du Document de Vienne 2011.

Des travaux importants ont été accomplis dans le domaine des ALPC et des SMC: une réunion sur la neutralisation des ALPC tenue en mars a eu pour résultat d'améliorer le processus d'élaboration de normes minimales pour cette opération. En outre, un outil a été mis en place pour que les États participants puissent communiquer en ligne leurs rapports nationaux sur les ALPC simultanément à l'OSCE et à l'ONU, ce qui permet d'accroître la transparence, la prévisibilité et la stabilité tout en allégeant la charge de travail que représente la communication de ces rapports. En octobre, le FCS a organisé une réunion spéciale chargée d'examiner la mise en œuvre des projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC, ainsi que divers aspects de la gestion des projets. L'efficacité des travaux sur ce sujet a incité les États participants à adopter la Décision sur les ALPC et les SMC lors du Conseil ministériel de Vienne en décembre.

ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS PARTENAIRES DU FCS EN 2017

Le FCS a coopéré avec les organisations et partenaires internationaux suivants :

ONU, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, Black Sea Trust for Regional Cooperation, Centre pour la coopération en matière de sécurité, Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), Service européen pour l'action extérieure, Office européen de police (Europol), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation de Shanghai pour la coopération, Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères et Arrangement de Wassenaar.

Le FCS a également soutenu les ministères et organes compétents des États participants de l'OSCE ci-après:

- Ministères des affaires étrangères de la Croatie, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la France, du Monténégro, de la Roumanie, de la Serbie, de la Suisse et de la Turquie.
- Ministères de la défense de la Fédération de Russie, de la Roumanie, de la Serbie et des États-Unis d'Amérique.
- Ministères de l'intérieur de l'Espagne, de la Moldavie et de la Serbie.
- Autres ministères/organes nationaux : Ministère de l'industrie et du commerce de la Fédération de Russie, Ministère du travail, de l'emploi, des anciens combattants et des affaires sociales et Assemblée nationale de la Serbie.

– Forces armées de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bosnie-Herzégovine, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Moldavie, de la Slovaquie et de la Suisse.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

L'Assemblée parlementaire réunit 323 parlementaires des 57 pays de la région de l'OSCE auxquels elle permet de dialoguer, d'observer les élections et de renforcer la coopération internationale afin de veiller au respect des engagements pris sur les plans politique et économique, ainsi qu'en matière de sécurité, d'environnement et de droits de l'homme.

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Secrétaire général : Roberto Montella

Budget : 3 161 000 euros

Effectifs : 18 employés à temps complet et 8 chargés de recherche

www.oscepa.org

En 2017, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a accordé une attention accrue à des questions telles que la migration, la cybersécurité, le terrorisme et les aspects de la sécurité liés au genre. Une nouvelle commission spéciale sur la lutte contre le terrorisme a été créée lors de la session annuelle à Minsk, et l'Assemblée a continué d'approfondir ses relations avec ses partenaires en tenant des réunions notamment avec des représentants de l'ONU, de l'Union européenne, de la Cour pénale internationale et de la communauté d'États indépendants (CEI). L'observation d'élections a continué d'occuper une place centrale dans ses activités : elle a envoyé des missions d'observation dans cinq pays, y compris pour la première fois en Allemagne et en Mongolie. La parlementaire autrichienne Christine Muttonen a été réélue Présidente de l'Assemblée lors de la session annuelle à Minsk. Le parlementaire géorgien George Tsereteli lui a succédé en novembre.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Assemblée parlementaire a mené une action diplomatique de haut niveau dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE, notamment en Amérique du Nord, dans le Caucase du Sud, en Afrique du Nord et en Asie centrale. La Présidente s'est rendue dans un certain nombre d'États participants de l'OSCE, dont la Biélorussie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan. Elle s'est également rendue au Maroc, pays partenaire de l'OSCE pour la coopération, pour des entretiens sur l'engagement méditerranéen et la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'en Chine, où elle a rencontré des représentants du Ministère chinois des affaires étrangères et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. En mars, en collaboration avec le Parlement autrichien, l'Assemblée parlementaire a organisé une grande conférence sur la politique de l'OSCE en matière de sécurité du point de vue des femmes qui a réuni un large auditoire de parlementaires venus de nombreux États participants.

Des membres de haut niveau de l'Assemblée parlementaire se sont rendus en Turquie en juin pour suivre l'évolution de la situation après la tentative de coup d'État de juillet 2016. Ils ont noté les défis extraordinaires auxquels le pays devait faire face, tels que le terrorisme et les flux migratoires importants, et ont demandé instamment de veiller à assurer une transparence totale et le respect d'une procédure régulière dans le sillage de la tentative de coup d'État.

Les représentants spéciaux de l'Assemblée parlementaire Roberto Battelli (membre du Parlement slovène) et Kristian Vigenin (membre du Parlement bulgare) ont, lors de visites régionales en Europe du Sud-Est et dans le Caucase du Sud, tenu des réunions de haut niveau

en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie et au Monténégro. En septembre, l'ancien Vice-Président de l'Assemblée parlementaire et Président du Groupe de travail spécial sur la Biélorussie, Kent Harstedt (membre du Parlement suédois), a été nommé Représentant spécial pour l'Europe de l'Est, avec pour mission d'œuvrer à l'instauration de la confiance, à la réconciliation et à la facilitation du dialogue dans la région.

PROMOTION DE LA COOPÉRATION ET DES MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE MIGRATION

L'Assemblée a concentré son attention sur la question de la migration tout au long de l'année, des visites de travail ayant été effectuées en Grèce, en Italie et en Turquie, et un important rapport ayant été publié en octobre par sa Commission spéciale sur la migration. Des réunions d'information avec d'importants acteurs internationaux intervenant dans ce domaine ont également eu lieu à Bruxelles et à Genève. La Commission spéciale s'est réunie à plusieurs reprises et l'Assemblée a débattu de la question des réfugiés et des migrants lors de ses réunions d'automne et d'hiver et de sa session annuelle. À sa session annuelle, l'Assemblée a officiellement adopté une série de recommandations à l'intention des États participants de l'OSCE sur les moyens d'intensifier la coopération et la coordination pour améliorer la gouvernance en matière de migration.

Les membres ont procédé à des échanges de vues sur les travaux liés à la migration avec des représentants gouvernementaux de haut niveau de l'OSCE, notamment lors de la Conférence méditerranéenne de l'OSCE à Palerme en octobre, et fait part de l'expérience de l'Assemblée à leurs homologues, notamment ceux de la Conférence parlementaire de la mer Baltique, de l'Union interparlementaire et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

ACTION PARLEMENTAIRE CONTRE LE TERRORISME

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a mis la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au centre de ses priorités en 2017. Des membres de l'Assemblée ont participé dans l'espace de l'OSCE à plusieurs conférences internationales à l'occasion desquelles ils ont souligné l'urgence d'élaborer des stratégies efficaces et novatrices de lutte contre le terrorisme pour y préserver la sécurité des habitants. En particulier, la Présidente a participé à la Conférence parlementaire sur la lutte contre le terrorisme international organisée par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et l'Assemblée interparlementaire de la CEI le 28 mars 2017 à Saint-Petersbourg. Lors de la 26^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Minsk, le Comité permanent a décidé de créer une commission spéciale sur la lutte contre le terrorisme, qui s'est réunie pour la première fois en marge de la réunion d'automne en Andorre. La première visite de travail de la Commission spéciale a eu lieu à Vienne, où ses membres ont rencontré, les 13 et 14 novembre, des représentants de l'OSCE et de l'ONU afin d'élaborer des stratégies internationales coordonnées pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme.

« Ce n'est que par la coopération et le dialogue que nous pouvons garantir notre sécurité mutuelle, et si la coopération peut exiger parfois d'accepter un compromis, nous ne pouvons pas transiger sur nos valeurs ni sur les principes fondateurs de l'OSCE. »

George Tsereteli
Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

**SESSION ANNUELLE, MINSK, 5-9 JUILLET
RÉUNION D'AUTOMNE, ANDORRE, 3-5 OCTOBRE
RÉUNION D'HIVER, VIENNE, 23 et 24 FÉVRIER**

La 26^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, dont le thème était « Renforcer la confiance mutuelle et la coopération pour la paix et la prospérité dans l'espace de l'OSCE », a réuni quelque 260 parlementaires dans la capitale de la Biélorussie. Son point d'orgue a été l'adoption de la Déclaration de Minsk de 2017, dans laquelle les membres de l'Assemblée soulignaient à l'intention du Conseil ministériel de l'OSCE quels étaient leurs thèmes prioritaires.

La 16^e réunion d'automne de l'Assemblée, qui a réuni environ 180 parlementaires, a servi de cadre à un forum méditerranéen et à des débats sur la cybersécurité, le changement climatique et l'importance de l'éducation pour garantir la stabilité. La 16^e réunion d'hiver de l'Assemblée, qui a réuni quelque 250 parlementaires au Centre des congrès de la Hofburg à Vienne, a donné lieu à un débat spécial sur la protection des droits de l'homme en temps de crise.

« La coopération est une nécessité dans notre monde interconnecté, et aucun pays – quelle que soit sa taille – ne peut assurer seul sa propre sécurité. »

Christine Muttonen
Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

L'EXPÉRIENCE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE MISE AU SERVICE DU PROCESSUS D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS DE L'OSCE

Les observateurs électoraux de l'Assemblée parlementaire ont collaboré étroitement avec leurs collègues du BIDDH de l'OSCE et d'autres organisations internationales en mettant au service de l'OSCE leur expérience, leur sagacité et leur notoriété politiques pour cette activité essentielle. En 2017, l'Assemblée parlementaire a envoyé 215 observateurs dans cinq pays, dont la Mongolie et l'Allemagne, où c'était la première fois que des missions d'observation des élections avaient lieu. Des missions ont également été envoyées en Albanie, en Arménie et au Kirghizistan.

SECRETARIAT

Dirigé par le Secrétaire général, le Secrétariat de l'OSCE est sis à Vienne et apporte son concours à la Présidence, appuie les activités menées par l'OSCE sur le terrain, entretient des contacts avec des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG), et fournit des services linguistiques, administratifs et financiers ainsi que des services liés aux conférences, au personnel et aux technologies de l'information.

Secrétariat

Secrétaire général : **Thomas Greminger** (depuis le 18 juillet 2017), **Lamberto Zannier** (jusqu'au 30 juin 2017)

Budget : 41 164 000 euros (Budget unifié), 18 738 279 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 389 personnes (dont 15 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/secretariat

En 2017, le Secrétariat a continué de mettre en œuvre les décisions politiques de l'Organisation et à soutenir le processus de dialogue et de négociation entre les 57 États participants. Dans le cadre de son assistance à la Présidence autrichienne de l'OSCE et en coopération étroite avec elle, le personnel du Secrétariat a surveillé les tendances, fourni des analyses d'experts et exécuté des projets sur le terrain. Il a aidé sur le plan opérationnel les États participants à exécuter un large éventail d'activités prescrites dans les trois dimensions de l'OSCE.

STRUCTURE DU SECRETARIAT :

- Bureau du Secrétaire général
- Centre de prévention des conflits
- Département des ressources humaines
- Département de la gestion et des finances
- Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- Bureau du contrôle interne
- Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains
- Département des menaces transnationales

Prévention des conflits

Directeur du Centre de prévention des conflits : **Ambassadeur Marcel Peško**

Budget : 5 207 800 euros (Budget unifié), 7 785 949 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 57 personnes (dont 4 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/secretariat/conflict-prevention

Le Centre de prévention des conflits de l'OSCE est le principal point de contact pour toutes les questions concernant les opérations de terrain de l'Organisation. Il intervient à toutes les phases du cycle du conflit en fournissant des orientations et des avis aux niveaux décisionnel et opérationnel, notamment en tant que mécanisme d'alerte précoce et d'appui dans le cadre des actions menées par l'OSCE en cas de crise, et en s'efforçant de trouver des solutions politiques durables aux conflits en cours. Le CPC est une pièce maîtresse du dispositif de l'OSCE dans la dimension politico-militaire et il fournit un appui en matière de gestion de projets à l'ensemble de l'organisation.

LA CRISE EN UKRAINE ET DANS SON VOISINAGE EST RESTÉE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Le CPC a continué de jouer un rôle central dans la coordination des efforts déployés par l'OSCE pour faire face à la crise en Ukraine et dans son voisinage. Il a soutenu l'action visant à contribuer à la stabilisation sur le terrain et à la mise en œuvre des accords de Minsk. Il a aidé la MSO de l'OSCE en Ukraine à continuer de renforcer ses procédures et politiques internes, ainsi qu'à accroître ses capacités techniques de surveillance. Il a étroitement soutenu les activités menées par le Groupe de travail politique du GCT en faveur de la poursuite des efforts en vue du règlement du conflit. Il a également apporté son aide au Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine et à la Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.

ARMES CLASSIQUES, EXPLOSIFS, MUNITIONS, DÉMINAGE, ET SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS CHIMIQUES EN UKRAINE

- Afin de donner au Service d'État pour les situations d'urgence des moyens accrus d'éliminer les restes explosifs de guerre des territoires touchés, le CPC renforce la capacité des équipes de neutralisation des explosifs et munitions. Par l'intermédiaire du Coordonnateur des projets en Ukraine, il a aidé à élaborer deux projets de déminage humanitaire. Il a évalué la capacité de la police nationale de lutter contre les engins explosifs improvisés et il procède à une évaluation continue de la capacité du Service ukrainien des gardes-frontières de lutter contre le trafic illicite d'armes légères, de munitions et d'explosifs.
- En collaboration avec le Coordonnateur des projets en Ukraine, le CPC gère des projets relatifs à sécurité et à la sûreté des produits chimiques dans le pays au titre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU. Ces projets visent à renforcer la surveillance des produits chimiques toxiques soumis à contrôle et à améliorer le système ukrainien de réglementation en matière de sécurité et de sûreté des produits chimiques.

ACTIVITÉS MENÉES À L'APPUI DU RÈGLEMENT DES CONFLITS

Le CPC a concouru au processus de règlement transnistrien en Moldavie en œuvrant en étroite coopération avec la mission de l'OSCE sur place et le Représentant spécial du Président en exercice pour ce processus. Il a soutenu activement les efforts déployés par la Présidence et la Mission en Moldavie en vue de parvenir à un accord sur plusieurs questions sociales et économiques. L'ouverture du pont Gura Bicului-Bychok au trafic civil le 18 novembre 2017 a constitué une avancée notable. Après la conclusion d'un accord entre Chisinau et Tiraspol, le CPC a participé à une réunion à « 5+2 » à Vienne les 27 et 28 novembre 2017. Lorsqu'il aura été mis en œuvre, cet accord contribuera à améliorer les conditions de vie des résidents des deux rives de la Nistru/du Dniestr.

Le CPC a soutenu l'action du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud au cours de quatre cycles des DIG sur les conséquences du conflit de 2008 en Géorgie et de 11 réunions du MPRI d'Ergneti. Il a participé à de nombreuses consultations à Tbilissi, Soukhomi, Tskhinvali et Moscou, et co-animé le groupe de travail créé dans le cadre des DIG pour s'occuper des questions humanitaires. À l'appui des DIG, il a organisé une université d'été à Vienne pour familiariser les jeunes de la région et au-delà aux valeurs et aux engagements de l'OSCE et resserrer les liens entre les populations divisées par le conflit. D'autres projets du CPC ont porté essentiellement sur des questions humanitaires comme celles des personnes disparues depuis la guerre de 2008.

Le CPC a également aidé les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE et le Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie à régler des questions liées au conflit du Haut-Karabagh.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CAUCASE DU SUD

Le CPC a soutenu la Présidence dans les efforts déployés par cette dernière pour parvenir à un accord sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Erevan. Un accord n'ayant pas pu être obtenu, il a coordonné les mesures nécessaires pour la fermeture du Bureau le 31 août 2017. À la demande des autorités arméniennes, il a aussi coordonné un programme de projets visant à favoriser la poursuite de la coopération.

ACTIVITÉS MENÉES EN ASIE CENTRALE

Le CPC a aidé l'Ambassadeur Markus Müller, Envoyé personnel pour les activités des opérations de terrain au Kirghizistan et au Tadjikistan, à négocier les nouveaux mandats des bureaux de programme à Bichkek et à Douchanbé, mandats que le Conseil permanent a adopté le 27 avril et le 1^{er} juin, respectivement. Il a coordonné le soutien aux opérations de terrain en prévision des nouveaux mandats et de l'adaptation à ces derniers, ce qui a nécessité la fermeture de leurs bureaux extérieurs dans les deux pays, mais confirmé que les activités thématiques dans les trois dimensions de l'OSCE se poursuivraient conformément aux besoins et aux priorités de leurs gouvernements hôtes respectifs.

Le CPC a coopéré avec les opérations de terrain de l'OSCE et son Département des menaces transnationales (DMT) pour assurer le financement et contribuer à la planification à moyen terme des activités de l'École des cadres pour la gestion des frontières sise à Douchanbé. Il a en outre apporté son concours à l'Académie de l'OSCE à Bichkek pour assurer son financement à moyen terme et élaborer une nouvelle stratégie de financement.

ACTIVITÉS MENÉES EN EUROPE DU SUD-EST

Le CPC a soutenu les efforts déployés pour atténuer les tensions politiques dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Il a en particulier prêté son concours au Secrétaire général de l'OSCE et au Représentant personnel du Président en exercice de l'Organisation au cours des visites qu'ils ont effectuées dans le pays, respectivement en mars et en mai. Il a coopéré avec la Présidence de l'OSCE, la Mission à Skopje, les institutions de l'OSCE et l'Assemblée parlementaire pour aider le pays à mettre en œuvre le programme de réformes et à renforcer sa capacité à appliquer les principes et les engagements de l'OSCE.

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION 24 HEURES SUR 24 ET SEPT JOURS SUR SEPT

Maillon essentiel entre le Secrétariat et les opérations de terrain de l'Organisation, le Centre de situation/communications a continué de suivre les événements ayant une incidence sur la sécurité et la stabilité dans l'espace de l'OSCE :

- Organisation de 515 briefings quotidiens le matin et l'après-midi des jours ouvrables et durant les jours fériés légaux, si nécessaire
- Publication de 1 591 points de la situation et rapports spéciaux
- Diffusion de 9 276 messages d'alerte
- Transmission aux délégations, en dehors des horaires de travail normaux, de 210 rapports des opérations de terrain

ALERTE PRÉCOCE

Le CPC a continué de promouvoir une approche structurée et systématique de l'alerte précoce dans toute l'Organisation, en particulier en recourant au Réseau des points de contact pour l'alerte précoce mis en place au sein des structures exécutives de l'OSCE. Il a organisé la sixième réunion annuelle du Réseau, à laquelle ont participé 30 représentants aux fins de l'échange d'informations et du renforcement des capacités. Conscient du rôle essentiel de l'analyse des conflits dans l'établissement des rapports d'alerte précoce, le CPC a animé des ateliers à ce sujet en tant qu'outil essentiel de renforcement des capacités en la matière, ainsi que des réunions régionales et d'autres manifestations axées sur la panoplie d'outils de l'OSCE pour traiter l'ensemble du cycle du conflit.

SOUTIEN À LA MÉDIATION

L'Équipe de soutien à la médiation du CPC a favorisé le dialogue et la médiation et a été peu à peu davantage intégrée dans les structures de médiation dirigées par l'OSCE. Après avoir suivi les négociations menées dans le cadre du processus de règlement transnistrien, des DIG et du GCT, elle a fourni un feedback méthodologique aux médiateurs de ces processus. Elle a dispensé son cours biennal sur la médiation afin de renforcer les capacités de certains membres du personnel des structures exécutives et de la Troïka de l'Organisation dans ce domaine. En collaboration avec la Section de l'OSCE s'occupant des questions de genre et la Présidence autrichienne, elle a organisé une retraite pour débattre de la question de l'inclusion des femmes et de l'efficacité des processus de paix.

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS POLITICO-MILITAIRES

La Section d'appui du CPC au FCS a organisé de nombreuses activités de renforcement des capacités et de sensibilisation liées au Document de Vienne 2011, aux ALPC, au Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et à d'autres MDCS convenues.

La Section a également soutenu le processus du Dialogue structuré, qui vise à favoriser une meilleure compréhension des défis actuels et futurs en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE et pourrait constituer une base solide pour parvenir à rétablir la confiance entre les États participants conformément à la Déclaration ministérielle de 2016 intitulée « De Lisbonne à Hambourg : Déclaration sur le vingtième anniversaire du cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements ».

La Section d'appui au FCS a rassemblé les informations militaires échangées et a fourni aux États participants de l'OSCE des aperçus et des rapports sur l'application. Elle a par ailleurs continué d'apporter son concours en 2017 à des activités de projet concernant les ALPC et la gestion des SMC. En Biélorussie, sur les 690 tonnes de Mélange (composants de propergol) stockées sur place, 580 ont été acheminées hors du pays en toute sécurité pour être éliminées de façon écologiquement rationnelle. En Bosnie-Herzégovine, en Moldavie et en Serbie, la sécurité physique et la sûreté des stocks ont été améliorées. En Géorgie, la destruction de bombes en grappe et d'aviation ainsi que d'obus d'artillerie se poursuit, quelque 347 tonnes ayant été détruites sur un total de 461 tonnes.

Le Programme de démilitarisation du Monténégro a été prorogé jusqu'à la fin de 2018 afin d'en maximiser les résultats. Des activités d'assistance ont débuté dans l'ex-République yougoslave de Macédoine en vue d'y améliorer la sécurité physique et informatique des stocks d'ALPC et de munitions dans 15 postes de la police des frontières et dans un centre régional chargé des questions de frontières.

La Section a continué d'apporter son concours aux États parties aux Accords de paix de Dayton dans leur mise en œuvre de l'Accord sur la maîtrise des armements au niveau sous-régional, qui a été adopté au titre l'Article IV de l'Annexe 1-B, et aux États participants dans leur mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Elle a en outre continué d'aider les structures exécutives de l'OSCE à adopter une approche plus cohérente de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité.

ÉCHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE

Le CPC facilite depuis longtemps l'échange d'informations militaires entre les États participants, comme prévu dans le Document de Vienne 2011. Cet échange d'informations est essentiel pour renforcer la confiance dans l'espace de l'OSCE. Le Réseau de communication de l'Organisation, mis en place par la Charte de Paris pour une nouvelle Europe adoptée en 1990, a continué de servir à tous les États participants de moyen fiable et sûr pour échanger des informations en temps voulu dans toutes les dimensions.

SOUTIEN À LA GESTION DE PROGRAMMES ET DE PROJETS

En 2017, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, le CPC a contribué à une présentation détaillée des portefeuilles de projets gérés par les structures exécutives de l'OSCE et des principaux indicateurs de performance du budget-programme. Il a continué d'apporter un soutien en matière de gestion de programmes et de projets au Secrétariat et aux

opérations de terrain, ainsi que d'assurer un contrôle de qualité de toutes les propositions de projets extrabudgétaires et de veiller à ce qu'elles soient conformes au Système de réglementation commun de la gestion de l'OSCE. Des avis d'experts ont été fournis sur 92 propositions de projets d'une valeur de 40,3 millions d'euros et sur les activités de la MSO financées par des contributions volontaires d'un montant de 211,1 millions d'euros. Le CPC a par ailleurs animé 11 sessions de formation au Secrétariat et dans 7 opérations de terrain, qui ont porté sur la gestion du cycle de projet, la planification des programmes et des projets et l'auto-évaluation, et auxquelles plus de 210 membres du personnel de l'OSCE ont pris part.

GESTION DES DÉPLACEMENTS HUMAINS EN EUROPE DU SUD-EST

Le CPC a continué de concourir à la mise en œuvre du Programme régional de logement, excellent exemple de coopération entre les États de la région et les organisations internationales pour répondre aux préoccupations de près de 74 000 des personnes les plus vulnérables encore déplacées à la suite du conflit de 1991–1995.

En Bosnie-Herzégovine, 321 logements individuels ont été parachevés en 2017, 40 % des bénéficiaires ayant pu y emménager. La construction de trois immeubles (35 appartements) a par ailleurs été menée à bonne fin dans les municipalités.

En Serbie, 1 207 solutions de logement ont été trouvées pour les bénéficiaires les plus vulnérables. La construction de 235 appartements sur le plus grand chantier du programme à Belgrade a été achevée et les travaux ont débuté sur un autre chantier belgradois qui offrira 270 appartements à des bénéficiaires déjà sélectionnés.

Au Monténégro, 182 logements ont été livrés, dont 62 à Niksic et 120 appartements familiaux à Podgorica/Konik. La construction de 51 logements supplémentaires a débuté en mai 2017.

Menaces transnationales

Coordinatrice des activités de lutte contre les menaces transnationales : **Rasa Ostrauskaite**

Budget : 2 955 500 euros (Budget unifié), 2 221 361 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 33 personnes (dont 6 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/secretariat/cyber-ict-security

www.osce.org/secretariat/terrorism

www.osce.org/secretariat/policing

www.osce.org/secretariat/borders

polis.osce.org

Tout au long de l'année 2017, le DMT a prêté son concours aux États participants de l'OSCE et à ses partenaires pour la coopération, à leur demande, dans leurs efforts visant à contrer les menaces transnationales. Il a fourni son aide pour traduire des engagements politiques en activités efficaces et durables comme la convocation de réunions d'experts, l'échange d'informations et de meilleures pratiques et la coordination de la mise en œuvre de projets et de plans d'action. Il se compose d'une cellule de coordination qui s'occupe, entre autres, de questions de sécurité liées aux cybertechnologies/TIC et de trois unités thématiques, à savoir l'Unité d'action contre le terrorisme, l'Unité chargée des questions de sécurité et de gestion des frontières et l'Unité pour les questions stratégiques de police.

CYBERSÉCURITÉ/SÉCURITÉ DES TIC

L'importance que de nombreux États accordent à l'élaboration de cybercapacités a ajouté à la complexité de la paix et de la sécurité internationales. En 2017, pour réduire le risque de conflit découlant de l'utilisation des TIC, le Département a aidé les États participants de l'OSCE à mettre au point des mécanismes de communication en cas de crise afin de prévenir une escalade, notamment en recourant au Réseau de communication de l'OSCE pour partager des préoccupations avec d'autres États.

Le Département a continué d'apporter son concours aux États participants, à leur demande, pour appliquer les MDC de l'OSCE dans le domaine de la cybersécurité/sécurité des TIC. Ce soutien a comporté la réalisation d'une analyse des problèmes rencontrés par les États pour appliquer les MDC et une contribution à l'élaboration d'un plan de travail pour remédier à ces problèmes. Par ailleurs, une conférence interrégionale sur la cybersécurité/sécurité des TIC a permis aux partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération de contribuer aux efforts déployés pour promouvoir la cyberstabilité entre États. Des activités de formation au niveau sous-régional, axées sur l'état de préparation des pays, leurs stratégies et leur résilience, ont contribué à promouvoir la coopération entre responsables politiques et experts techniques sur les problèmes liés aux TIC.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les activités de lutte contre le terrorisme ont continué de bénéficier d'un degré élevé de priorité. La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme a été le thème principal de la conférence à l'échelle de l'OSCE sur la lutte contre ce fléau, au cours de laquelle l'importance d'une approche pluridimensionnelle pour combattre le terrorisme et ses causes profondes a été soulignée. Plus de 500 participants de haut niveau, praticiens, universitaires et représentants de la société civile de la majorité des

États participants et de tous les pays partenaires de l'OSCE pour la coopération, ainsi que de 35 organisations internationales et régionales et de plus de 95 organisations de la société civile ont pris part à cette conférence.

Insistant sur l'importance de leur engagement, des représentants de la jeunesse ont réaffirmé qu'ils faisaient partie de la solution à la menace du terrorisme. Ils ont présenté les recommandations élaborées au cours de quatre ateliers sous-régionaux de la jeunesse organisés sous l'égide de la campagne #UnitedCVE sur les médias sociaux, qui a touché plus de 40 millions de personnes en ligne.

À l'appui des efforts déployés à l'échelle nationale pour lutter contre le terrorisme, une série de cours de formation avancée et de formation de formateurs axés sur l'analyse, les enquêtes, la perturbation financière des réseaux terroristes et l'inscription de personnes sur la liste des sanctions de l'ONU ont été dispensés au Kirghizistan et au Kazakhstan en coopération avec le Programme mondial de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) contre le blanchiment d'argent.

Face au regain d'intérêt des États participants pour cette question, quatre activités d'évaluation du risque et de gestion des crises consacrées à la protection des infrastructures non nucléaires critiques contre les attaques terroristes émanant du cyberspace ont été effectuées à Belgrade, Bratislava, Skopje et Tirana. Pour prévenir l'exploitation de l'Internet par des terroristes, un cours en ligne librement accessible a été élaboré afin de montrer comment les terroristes exploitaient l'Internet pour leurs buts ignobles et expliquer comment faire face à cette menace. Des séminaires sur le renforcement des réponses de la justice pénale au terrorisme, dans le respect de l'état de droit, ont été organisés à Prishtinë/Priština et Astana en s'appuyant sur le Mémorandum de Rabat adopté par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Des formations à la prévention et à la lutte contre les enlèvements contre rançon ont par ailleurs été organisées à l'intention d'ONG actives dans des zones à hauts risques et des policiers chargés de résoudre ce type d'affaires. En outre, un séminaire national sur une approche faisant intervenir l'ensemble de la société pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme a eu lieu à Oulan-Bator.

SÉCURITÉ ET GESTION DES FRONTIÈRES

Le Réseau des points de contact nationaux de l'OSCE pour la sécurité et la gestion des frontières a continué de s'employer à promouvoir le dialogue et le travail en réseau au travers d'activités de formation, de séminaires thématiques et d'ateliers. La réunion annuelle du Réseau, axée sur les menaces émergentes et la coopération transfrontalière et soutenue par la Présidence autrichienne de l'OSCE, a eu lieu en Autriche en mars.

L'équipe mobile de formation de l'OSCE, qui se compose de 17 douaniers et spécialistes de la lutte antiterroriste chargés d'identifier les combattants terroristes étrangers potentiels, a dispensé des stages de formation en Bosnie-Herzégovine, en Ouzbékistan et en Ukraine.

Le tout premier séminaire à l'échelle de l'OSCE sur l'échange de données concernant les passagers a eu lieu en septembre à la suite d'une série d'ateliers sur l'instauration de systèmes d'information préalable sur les voyageurs organisés en Albanie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et au Kirghizistan.

Le DMT a élaboré un guide de la délimitation et de la démarcation comportant un recueil des bonnes pratiques en la matière dans l'espace de l'OSCE et l'a publié en novembre en Biélorussie.

Il a par ailleurs créé le Réseau des points de contact méditerranéens pour les questions de sécurité et de gestion des frontières et organisé des ateliers sur la lutte contre le trafic de biens culturels à Chypre et en Italie.

ACTIVITÉS POLICIÈRES MENÉES EN RÉPONSE AUX MENACES TRANSNATIONALES

Le DMT a concentré son action sur le renforcement des capacités des services de maintien de l'ordre des États participants de l'OSCE en contribuant au perfectionnement et à la réforme de la police et en s'occupant de questions telles que la criminalité organisée, la lutte antiterroriste, les drogues illicites, la traite des êtres humains, l'introduction clandestine de migrants et la cybercriminalité.

Il a publié un guide sur les activités de police fondées sur le renseignement en anglais, albanais, bosnien, croate, macédonien et russe. À la suite de la présentation du guide à Vienne, le Département a organisé deux manifestations régionales à Skopje et Astana.

Pour faire face à l'afflux de migrants, un défi particulier pour les pays d'Europe du Sud-Est ces dernières années, le Département et le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains ont organisé, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'ONU DC, un séminaire régional sur les délits liés à la migration en Europe du Sud-Est.

Des activités de formation et de sensibilisation aux délits liés à la drogue commis en recourant au darknet et aux cryptomonnaies ont été menées en Biélorussie et en Ouzbékistan. Le lien qui existe entre drogues illicites, criminalité organisée et terrorisme a été étudié à la conférence de 2017 à l'échelle de l'OSCE sur la lutte contre les drogues.

L'argent est la principale incitation et motivation à commettre des délits graves. « Le crime ne devrait pas payer », ainsi s'intitulait la réunion annuelle des experts de police de l'OSCE de 2017 au cours de laquelle les participants ont passé en revue les moyens de renforcer les mesures permettant de repérer les flux financiers illicites, d'en déterminer l'origine et de confisquer les avoirs criminels.

Activités économiques et environnementales

Coordonnateur des activités économiques et environnementales : **Ambassadeur Vuk Žugić**

Budget : 2 262 000 euros (Budget unifié), 2 045 230 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 22 personnes

www.osce.org/secretariat/economic

www.osce.org/secretariat/environmental

www.osce.org/secretariat/eeforum

Conformément aux priorités établies par la Présidence autrichienne de l'OSCE pour la deuxième dimension, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales a renforcé son engagement dans les domaines de la participation économique et du verdissement de l'économie, notamment dans le cadre du Forum économique et environnemental, dont le vingt-cinquième anniversaire a été célébré en 2017.

Le vingt-cinquième Forum économique et environnemental de l'Organisation était axé sur le verdissement de l'économie et la mise en place de partenariats pour la sécurité dans la région de l'OSCE. Les débats menés au cours des séances du Forum ont contribué à la décision du Conseil ministériel intitulée « Promotion de la participation économique dans l'espace de l'OSCE ». En complément à la deuxième réunion préparatoire du Forum tenue à Astana, le Bureau du Coordonnateur a organisé l'atelier d'experts de l'OSCE sur l'échange de meilleures pratiques avec l'Asie centrale dans le domaine des énergies renouvelables, qui a eu lieu à Vienne en décembre.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Bureau du Coordonnateur a aidé les États participants à élaborer et appliquer des outils et des mécanismes de lutte contre la corruption. En Mongolie, il a organisé un stage de formation à l'action collective dans la lutte contre la corruption. Le Bureau a élaboré une série de recommandations visant à améliorer la sécurité juridique, l'efficacité et l'uniformité des processus administratifs et les a présentées au Parlement mongol, le Grand Khoural d'État.

Le Bureau du Coordonnateur a aussi répondu à des demandes d'assistance émanant directement des États participants. Pour donner suite à une mission d'évaluation des besoins en matière de lutte contre la corruption effectuée en Ukraine, il a collaboré avec des municipalités de l'est du pays afin de mettre au point des outils permettant d'améliorer les procédures de gouvernance.

À Vienne, le Bureau a organisé un atelier sur les politiques et les meilleures pratiques appliquées en matière de lutte contre la corruption à l'intention de hauts représentants des organismes de lutte anticorruption de Moldavie, de Mongolie, d'Ukraine et du Tadjikistan.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Bureau du Coordonnateur a continué de prêter son concours aux États participants pour procéder à des évaluations nationales des risques et renforcer leur capacité de prévenir et d'éliminer le blanchiment d'argent. Il a aidé le Gouvernement moldave à lancer son évaluation nationale des risques et un plan d'action pour lutter contre le blanchiment de

capitaux et le financement du terrorisme. L'OSCE, la Banque mondiale et l'UE ont organisé conjointement un atelier en vue de permettre aux parties prenantes d'analyser les résultats du plan d'action et de s'employer à résoudre les problèmes qui subsistent dans les domaines de la législation et de l'application.

CONNECTIVITÉ ET FACILITATION DU TRANSPORT ET DU COMMERCE

Comme suite à la décision sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la connectivité, le Bureau du Coordonnateur a aidé le Kazakhstan et la Biélorussie à orienter les efforts que ces pays déploient pour faciliter le commerce. Au cours de ses missions d'évaluation des besoins et de consultation, le Bureau du Coordonnateur a fourni des éléments d'orientation et des conseils pour renforcer le dialogue et la coordination entre les parties prenantes concernées des secteurs public et privé.

GOVERNANCE DE LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE

L'année 2017 a été caractérisée par des efforts renouvelés et constants pour mieux faire connaître et comprendre les principaux défis posés par la gouvernance de la migration, à la suite de l'adoption, à la Réunion du Conseil ministériel de Hambourg, de la décision sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance des déplacements massifs de migrants et de réfugiés et compte tenu des discussions qui se poursuivent concernant l'adoption du Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. La réunion d'experts organisée par l'OSCE et intitulée « Renforcement de la résilience des communautés locales face à la présence de migrants » a permis de déterminer des domaines dans lesquels la coopération était susceptible d'être intensifiée en ce qui concerne les déplacements massifs de personnes.

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre, le Bureau a organisé, pour la deuxième année consécutive, un débat d'experts sur le thème « La perception n'est pas la réalité : vers une nouvelle vision de la migration ». Le débat a porté essentiellement sur la représentation de la migration et l'impact que cela avait sur l'opinion publique. De plus, l'Université d'été sur la migration, organisée de concert avec l'OIM, s'est tenue à Prague. Elle a offert l'occasion à des membres des opérations de terrain de l'OSCE de nouer des contacts et d'avoir des échanges de vues.

En 2017 a été célébré le vingtième anniversaire de la création du poste de Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE qui a pour mission de « renforcer la capacité du Conseil permanent et des institutions de l'OSCE à étudier les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la sécurité. » L'Ambassadeur Vuk Žugić a été nommé à ce poste en avril 2017. Intervenant devant le Conseil permanent, il a déclaré ce qui suit : « La dimension économique et environnementale a fait ses preuves en tant qu'outil à la disposition de notre organisation pour renforcer la confiance entre les États participants. L'engagement de longue date du Bureau dans des domaines tels que la bonne gouvernance et la prévention de la corruption, la diplomatie de l'eau, la réduction des risques de catastrophe, l'énergie et, tout dernièrement, la connectivité économique sont d'excellents exemples à cet égard. »

GESTION DE L'EAU

L'OSCE a poursuivi son engagement de longue date dans le bassin fluvial du Dniestr en accompagnant la négociation, la signature et la ratification du Traité sur le Dniestr entre la Moldavie et l'Ukraine. Ce traité, cadre moderne de coopération et de développement durable transfrontaliers dans le domaine de l'eau, est entré en vigueur en juillet 2017. Pour concourir à sa mise en œuvre, le Bureau du Coordonnateur a lancé, de concert avec les opérations de terrain de l'OSCE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique pour l'Europe, un nouveau projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial.

Le Bureau a aussi mené à bonne fin des activités visant à mettre en contact des experts des questions d'eau d'Asie centrale et d'Afghanistan, l'accent étant mis sur les universitaires, les femmes et les jeunes. Dans le Caucase du Sud, des consultations techniques sur un projet d'accord-cadre entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie concernant le bassin de la Koura ont été finalisées en prévision de négociations officielles entre les deux pays.

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉNERGIES RENOUEVELABLES

Le Bureau du Coordonnateur a continué de prêter son concours aux États participants pour renforcer leurs capacités dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. À ce titre, il a notamment organisé un atelier à Astana (Kazakhstan) sur les normes de construction écologique en septembre et une visite d'experts turkmènes en énergie en Autriche, tout en aidant le Turkménistan à élaborer une feuille de route stratégique pour l'énergie solaire.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ

Un projet dirigé par l'OSCE concernant le changement climatique et la sécurité en Europe orientale, en Asie centrale et dans le Caucase du Sud a été mené à bonne fin durant l'été 2017 dans le cadre de l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), avec l'appui de l'UE et de la coopération autrichienne au développement. Parmi les principaux résultats du projet, il y a lieu de citer des évaluations du changement climatique et de la sécurité effectuées pour chaque région, une stratégie d'adaptation transfrontalière pour le bassin fluvial du Dniestr et une capacité accrue à évaluer les risques pour la sécurité pouvant découler du changement climatique ainsi qu'une sensibilité accrue à ces risques. Le Bureau du Coordonnateur a engagé les préparatifs d'un projet complémentaire qui visera également à mobiliser les pays d'Europe du Sud-Est.

RÉDUCTION DU RISQUE DE CATASTROPHE

Le Bureau du Coordonnateur a continué d'apporter son soutien à des activités menées à l'échelon local dans le domaine de la réduction du risque de catastrophe. Le projet « Réduction des risques et sécurité dans l'espace de l'OSCE » a été exécuté dans certains pays d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale. Dans le cadre de ce projet, le Bureau a dispensé des cours de formation à l'échelon local, aidé des administrations locales transfrontalières à élaborer des plans de réduction des risques de catastrophe à l'échelon local et favorisé la coopération entre elles.

BONNE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

En 2017, le réseau des centres Aarhus, au nombre de 60 répartis dans 14 États participants de l'OSCE, a célébré son quinzième anniversaire. Ces centres servent de lieu de dialogue entre citoyens, pouvoirs publics et secteur privé sur les défis environnementaux. À la sixième session de la Réunion des parties à la Convention d'Aarhus, tenue à Budva (Monténégro), les membres du réseau ont débattu de leur contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

L'OSCE a aidé les pays du Caucase du Sud à faire face aux risques environnementaux découlant des déchets dangereux stockés sur d'anciens sites industriels abandonnés. En Géorgie, l'Organisation a aidé à évaluer les risques sur certains de ces sites, s'est attachée à hiérarchiser les « points chauds » en fonction de l'ampleur et de la gravité des risques et s'est employée à élaborer des mesures d'atténuation de ces risques. Des activités similaires ont été lancées en Arménie. Les résultats de ces évaluations permettront d'éclairer l'élaboration des politiques et la planification des actions à entreprendre en Arménie et en Géorgie.

Les décharges de résidus d'uranium en Asie centrale constituent un risque non seulement pour la population locale, mais aussi pour la sécurité régionale en raison de l'activité sismique et du fait que les décharges se situent à proximité de fleuves transfrontaliers. Avec le soutien de l'UE et dans le cadre de l'Initiative ENVSEC, l'OSCE a favorisé la participation des parties prenantes à l'assainissement d'anciens sites de stockage d'uranium prioritaires, comme celui de Maili-Suu au Kirghizistan, au travers d'activités de formation et de sensibilisation menées par les centres Aarhus.

Lutte contre la traite des êtres humains

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Ambassadrice Madina Jarbussynova**

Budget : 1 003 300 euros (Budget unifié), 437 229 euros, (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 10 personnes

www.osce.org/secretariat/trafficking

Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains aide les États participants de l'OSCE à prévenir la traite des êtres humains, poursuivre les auteurs de ce crime odieux et en protéger les victimes. Dans le contexte des situations de crise qui persistent dans la région de l'OSCE et dans son voisinage, il s'est employé à élaborer des bonnes pratiques pour améliorer les réponses de la justice pénale et il a effectué des visites de pays dans le but de mieux faire connaître ces pratiques. Il s'est aussi efforcé de favoriser la collaboration dans le cadre de partenariats multipartites aux niveaux tant national qu'international.

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LES SITUATIONS DE CRISE ET D'URGENCE HUMANITAIRE

Le risque de traite des êtres humains, en particulier à des fins d'exploitation par le travail et sexuelle, continue d'augmenter dans la région de l'OSCE et dans son voisinage en raison de situations de crise comme les flux migratoires, les conflits, les déplacements et les urgences humanitaires de grande ampleur. La traite des personnes dans les situations de crise est restée au centre des préoccupations cette année. En 2017, la Représentante spéciale a effectué plusieurs visites officielles de centres de protection temporaire et de premier accueil en Grèce, en Italie et en Serbie. Ces visites ont été effectuées à des fins de rassembler des informations pour un rapport d'évaluation des besoins, intitulé « First Identification and Reception Facilities for Refugees and Migrants in the OSCE Region », que le Bureau a publié par la suite. En Ukraine, le Bureau a dispensé des cours de formation à l'intention des observateurs de la MSO de l'OSCE sur le signalement des cas possibles de traite d'êtres humains et les moyens de veiller à ce que les activités de la Mission ne contribuent pas à quelque forme d'exploitation que ce soit. Depuis juin 2017, le Bureau étudie les liens possibles entre activités terroristes et traite des êtres humains en recensant et en analysant des affaires et des études de cas de toute la région de l'OSCE et dans lesquelles des groupes terroristes ont recruté des personnes à des fins d'exploitation diverses en usant de méthodes fallacieuses ou de la force.

FORMATION FONDÉE SUR LA SIMULATION POUR LUTTER CONTRE LA TRAITE LE LONG DES VOIES DE MIGRATION

Plus de 190 policiers, avocats, procureurs, inspecteurs du travail, enquêteurs financiers et criminels, journalistes, prestataires de services sociaux, médiateurs culturels et représentants de la société civile de 47 États participants et de quatre partenaires de l'OSCE pour la coopération ont pris part à trois exercices de simulation à Vicence (Italie). Ces exercices visaient à améliorer la coopération transfrontalière, passer en revue les cadres réglementaires pour l'identification et la protection des victimes, sensibiliser aux aspects de la traite des êtres humains liés au genre, accroître l'utilisation des outils financiers pour enquêter sur les trafiquants et dédommager les victimes, ainsi qu'étudier de nouveaux moyens d'intensifier la coopération et l'échange de données aux niveaux national et international. Les simulations

ont porté sur des cas d'exploitation sexuelle et par le travail des migrants et des enfants en se concentrant sur l'efficacité des enquêtes et des poursuites tout en conservant une approche axée sur les victimes.

VISITES DE PAYS

À l'appui de l'action menée par l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains, le Bureau de la Représentante spéciale a effectué un certain nombre de visites de pays pour s'y entretenir avec des représentants des pouvoirs publics, des parlementaires, des membres du corps judiciaire et des représentants d'organisations internationales et d'ONG. Ces visites et des visites de suivi ont été effectuées dans plusieurs États participants de l'OSCE, dont le Canada, le Danemark, la Fédération de Russie et la Mongolie. Des rapports de visite ont été publiés sur l'Arménie, la Fédération de Russie et la Turquie.

METTRE FIN AU TRAFIC D'ENFANTS

Les enfants étant particulièrement vulnérables et exposés à l'exploitation par le travail et sexuelle, aux mariages forcés, au prélèvement d'organes, à la mendicité et autres activités criminelles, la dix-septième conférence de l'Alliance contre la traite des personnes tenue en avril 2017 était axée sur l'identification des menaces pour les enfants en situation de crise et des pratiques prometteuses en ce qui concerne les systèmes de protection, ainsi que sur l'élaboration de politiques visant à prévenir et combattre le trafic d'enfants. La conférence a servi de cadre à des débats concrets qui ont permis de formuler des recommandations pratiques et axées sur les enfants, une attention particulière ayant été accordée à leurs droits et à leur intérêt supérieur.

PRÉVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT GRÂCE AUX PRATIQUES ADOPTÉES ET AUX MESURES PRISES PAR LES GOUVERNEMENTS

En novembre 2017, le Bureau de la Représentante spéciale a tenu à Genève le dernier d'une série de cinq ateliers sur la prévention de la traite des êtres humains grâce aux pratiques adoptées et aux mesures prises par les gouvernements. Des ateliers auxquels ont participé de nombreux représentants des pouvoirs publics, de la société civile, d'organisations internationales, du secteur privé et du monde universitaire ont aussi eu lieu à Berlin, Londres, Stockholm et Astana. Les débats y ont porté, entre autres thèmes, sur les pratiques prometteuses pour prévenir la traite des êtres humains dans les marchés publics et les chaînes d'approvisionnement. En décembre 2017, le Bureau a parachevé la première version des lignes directrices intitulées « Flexible Model Guidelines for Governments on Preventing Trafficking in Human Beings in Supply Chains », conçues pour harmoniser les politiques et les règlements dans l'ensemble de la région de l'OSCE afin que les entreprises n'aient pas à s'adapter à des règles disparates dans différentes aires de juridiction.

CONFÉRENCE DE MOSCOU SUR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

En juillet 2017, en coopération avec le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, le Bureau a organisé à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou une conférence de deux jours à l'échelle de l'OSCE sur les partenariats public-privé dans la lutte contre la traite. Cette conférence a réuni quelque 200 représentants de 40 États participants et partenaires de l'OSCE pour la coopération ainsi que de pays ne faisant pas partie de son

espace, d'organisations internationales, d'entités non gouvernementales, du secteur privé, de syndicats, du monde universitaire et des médias. Ils ont eu des échanges de vues sur les cadres et instruments internationaux pertinents, l'ampleur de la traite dans l'économie privée, les rôles des gouvernements et du secteur privé, et les projets et activités de l'OSCE en la matière.

Égalité des genres

Conseillère principale pour les questions de genre : **Amarsanaa Darisuren**

Budget : 426 800 euros (Budget unifié), 235 208 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 8 personnes

www.osce.org/secretariat/gender

L'égalité des genres est un domaine prioritaire pour l'Organisation, l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de ces dernières contribuant à la réalisation de la sécurité globale. L'OSCE s'emploie à promouvoir l'égalité des genres dans le cadre de la sécurité globale, y compris les femmes, la paix et la sécurité, la participation économique des femmes et la lutte contre la violence à leur égard. Les progrès accomplis dans les trois dimensions de l'OSCE ont été évalués au cours de la deuxième Conférence d'examen sur l'égalité entre les sexes tenue les 12 et 13 juin et organisée par la Section s'occupant des questions de genre, la Présidence autrichienne de l'OSCE et le BIDDH.

FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Bien que le rôle important joué par les femmes dans la prévention et le règlement des conflits ainsi qu'en matière de consolidation de la paix a été reconnu, les femmes sont encore largement sous-représentées dans le domaine de la médiation des conflits, y compris dans la région de l'OSCE. Pour remédier à cette situation, l'Équipe d'appui à la médiation et la Section s'occupant des questions de genre ont organisé une retraite de haut niveau sur l'inclusion des femmes et les processus de paix efficaces. Vingt personnes, dont de hauts représentants de la Présidence autrichienne, des opérations de terrain, des institutions et du Secrétariat, ainsi que du Groupe des Amis de la médiation de l'OSCE, ont pris part à cette retraite.

En partenariat avec Inclusive Security, organisme sis à Washington, la Section s'occupant des questions de genre a organisé à Vienne la deuxième Académie de l'OSCE consacrée aux plans d'action nationaux relatifs à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces académies aident les États participants de l'OSCE à élaborer ou à améliorer leurs plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de cette résolution. Dix-neuf États participants ont bénéficié de cette initiative à ce jour. Un atelier sur la mise en œuvre de la résolution 1325 a par ailleurs été organisé en Ukraine à l'intention de représentants des administrations régionales, de la police et des organisations de la société civile du pays.

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

Les femmes dans la région de l'OSCE tout entière sont encore soumises chaque jour à la violence. En 2017, de concert avec ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population, la Section s'occupant des questions de genre a organisé une réunion en marge de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine tenue à Varsovie. Au cours de cette réunion, les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles ont été examinées et Dalia Leinarte, Présidente du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, a fait un exposé. Les participants y ont débattu des mesures visant à lutter contre la violence fondée sur le genre et des moyens de mieux la faire connaître.

La Section s'occupant des questions de genre a continué d'encourager les hommes et les garçons à lutter contre la violence sexiste et à promouvoir l'égalité entre les sexes. Plus de 50 représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et des milieux universitaires de toute la région de l'OSCE ont participé à une réunion d'experts pour échanger les meilleures pratiques en matière de renforcement de l'engagement des hommes. En parallèle de la réunion, la troupe de théâtre serbe Reflektor a joué la pièce Macho Men dans le cadre d'un projet qui encourage les jeunes hommes à s'insurger contre les comportements et les pratiques néfastes.

« En tant que plus importante organisation régionale de sécurité au monde, l'OSCE a un rôle important à jouer pour faire en sorte que les femmes et les filles se sentent en sécurité chez elles, à l'école, au travail et dans les lieux publics. »

Thomas Greminger
Secrétaire général

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

Direction : **Ingibjörg Sólrún Gísladóttir** (depuis le 19 juillet 2017), Michael Georg Link (jusqu'au 30 juin 2017)

Budget : 16 279 300 euros (Budget unifié), 7 296 195 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 84 personnes recrutées sur le plan international et 77 sur le plan local (dont 31 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/office-for-democratic-institutions-and-human-rights

Principale institution de l'OSCE concentrant son action sur la dimension humaine de la sécurité, le BIDDH sis à Varsovie apporte son soutien, son aide et ses conseils aux États participants et à la société civile pour promouvoir la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, la tolérance et la non-discrimination, ainsi que les questions concernant les Roms et les Sintis.

En 2017, le BIDDH a lancé une nouvelle base de données d'observateurs des élections et continué de promouvoir la protection des droits de l'homme et de favoriser la tolérance et la non-discrimination ainsi que d'observer des élections dans toute la région de l'OSCE.

« Seules des institutions et des pratiques démocratiques fortes, fondées sur les principes du pluralisme, de l'inclusion et de l'état de droit, peuvent servir de fondement à des sociétés dans lesquelles les droits et les intérêts de tous peuvent être promus et protégés. Les sociétés qui s'appuient sur ces valeurs sont aussi les mieux équipées pour trouver des solutions pacifiques lorsque ces droits et ces intérêts se heurtent. »

Ingibjörg Sólrún Gísladóttir
Directrice du BIDDH de l'OSCE

ÉLECTIONS

En 2017, le BIDDH a continué de soutenir les processus démocratiques dans toute la région de l'OSCE en observant les élections et les référendums dans 20 États participants. Pendant l'année, il a publié plus de 60 rapports sur des activités électorales. Dans ces rapports, les processus électoraux ont été évalués de façon approfondie par rapport aux engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE, aux obligations internationales et autres normes et des recommandations ont été faites aux États participants sur les moyens d'améliorer la transparence et la qualité de leurs élections. Le Bureau a prêté son concours à 13 États participants pour appliquer ses recommandations électorales en leur fournissant des avis techniques au cours de visites effectuées sur place ou en passant en revue les amendements proposés à leur législation électorale. Il a également consolidé sa méthodologie d'observation des élections en formant des observateurs électoraux et en publiant deux nouvelles publications, à savoir des lignes directrices intitulées « Guidelines for Public Security Providers in Elections » et un manuel intitulé « Handbook on Observing and Promoting the Electoral Participation of Persons with Disabilities ». Le 28 novembre, le BIDDH a accueilli à Vienne le troisième séminaire électoral, qui était axé sur l'observation des élections et le rôle de la technologie dans les processus électoraux.

LE BIDDH DE L'OSCE LANCE UNE NOUVELLE BASE DE DONNÉES D'EXPERTS DES ÉLECTIONS

Le 26 juin 2017, le BIDDH a lancé une nouvelle base de données d'experts des élections (electionexpert.odhr.pl) en vue d'améliorer la gestion du recrutement du personnel pour toutes ses activités d'observation d'élections. Cette nouvelle base de données vise à accroître la transparence et l'efficacité des procédures d'inscription et de recrutement des observateurs, ainsi qu'à permettre de veiller à l'équilibre géographique et entre les sexes dans la composition du personnel des missions d'observation d'élections.

DÉMOCRATISATION

En 2017, le BIDDH a poursuivi son action visant à promouvoir l'indépendance et la responsabilité de la justice ainsi que la diversité et la parité hommes-femmes au sein de la magistrature. Dans ce cadre, il s'est employé à renforcer les capacités de 46 ONG à s'assurer de l'équité des procès. Les activités du Bureau liées à la gouvernance démocratique étaient axées sur la promotion de l'éthique parlementaire et le renforcement des cadres de réglementation des finances politiques ; le renforcement du rôle des femmes dans les processus décisionnels ; la promotion des institutions démocratiques intégrant la distinction homme-femme ; et la promotion de la participation de groupes sous-représentés, notamment les jeunes et les personnes handicapées, à la vie politique. Le BIDDH a prêté son concours à des États participants pour élaborer des textes de lois conformes aux normes internationales et rendre leurs processus législatifs plus transparents et efficaces. Ces travaux ont été complétés par des améliorations apportées à la base de données législatives en ligne du BIDDH (legislationline.org), qui aide les États participants à rendre leur législation conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. Tout au long de l'année, le BIDDH a répondu à des demandes de soutien dans le domaine de la migration en organisant des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'intention de plus de 500 praticiens, en élaborant des recommandations pratiques sur les problèmes émergents liés à la migration et en lançant une importante nouvelle ressource pour la gestion des identités et des documents de voyage intitulée « Compendium of Good Practices in Identity Management ».

DROITS DE L'HOMME

En 2017, le BIDDH a continué de suivre la situation en ce qui concerne la liberté de réunion pacifique dans les États participants. Il a publié un rapport sur la situation des défenseurs des droits de l'homme dans la région de l'OSCE intitulé « The Responsibility of States: Protection of Human Rights Defenders in the OSCE Region (2014-2016) ». Le BIDDH a aussi effectué une série de visites dans divers pays pour rassembler des informations sur les pratiques nationales de lutte contre la traite dans le but d'actualiser la publication intitulée « National Referral Mechanisms – Joining Efforts to Protect the Rights of Trafficked Persons: A Practical Handbook ». Il a par ailleurs organisé des activités de renforcement des capacités et fourni à des acteurs étatiques et non étatiques des avis d'experts sur des questions liées aux droits de l'homme. Ces activités de formation et ces débats étaient axés sur les thèmes suivants : droits de l'homme et lutte contre le terrorisme ; surveillance policière des manifestations publiques et liberté de réunion pacifique ; prise en compte de la question du genre et des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité ; et prévention de la torture. D'autres projets ont porté sur la liberté de religion ou de conviction, la protection des défenseurs des droits de l'homme, le renforcement des institutions nationales de défense des droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme. Quant au séminaire annuel sur la

dimension humaine, il a eu pour thème les droits des enfants, l'accent étant mis sur les enfants en situation de risque.

LE BIDDH DE L'OSCE ACCUEILLE DES DÉBATS SUR LES MOYENS DE PROMOUVOIR LA DIMENSION HUMAINE DE LA SÉCURITÉ EN UKRAINE

Plus de 150 représentants de la société civile, d'organisations internationales et du monde universitaire, ainsi que des responsables gouvernementaux et des élus, se sont réunis à Kiev pour examiner les résultats des activités menées avec le soutien du BIDDH afin de renforcer la dimension humaine de la sécurité en Ukraine.

TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION

Tout au long de l'année 2017, le BIDDH a continué de travailler avec les États participants de l'OSCE et la société civile sur des questions liées à la tolérance et à la non-discrimination. La majorité des États participants sont convenus de mettre en œuvre les programmes de formation de la police et des procureurs à la lutte contre les crimes de haine qui leur donnent des éléments d'orientation pour identifier ce type de crime et en poursuivre les auteurs. Le BIDDH a également publié sur un site Web dédié (hatecrime.osce.org) des données détaillées émanant des États participants sur les crimes inspirés par la haine. Le 16 novembre 2017, des représentants du BIDDH se sont entretenus, avec des points de contact nationaux chargés de ces crimes, des meilleures pratiques pour leur enregistrement et leur traitement.

L'année 2017 a aussi marqué le début d'un projet sur deux ans visant à trouver une réponse globale aux crimes inspirés par la haine dans quatre États participants. Le Bureau a continué de lutter contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance à l'égard des musulmans et des chrétiens. Deux conférences ont été organisées durant l'année : la première sur l'intolérance à l'égard des musulmans et la deuxième sur l'intolérance à l'égard des chrétiens. Dans le cadre du projet « Passer des mots à l'action dans la lutte contre l'antisémitisme », le BIDDH a élaboré une publication intitulée « Understanding Anti-Semitic Hate Crime and the Security Needs of Jewish Communities », qui fournit aux enseignants des orientations pédagogiques sur l'antisémitisme et des informations sur les moyens de former des coalitions entre différentes communautés.

QUESTIONS CONCERNANT LES ROMS ET LES SINTIS

L'OSCE est résolue à accroître la sécurité et la sûreté des communautés de Roms et de Sintis, ainsi qu'à promouvoir la participation des Roms et des Sintis, en particulier des femmes et des jeunes, à la vie publique et politique. Dans le cadre de la Semaine annuelle des Roms tenue au Parlement européen, le BIDDH a organisé, de concert avec la Commission Helsinki des États-Unis, l'atelier sur le renforcement d'une direction diversifiée, de la participation et de la représentation des Roms, y compris des femmes et des jeunes, à la vie publique et politique. Durant la Réunion supplémentaire sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue à Varsovie, le Bureau a organisé une activité parallèle sur les bonnes pratiques en matière de soutien de la participation des jeunes roms et sintis dans la région de l'OSCE. Préalablement à cette activité, il a animé une séance de formation préparatoire destinée à des représentants de la société civile des communautés de Roms et de Sintis et consacrée à leur participation politique et à la défense de leurs intérêts. Il a aussi dispensé à des policiers polonais, hongrois et ukrainiens cinq cours de formation de

deux jours sur une police efficace et respectueuse des droits de l'homme dans les communautés roms et sintis.

MISSIONS D'OBSERVATION D'ÉLECTIONS EFFECTUÉES EN 2017

Composées d'une équipe restreinte d'experts et d'observateurs à long et à court terme

12 février	Turkménistan	Élection présidentielle
15 mars	Pays-Bas	Élection législative
26 mars	Bulgarie	Élection législative anticipée
2 avril	Arménie	Élection législative
2 avril	Serbie	Élection présidentielle
16 avril	Turquie	Référendum constitutionnel
23 avril	France	Élection présidentielle
3 juin	Malte	Élection législative anticipée
8 juin	Royaume-Uni	Élection générale
11 juin	France	Élection législative
25 juin	Albanie	Élection législative
26 juin et 7 juillet	Mongolie	Élections présidentielles
11 septembre	Norvège	Élection législative
24 septembre	Allemagne	Élection législative
15 octobre	Autriche	Élection législative anticipée
15 octobre	Kirghizistan	Élection présidentielle
15 et 29 octobre	Ex-République Yougoslave de Macédoine	Élections municipales
20 et 21 octobre	République tchèque	Élection législative
22 octobre	Slovénie	Élection présidentielle
21 octobre et 12 novembre	Géorgie	Élections locales
28 octobre	Islande	Élection législative anticipée

Haut-Commissaire pour les minorités nationales

Haut-Commissaire : **Ambassadeur Lamberto Zannier** (depuis le 19 juillet 2017)

Budget : 3 407 600 euros (Budget unifié), 3 42 270 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 17 personnes recrutées sur le plan international et 14 sur le plan local (dont 3 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/high-commissioner-on-national-minorities

Le bureau du Haut-Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants, ou entre eux, et de rechercher un règlement rapide.

Pendant la première moitié de l'année, le bureau a été dirigé par son directeur Henrik Villadsen, qui a assuré l'intérim dans l'attente de la nomination d'un successeur à Astrid Thors, dont le mandat avait pris fin en août 2016.

Lamberto Zannier a été nommé Haut-Commissaire en juillet 2017, après quoi il a commencé à s'acquitter de son mandat. Il s'est attaqué à un certain nombre de problèmes liés aux minorités nationales et aux risques de conflit dans l'espace de l'OSCE en mettant l'accent, entre autres thématiques, sur l'accès à la justice et les minorités nationales, ainsi que sur la gestion de la diversité.

ACCÈS À LA JUSTICE ET MINORITÉS NATIONALES

En novembre, le Haut-Commissaire a lancé de nouvelles recommandations intitulées « The Graz Recommendations on Access to Justice and National Minorities ». Ce lancement a été suivi de manifestations parallèles à la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine en novembre et à la Réunion du Conseil ministériel en décembre, tenues toutes deux à Vienne, où ces recommandations ont été présentées aux États participants de l'OSCE et à d'autres parties prenantes.

Les Recommandations de Graz sont destinées à aider les États participants de l'OSCE dans leur action visant à accroître la confiance des minorités nationales dans leurs systèmes de justice. En effet, le manque de confiance peut nuire à la cohésion sociale, favoriser l'isolement et augmenter le risque de conflit ethnique.

INTÉGRATION DE SOCIÉTÉS PLURIELLES

Le Haut-Commissaire a poursuivi les travaux de longue haleine menés par son bureau pour promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'intégration dans toute la région de l'OSCE, conformément aux Lignes directrices de Ljubljana sur l'intégration dans des sociétés marquées par la diversité. Il a aidé la Moldavie à améliorer sa Stratégie de consolidation des relations interethniques, notamment en prêtant son concours au pays pour l'élaboration d'un plan d'action, qui a été adopté en novembre 2017. Le bureau du Haut-Commissaire a par ailleurs contribué à une évaluation de la mise en œuvre du concept du Kirghizistan pour le renforcement de l'unité du peuple et des relations interethniques (2013–2017) devant servir de base à des politiques d'intégration ultérieures. En Géorgie, le

Haut-Commissaire a continué de fournir des avis et un soutien pour la mise en œuvre de la Stratégie d'État sur l'égalité civique et du Plan d'action correspondant (2015–2020).

ÉDUCATION

Le bureau du Haut-Commissaire a continué de soutenir l'éducation dans le sud de la Serbie, notamment dans le cadre des travaux inscrits dans la durée qu'il mène avec le département de Bujanovac de la Faculté d'économie de Subotica de l'Université de Novi Sad. Le Haut-Commissaire a noué le dialogue avec le Gouvernement ukrainien sur les meilleurs moyens de prendre en considération la diversité ethnique et linguistique de la société du pays, en particulier dans le contexte de sa nouvelle loi sur l'éducation. Ayant abordé cette question lors de la visite qu'il a effectuée en Ukraine en décembre, il s'est déclaré pleinement favorable aux politiques visant à renforcer le rôle de la langue d'État pour une intégration efficace, tout en insistant sur l'importance d'une politique inclusive tenant compte des besoins de groupes très divers.

Le bureau du Haut-Commissaire a continué d'aider les pays d'Asie centrale au travers d'un programme régional sur l'éducation. En mai, le Haut-Commissaire a soutenu les premières olympiades du multilinguisme en Asie centrale, qui se sont déroulées au Kazakhstan et étaient axées sur les langues maternelles, les langues d'État et les langues officielles, ainsi que les langues étrangères. Les olympiades ont réuni 102 étudiants de 25 universités kazakhes, kirghizes et tadjikes qui, collectivement, parlent 18 langues. En décembre, le Haut-Commissaire a organisé une conférence sur l'éducation multilingue et interculturelle à Chymkent (Kazakhstan) à l'intention de spécialistes et de responsables politiques de dix États participants de l'OSCE. En Moldavie, il a contribué à l'introduction de l'éducation multilingue dans les jardins d'enfants de l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie. Il s'est également rendu à l'Université de l'Europe du Sud-Est, à Tetovo, où il a insisté sur la nécessité d'honorer l'héritage du premier Haut-Commissaire, Max van der Stoep, père fondateur de l'Université, y compris en s'opposant et en mettant fin à la ségrégation dans l'éducation et la société.

DICTIONNAIRES BILINGUES

Dans le cadre d'une initiative inscrite dans la durée visant à promouvoir l'intégration des sociétés, à améliorer l'éducation multilingue et à contribuer à bâtir des passerelles entre les communautés d'Europe du Sud-Est, le Haut-Commissaire a dirigé l'élaboration de dictionnaires bilingues illustrés pour élèves de l'enseignement primaire. Les premiers exemplaires de ces dictionnaires serbe-albanais/albanais-serbe et macédonien-albanais/albanais-macédonien ont été distribués dans des écoles de Skopje, Tetovo, Gostivar et autres lieux du sud de la Serbie. Les deux dictionnaires sont aussi disponibles en ligne et comme applications pour mobiles iOS et Android.

Représentant pour la liberté des médias

Représentant : **Harlem Désir** (depuis le 19 juillet 2017), **Dunja Mijatović** (jusqu'au 10 mars 2017)

Budget : 1 481 600 euros (Budget unifié), 582 869 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 15 personnes

www.osce.org/representative-on-freedom-of-media

En 2017, l'OSCE a célébré le vingtième anniversaire de la décision prise par les États participants concernant le mandat du Représentant pour la liberté des médias. Ce dernier a pour mission d'observer l'évolution de la situation des médias dans les États participants et de prôner et d'encourager le plein respect des principes et des engagements de l'Organisation concernant la liberté d'expression et la liberté des médias.

PRINCIPAUX PROBLÈMES

Les journalistes sont victimes presque quotidiennement d'attaques dans la région de l'OSCE. La majorité des interventions du Représentant (203 en 2017 dans 34 États participants) concernaient la sûreté des journalistes et leur droit de travailler sans voir leur sécurité physique menacée. Le Représentant est aussi intervenu fréquemment dans des cas où des journalistes ont été emprisonnés, accusés de soutenir le terrorisme ou mis en examen pour crimes économiques ou diffamation criminelle. Plus de 170 journalistes sont actuellement en prison dans la région de l'OSCE.

Soucieux de quantifier la mesure dans laquelle les meurtriers de journalistes restent impunis, le Bureau du Représentant pour la liberté des médias a dressé une liste des membres des médias ayant été assassinés dans la région de l'OSCE ces 25 dernières années et des réponses apportées par la justice à ces assassinats. Cette liste compte 399 noms et montre que, dans 85 % des cas, les auteurs ou les organisateurs n'ont pas été traduits en justice. La lutte contre l'impunité reste une priorité du Représentant.

Les menaces et actes d'intimidation, hors ligne et en ligne, y compris le ciblage de femmes journalistes, constituent une menace grave à la liberté des médias. En 2017, le Représentant a redoublé d'efforts pour aider les États participants à lutter contre les menaces proférées en ligne contre les femmes journalistes. Dans le cadre d'une série d'ateliers organisés à Vienne et de la campagne sur la sûreté des femmes journalistes en ligne (#SOFJO), des journalistes, des universitaires et des membres de la société civile se sont réunis pour débattre d'actions de soutien, de meilleures pratiques et de réactions novatrices face au harcèlement en ligne.

Les fausses nouvelles, appelées parfois « fake news », et la propagande ont persisté en 2017. Le Représentant a plaidé invariablement en faveur d'un journalisme de qualité, de la réfutation de la désinformation et de l'investissement dans l'éducation aux médias. Une déclaration conjointe sur la liberté d'expression et les fausses nouvelles, la désinformation et la propagande a été publiée par le Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, le Rapporteur spécial de l'Organisation des États américains pour la liberté d'expression et le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Cette déclaration contient une série de recommandations.

RENFORCEMENT DU JOURNALISME PROFESSIONNEL ET PROMOTION DU DIALOGUE ENTRE JOURNALISTES

En 2017, le Représentant a continué de s'employer à promouvoir le dialogue entre journalistes russes et ukrainiens instauré par le Bureau en 2014. Des représentants de syndicats de journalistes ont participé à trois reprises à des tables rondes organisées sous les auspices du Bureau pour s'entretenir de leurs besoins communs et des normes professionnelles. Un groupe de jeunes journalistes russes et ukrainiens a participé, de concert avec de hauts représentants de syndicats de journalistes, à un atelier de production de médias à Vienne.

Le Bureau a débuté un dialogue avec des représentants de journalistes chypriotes grecs et chypriotes turcs dans le but de les aider à élaborer de meilleures normes d'éthique et de meilleurs mécanismes d'autorégulation à Chypre. En étroite coopération avec les syndicats de journalistes de l'île, le Représentant a amorcé l'élaboration d'un glossaire de termes sensibles utilisés par les médias et formulé des recommandations pour des alternatives au langage stéréotypé. Il a aussi mis en place un échange à l'intention des jeunes journalistes chypriotes grecs et turcs.

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES MÉDIAS ET CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS DANS LE CADRE DE L'OSCE

Durant l'année, le Représentant :

- est intervenu dans 203 cas dans 34 États participants ;
- s'est rendu dans 19 États participants ;
- a procédé à dix analyses juridiques dans sept États participants ; et
- a publié une étude sur les lois relatives à la diffamation et aux injures dans la région de l'OSCE, étude dans laquelle il a passé en revue les lois en vigueur en la matière dans les États participants de l'Organisation et conclu que le droit pénal continuait d'être utilisé abusivement pour restreindre excessivement la liberté des médias.

CONFÉRENCES

Le Bureau a organisé des conférences annuelles régionales sur les médias à l'intention des États participants de l'OSCE d'Europe du Sud-Est (à Vienne), du Caucase du Sud (à Tbilissi) et d'Asie centrale (à Tachkent), qui ont réuni des praticiens des médias pour échanger des données d'expérience avec des collègues, des représentants des pouvoirs publics et des experts internationaux.

Les grandes menaces pour la liberté des médias et la liberté d'expression, en particulier dans les régions touchées par des conflits et des crises ont été les thèmes principaux de la conférence intitulée « Liberté des médias dans des environnements volatiles » organisée par le Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias à Vienne en juin.

De concert avec la Présidence autrichienne de l'OSCE et la Présidence tchèque du Conseil de l'Europe, le Bureau du Représentant pour la liberté des médias a organisé en octobre une conférence sur le rôle et les responsabilités des intermédiaires Internet.

Début décembre, en coopération avec l'Université de Vienne, le Bureau du Représentant a organisé un débat d'experts sur les entraves à la liberté des médias qu'entraîne le fait que des meurtres de journalistes restent impunis.

OPÉRATIONS DE TERRAIN

Outre ses organes politiques, l'OSCE dispose d'un réseau de 16 opérations de terrain situées en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale.

Opérations de terrain en 2017

Les opérations de terrain de l'OSCE aident les pays hôtes à mettre en pratique les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Organisation et à renforcer les capacités locales grâce à des projets spécifiques qui répondent à leurs besoins. Leurs activités varient en fonction du contexte dans lequel chacune d'elle intervient, ainsi que de la situation dans le pays hôte. Les opérations de terrain, qui sont régies par un mandat, permettent à l'OSCE de gérer les crises, de jouer un rôle déterminant pendant la période qui suit un conflit et de contribuer ainsi à rétablir la confiance entre les communautés touchées. Beaucoup d'opérations de terrain contribuent à des activités d'alerte rapide et de prévention des conflits ; certaines mènent également des activités d'observation et rendent compte de la situation sur le terrain.

EN 2017, L'OSCE DISPOSAIT DES OPÉRATIONS DE TERRAIN SUIVANTES :

EUROPE DU SUD-EST

Présence en Albanie
Mission en Bosnie-Herzégovine
Mission au Kosovo
Mission au Monténégro
Mission en Serbie
Mission à Skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission en Moldavie
Mission spéciale d'observation en Ukraine
Coordonnateur de projets en Ukraine
Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et Donetsk

CAUCASE DU SUD

Bureau à Erevan, fermé le 31 août 2017

ASIE CENTRALE

Centre à Achgabat
Bureau du Programme à Astana
Bureau du Programme à Bichkek
Bureau du Programme à Douchanbé
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

Présence en Albanie

Chef de la Présence : **Ambassadeur Bernd Borchardt**

Budget : 2 892 700 euros (Budget unifié), 259 291 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 16 personnes recrutées sur le plan international et 62 sur le plan local (dont 4 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/presence-in-albania

En 2017, la Présence en Albanie a poursuivi son partenariat avec des institutions albanaises en fonction de leurs priorités communes. Elle a continué de contribuer au renforcement du rôle des citoyens et d'utiliser la dimension régionale de l'OSCE pour relever les défis régionaux.

DÉFIS COMMUNS, ENGAGEMENTS COMMUNS

La Présence a poursuivi son action multiforme contre la corruption en coopérant avec les autorités centrales et locales, les jeunes et le secteur privé. Elle a renforcé la capacité du Groupe interinstitutionnel contre la criminalité environnementale à détecter, traiter et poursuivre les crimes environnementaux et la corruption.

Les efforts de lutte contre la traite ont continué d'être soutenus par la Présence dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire fondée sur la prévention, la protection et l'action pénale.

La Présence a en outre contribué à renforcer la capacité du pays à lutter contre la criminalité aggravée et organisée au moyen d'activités de police fondées sur le renseignement. Elle a formulé des recommandations concrètes pour améliorer les procédures médico-légales et la gestion des informateurs par la police d'État.

En 2017, la Présence a lancé, en collaboration avec la Présidence de l'OSCE, une nouvelle approche qui met l'accent sur les jeunes. Un programme intitulé « Youth Trail : Promoting OSCE Values in the Western Balkans », le premier du genre, a réuni 37 jeunes participants de toute la région et donné lieu à un échange animé d'informations et d'idées sur la démocratie, le militantisme, la sécurité et la coopération.

« Des projets importants, tels que le programme Youth Trail, lancé par la Présence de l'OSCE, donnent aux jeunes de la région l'occasion de se rencontrer et de débattre de questions importantes ; ils aident une nouvelle génération de jeunes militants à concrétiser notre ambition pour des Balkans européens. »

Erion Veliaj
Maire de Tirana

DES CITOYENS ACTIFS

La Présence a continué d'œuvrer en faveur de la participation active des citoyens aux activités liées aux trois dimensions de l'OSCE. En intervenant dans des zones sous-développées, y compris auprès des groupes vulnérables, elle a accru la capacité des citoyens à s'engager dans des processus de participation et de suivi démocratiques en

dispensant des cours de formation, en élaborant des outils pratiques et en facilitant l'accès à l'information.

Avant les élections législatives de 2017, la Présence a organisé une campagne d'éducation des électeurs à l'intention de 760 femmes et jeunes Roms. Dans le cadre de la campagne « Pour les Roms, avec les Roms », des jeunes Roms se sont employés à créer des points de contact dans onze bureaux électoraux roms répartis dans le pays, ce qui leur a permis de communiquer à leurs communautés un certain nombre d'informations sur les droits électoraux. La Présence a également contribué à produire et à diffuser un spot télévisé contre la fraude électorale.

Par ailleurs, la Présence a aidé les membres des parlements à sensibiliser leurs électeurs et encouragé et soutenu les activités multipartites. Pour favoriser la transparence, la responsabilité et la gouvernance démocratique des institutions, elle a également facilité les débats et la participation du public à la commission de l'Assemblée sur le travail, les questions sociales et la santé.

SÉCURITÉ HUMAINE, DROITS HUMAINS

La Présence a continué de contribuer à l'amélioration de la résilience des institutions et des populations locales face aux menaces que représentent l'extrémisme et la radicalisation. Elle a organisé des activités de renforcement des capacités pour les conseils locaux de sécurité en encourageant la participation des citoyens et la mise en place d'une police de proximité. En 2017, la Présence a commencé à aider les autorités à se concentrer sur les aspects relatifs aux droits de l'homme dans les cas d'extrémisme violent, ainsi que sur la prévention de la radicalisation dans les prisons et les systèmes de probation.

Les activités de plaidoyer et de sensibilisation menées par la Présence en faveur des droits de l'homme ont consisté notamment à faciliter l'organisation du 12^e Festival international du film sur les droits de l'homme en Albanie. Ce festival a permis d'examiner les causes profondes et la dynamique complexe du populisme et du radicalisme et d'encourager les débats publics sur la façon de traiter ces questions sans porter atteinte aux droits de l'homme.

Ayant précédemment favorisé avec succès le débat public sur le passé de l'Albanie, la Présence a facilité l'organisation d'une école d'été sur l'héritage communiste du pays. Les étudiants ont examiné ce sujet au cours de discussions et de visites sur des lieux rappelant les heures sombres du régime communiste. Elle a également fait appel à des experts internes pour aider dans sa tâche la toute récente autorité albanaise chargée de traiter les dossiers de la police de sécurité de l'État durant la période communiste.

INSTITUTIONS RENFORCÉES, INSTITUTIONS APPRÉCIÉES

Dans le cadre de l'aide pluriannuelle qu'elle fournit à la radio-télévision albanaise pour devenir un service public crédible, la Présence a contribué à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement ainsi qu'aux préparatifs visant à créer un centre de formation et des forums publics sur le rôle des médias du service public.

La Présence a continué d'aider le pays à renforcer un processus législatif inclusif, transparent et responsable, en mettant l'accent sur l'utilisation efficace des mécanismes de consultation. Elle a organisé des activités de renforcement des capacités à l'intention des responsables

publics, des ONG et des universitaires. Sur cette base, elle a élaboré des directives sur la loi relative à la consultation et à la notification publiques afin d'accroître les capacités des parties prenantes concernées.

Dans le cadre de la réforme de la justice en Albanie, la Présence s'est associée au BIDDH de l'OSCE, ainsi qu'à divers acteurs locaux et internationaux, afin de former 23 représentants d'ONG sur les droits à un procès équitable et le suivi des procédures judiciaires. Grâce à l'initiative « Pour une justice sans lenteurs » de la Présence, qui vise à accroître l'efficacité des procédures judiciaires, la durée des procédures et le nombre d'audiences improductives ont diminué dans tous les tribunaux participants. La Présence a continué de faire connaître les mesures alternatives à l'emprisonnement et de renforcer la coopération entre les agents de probation, les juges et les procureurs, de sorte que le recours à ces mesures de substitution a progressivement augmenté.

PARTENARIATS

En 2017, les partenaires ont été, notamment, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne de radiodiffusion, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'UE, plusieurs organismes des Nations Unies, la Mission européenne d'assistance au système de justice albanais (EURALIUS), le Bureau régional de coopération pour la jeunesse (RYCO), le programme international d'assistance à la formation en matière d'enquêtes pénales des États-Unis, la Fondation Friedrich Ebert et l'Initiative pour l'Europe centrale.

Mission en Bosnie-Herzégovine

Chef de la Mission : **Ambassadeur Bruce G. Berton**

Budget : 11 373 600 euros (Budget unifié), 932 889 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 29 personnes recrutées sur le plan international et 290 sur le plan local (dont 11 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/mission-to-bosnia-and-herzegovine

La Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine a continué de jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la capacité de la Bosnie-Herzégovine de mettre en place un environnement de sécurité durable et stable, d'améliorer la gouvernance de l'environnement et de consolider ses fondements démocratiques. Elle a appuyé les grandes réformes en cours et s'est employée à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens.

JEUNESSE ET GENRE

La Mission s'est attachée à promouvoir la participation politique des femmes en coopérant avec les partis politiques pour améliorer les structures et les procédures internes, ainsi qu'à lutter contre la violence conjugale en renforçant les moyens d'action des policiers. Elle a soutenu l'observation des procès en matière de violence conjugale et fourni des outils techniques pour renforcer la collaboration entre les divers intervenants dans ce domaine. Le Groupe consultatif de jeunes, groupe innovant composé de jeunes volontaires de tout le pays, a aidé la Mission à prendre en compte les points de vue de la jeunesse, par exemple en faisant participer les jeunes à la planification et à la mise en œuvre d'activités visant à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.

RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

La Mission a publié un rapport sur la justice pour les survivants des violences sexuelles liées au conflit en Bosnie-Herzégovine et les progrès accomplis par les tribunaux en Bosnie-Herzégovine pendant la période 2014-2016. Elle s'est inspirée des conclusions des activités d'observation des procès pour organiser une série de sessions de formation à l'intention de la magistrature et de la police sur certains sujets liés aux enquêtes et aux poursuites concernant des crimes graves. Elle a apporté une assistance technique à ses homologues afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes qui entravent les travaux de la justice concernant les crimes de guerre, les crimes inspirés par la haine et la traite des êtres humains.

FAITS MARQUANTS EN 2017

- La Mission a organisé un atelier sur le droit pénal international et la justice transitionnelle à l'intention de 20 étudiants en droit et en criminologie de sept universités de Bosnie-Herzégovine.
- La première condamnation pour crimes inspirés par la haine a été prononcée en Bosnie-Herzégovine, en application de la loi y relative de 2016, qui avait été modifiée en tenant compte des recommandations de la Mission.

À la suite des efforts constants de plaidoyer déployés par la Mission, une disposition, attendue de longue date, sur l'absence de poursuites et de condamnation des victimes de la traite, a été adoptée dans le code pénal de la Republika Srpska.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA HAINE ET L'EXTRÉMISME

Trente et une Coalitions contre la haine, composées de 280 organisations et particuliers, ont continué d'agir dans tout le pays. Avec l'appui de la Mission, elles ont organisé 150 manifestations sociales dans 34 lieux différents. Ces activités visaient à prévenir les crimes inspirés par la haine et les incidents motivés par des préjugés, ainsi qu'à encourager la tolérance et la coopération interethnique.

UN ENSEIGNEMENT NON DISCRIMINATOIRE DE QUALITÉ

En coopération avec des élus, des administrateurs scolaires, des enseignants et des parents, la Mission a continué d'exercer son rôle de chef de file en aidant le pays hôte à réformer son système éducatif et à prévenir la discrimination dans l'enseignement. Elle a répondu aux nouveaux défis et tensions provoqués par l'instrumentalisation de l'éducation aux fins d'aggraver les divisions sociales.

À Jajce, la Mission a aidé les étudiants à empêcher l'instauration d'un nouveau système de « Deux écoles sous un même toit », ce qui aurait aggravé la ségrégation ethnique dans l'enseignement. Cette action a pu être menée en renforçant la coordination avec la communauté internationale et en exerçant une forte pression sur des structures politiques à haut niveau, des autorités locales, des directeurs d'écoles, des enseignants, des chefs religieux et des étudiants.

La Mission a mis la touche finale aux directives pour la reconnaissance de la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Ces directives avaient pour but d'aider les enfants, les parents, les administrateurs scolaires et tous ceux qui bénéficient d'une éducation à identifier et combattre la discrimination dans l'enseignement.

RENFORCEMENT DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX

La Mission a intensifié son action en faveur du dialogue interreligieux entre les différentes ethnies et les différents groupes confessionnels du pays, en particulier dans les communautés où les questions ethniques et religieuses sont sensibles. Elle a contribué à organiser huit manifestations dans différentes communautés locales du pays ainsi que deux grandes manifestations au niveau de l'État. La Mission a également facilité les travaux du Conseil interreligieux du pays. En avril, elle a aidé, entre autres initiatives, les membres de ce Conseil à se rendre dans quatre lieux où des atrocités avaient été commises contre des Bosniaques, des Serbes, des Croates et des Juifs pendant le conflit des années 1990 et durant la Seconde Guerre mondiale. C'était la première fois que des dirigeants de différentes communautés religieuses rendaient hommage ensemble aux victimes de chacun des groupes ethniques.

APPUI À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION À TOUS LES NIVEAUX

La Mission a démarré de nouvelles activités visant à aider les autorités nationales et locales à lutter contre la corruption. Son action s'est concentrée sur l'élaboration et l'application effective de la législation anticorruption prioritaire ainsi que sur la coordination entre divers

organes de lutte contre la corruption. La Mission a aidé le pays à rationaliser ses efforts pour lutter contre la corruption dans le cadre institutionnel actuel, caractérisé par une grande complexité et composé de politiques fragmentées de lutte anti-corruption mises en œuvre à différents échelons de l'administration centrale. En 2017, elle a continué d'aider les autorités à accroître le contrôle parlementaire des institutions et des organes administratifs du secteur de la sécurité, et s'est efforcée de renforcer la transparence et la responsabilité en améliorant la protection des lanceurs d'alerte, la prévention des conflits d'intérêts et la déclaration de patrimoine des responsables publics.

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET DE LA RADICALISATION CONDUISANT AU TERRORISME

S'appuyant sur le plan d'action national relatif à la Stratégie antiterroriste 2015-2020, la Mission a élargi son assistance aux acteurs locaux afin qu'ils soient en mesure de lutter contre l'extrémisme violent et à la radicalisation conduisant au terrorisme. Ces acteurs ont pu bénéficier de la vaste présence de la Mission sur le terrain en Bosnie-Herzégovine et des avantages de son approche globale, qui intègre tous les aspects de cette problématique dans ses activités. La Mission a dirigé les travaux effectués au niveau international pour améliorer la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes et de munitions et a commencé à soutenir la lutte contre la cybercriminalité et la criminalité liée au cyberspace.

SENSIBILISATION AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de ses travaux visant à renforcer la gouvernance et la protection de l'environnement, la Mission a continué de fournir une assistance logistique au réseau des centres Aarhus répartis à travers le pays et à soutenir ses efforts de sensibilisation. Elle a renforcé les capacités locales de réduction des risques de catastrophe et de préparation à leurs effets en participant à l'organisation, au suivi et à l'évaluation d'un exercice de terrain organisé par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe. L'exercice a permis de simuler plusieurs scénarios, notamment les inondations de 2014.

LIBERTÉ DES MÉDIAS

La Mission a assuré le suivi de cas de violations de la liberté d'expression et a haussé le ton pour défendre les médias. En septembre, elle a aidé l'institution du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine à présenter son rapport spécial sur le statut et la sécurité des journalistes dans le pays. L'amélioration des normes professionnelles dans le domaine du journalisme, notamment la couverture médiatique des campagnes politiques et la recherche de solutions pour le financement du service public de radiodiffusion, a continué de figurer au cœur des travaux de la Mission.

PARTENARIATS

La Mission a aidé le Parlement européen des jeunes de Bosnie-Herzégovine à tenir sa session nationale annuelle et la Présidence du pays à organiser une visite sans précédent dans les communautés locales de l'ouest de la Bosnie-Herzégovine. Elle a également facilité les visites du Conseil interreligieux à Sarajevo, Vitez et Kneževo. Une conférence sur l'information et la liberté des médias a été organisée en coopération avec la Commission mixte pour l'intégration européenne de l'Assemblée parlementaire. La Mission et le Bureau

du HCR ont célébré ensemble la Journée mondiale des réfugiés en projetant le film « Chasing a Dream » à Sarajevo.

Mission au Kosovo

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jan Braathu**

Budget : 17 510 500 euros (Budget unifié), 348 953 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 76 personnes recrutées sur le plan international et 370 sur le plan local (dont une au titre d'un projet extrabudgétaire)

www.osce.org/mission-in-kosovo

Sur le plan politique, l'année 2017 a été riche en événements au Kosovo¹. La Mission s'est bien adaptée aux circonstances et a démontré sa pertinence à toutes les parties prenantes. Les principales activités de la Mission ont consisté à aider à recueillir les bulletins de vote du scrutin présidentiel serbe dans l'ensemble du Kosovo, ainsi qu'à faciliter la tenue des élections législatives et municipales dans les quatre municipalités du nord du Kosovo. Au cours de ces trois opérations de grande envergure, la Mission a veillé à ce que les bureaux de vote soient accessibles et à atténuer les tensions éventuelles. Elle a participé à de vastes activités d'observation sur le terrain, notamment en ce qui concerne des questions touchant des communautés non majoritaires, et fourni des solutions immédiates aux problèmes recensés.

DROITS DES COMMUNAUTÉS

Grâce aux efforts de sensibilisation déployés par la Mission pour promouvoir le dialogue intercommunautaire, 19 municipalités de trois régions ont signé des déclarations conjointes dans lesquelles elles s'engagent à élaborer et approuver des plans communs pour la promotion des relations intercommunautaires.

La Mission a organisé un premier forum de haut niveau sur le respect des dispositions linguistiques, qui a réuni des fonctionnaires et des intervenants de pays bilingues et multilingues. Ce forum avait pour but de sensibiliser les institutions locales aux droits linguistiques et d'améliorer la mise en œuvre du cadre juridique au Kosovo, qui est jugé conforme aux normes internationales les plus avancées en matière de multilinguisme. Il a servi de base à la Mission pour poursuivre ses efforts de sensibilisation dans ce domaine.

INTERVENTIONS AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS

À Lubozhdë/Ljubožde, la Mission a aidé les rapatriés à obtenir des pièces d'identité.

La Mission a contribué à apporter une réponse multiforme et multiethnique aux problèmes de pénurie d'eau et de vols de bétail à Novo Brdo/Novobërdë.

La Mission s'est efforcée de trouver une solution acceptable pour la communauté musulmane et pour l'Église orthodoxe serbe en ce qui concerne la Zone spéciale de protection autour de l'Église orthodoxe serbe de Lipjan/Lipljan.

1 Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, s'entend en conformité avec la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Mission a contribué à l'achat de détecteurs de mouvements et demandé une surveillance policière renforcée de la propriété de Kata Grujić, rapatriée ayant été cambriolée à plusieurs reprises.

APPUI LÉGISLATIF

La Mission a examiné 20 projets de loi, six règlements, six instructions administratives et six documents conceptuels rédigés par des entités gouvernementales. Pour améliorer la conformité linguistique et appuyer l'intégration judiciaire, elle a procédé à un examen de neuf lois importantes pour le fonctionnement du système judiciaire. Elle a relevé 49 erreurs de fond dans les versions en langue serbe de ces lois et a vivement recommandé l'approbation d'un projet de loi relatif aux actes juridiques du gouvernement. Ce travail a permis d'approuver rapidement les versions en langue serbe de toutes les lois, qui sont désormais sur un pied d'égalité avec la législation en langue albanaise. La Mission a assisté, en tant qu'observatrice, à 2 404 audiences relatives à 1 414 affaires judiciaires, tant au pénal qu'au civil en s'intéressant en priorité aux affaires de terrorisme, de corruption, de droits des femmes, de violence conjugale, de crimes de guerre et de droits communautaires, notamment les litiges interethniques.

DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Dans le cadre du travail que la Mission mène avec des associations de journalistes et des institutions judiciaires, un coordonnateur des poursuites a été nommé pour prendre en charge les affaires concernant des crimes contre des journalistes, ce qui a abouti à plusieurs condamnations en octobre.

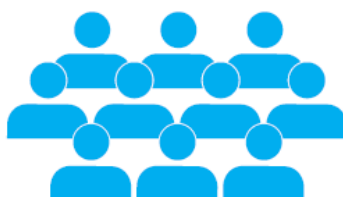
La Mission, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, a lancé une initiative d'éducation aux médias et formé 14 enseignants locaux en la matière. À la suite d'une phase pilote qui s'est déroulée dans sept établissements secondaires du premier cycle, il est prévu d'intégrer l'éducation aux médias dans le programme éducatif officiel.

APPUI AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX

En 2017, la Mission a joué un rôle de premier plan dans la facilitation des processus électoraux.



2 April 2017
Collection of votes
operation in Kosovo
for the Serbian
presidential election



11 June 2017
Support in the conducting
of the early Kosovo
Assembly elections in
northern Kosovo



22 October 2017
Support in the
conducting of local
elections in northern
Kosovo

Figures

2 avril 2017 : Collecte des bulletins de vote pour l'élection présidentielle serbe

11 juin : Contribution à la conduite des élections législatives anticipées dans le nord du Kosovo

22 octobre 2017 : Appui à la conduite des élections locales dans le nord du Kosovo

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Afin de renforcer la coopération entre la police et la population, la Mission a contribué à créer de nouveaux comités locaux de sécurité publique et à les former à la surveillance policière de proximité. Cela porte le nombre total de comités à 60, dont 11 dans les quatre municipalités du nord, et quelque 600 membres participent à la mise en œuvre de diverses initiatives locales visant à améliorer la sécurité et la sûreté dans leurs régions. Avec l'appui de la Mission, l'Académie de sécurité publique du Kosovo a reçu son agrément, en tant qu'établissement, et un agrément pour son programme de licence.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN CHIFFRES

- 60 comités locaux de sécurité publique (composés de quelque 600 membres), dont 11 comités locaux dans les quatre municipalités du nord ;
- 26 cours de formation à l'intention de plus de 500 participants d'organismes de sécurité publique et de la société civile ;
- 68 ateliers, séminaires et tables rondes ayant réuni environ 2 000 participants d'organismes de sécurité publique et de la société civile ;
- des ateliers pour examiner 11 stratégies et plans d'action dans le domaine de la sécurité et de la sûreté ;
- Plus de 50 activités menées pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du gouvernement contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Mission a collaboré avec l'Association des femmes de la police du Kosovo pour développer les compétences des femmes officiers de police en matière d'encadrement et de direction et formé des membres de l'Association au recrutement des femmes à des fonctions de commandement opérationnel. En 2018, elle prévoit d'élaborer un dernier module de cette plateforme de formation, dans le but de mettre en place un programme de stages dans des services de police européens pour quelque 14 femmes officiers de haut rang qui ont achevé les modules précédents.

DIALOGUE INTERCONFESSIONNEL

La Mission a continué d'encourager le dialogue interconfessionnel et de promouvoir la tolérance religieuse en invitant des représentants de la communauté musulmane, de l'Église

orthodoxe serbe, de la communauté catholique, de l'Église évangélique protestante, de la communauté juive et de l'Ordre de Tarikat à participer à des activités conjointes, des forums, des conférences, des ateliers et des visites de sites religieux.

À la suite des forums interconfessionnels organisés avec le soutien de de la Mission, le 21 septembre a été proclamé « Journée de la tolérance religieuse » par l'assemblée municipale à Pejë/Peć.

PARTENARIATS

La Mission a appuyé et favorisé les travaux du RYCO dans le but de promouvoir la réconciliation et la coopération régionale. Elle a organisé huit séances pour informer le public de la création et de l'objet du RYCO, ainsi que des possibilités de financement connexes. Des plans de coopération technique ont été élaborés au cours d'une réunion tenue en novembre des points focaux régionaux de l'OSCE pour les jeunes et des représentants du RYCO. La Mission a coopéré étroitement avec la Présence de l'OSCE en Albanie. Elle a également coorganisé une réunion de planification OSCE-RYCO à Tirana pour identifier d'autres possibilités d'activités conjointes.

Mission au Monténégro

Chef de la Mission : **Ambassadrice Maryse Daviet**

Budget : 2 146 200 euros (Budget unifié), 211 333 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 8 personnes recrutées sur le plan international et 29 sur le plan local

www.osce.org/mission-to-montenegro

En 2017, la Mission a continué d'aider le Monténégro à poursuivre son processus de réforme et à donner suite aux recommandations du BIDDH de l'OSCE en ce qui concerne les élections législatives qui ont eu lieu dans le pays en octobre 2016. Elle a également aidé la Commission électorale d'État du Monténégro à renforcer sa capacité à gérer des élections et l'Agence pour les médias électroniques à appliquer les recommandations relatives à la publicité politique. Elle a coopéré étroitement avec des partenaires nationaux pour continuer de promouvoir la liberté des médias, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la coopération en matière de sécurité et l'égalité femmes-hommes.

APPUI AUX RÉFORMES ÉLECTORALES

La Mission a fourni une assistance technique à la Commission électorale d'État pour renforcer ses capacités institutionnelles. L'appui a consisté notamment à mettre à disposition des experts électoraux internationaux ; dispenser une formation sur la planification stratégique et opérationnelle des membres et du personnel de la Commission et des commissions électorales municipales ; dispenser une formation à l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux ; promouvoir l'intégration d'une perspective de genre ; et fournir du nouveau matériel de bureau pour accroître l'efficacité de la Commission. À l'appui des efforts déployés par l'Agence pour les médias électroniques en vue d'améliorer le cadre juridique régissant la publicité politique, la Mission a demandé une étude comparative sur la publicité politique et les campagnes médiatiques. Cette étude, qui fournit une comparaison générale des méthodes employées dans différents systèmes juridiques et formule des recommandations pour améliorer les cadres juridiques existants, a été communiquée aux parties prenantes.

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES CONTENUS PRÉJUDICIALES DANS LES MÉDIAS ET SUR INTERNET

En coopération avec le Bureau de la protection des droits de l'homme et l'Agence pour les médias électroniques du Monténégro, la Mission a conçu et mis en œuvre une campagne de sensibilisation visant à améliorer les normes en matière de communication professionnelle, promouvoir les droits de l'enfant et empêcher qu'ils ne soient utilisés à des fins de publicité politique. Elle a apporté son soutien à une conférence régionale organisée pour examiner les moyens de protéger les enfants des contenus préjudiciables dans les médias et sur Internet, l'accent étant mis spécialement sur la prévention de l'exploitation des enfants dans la publicité politique.

UN GUIDE SUR LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES QUI RENDENT COMPTE DES ACTIONS DE PROTESTATION

À la suite d'arrestations arbitraires et d'actes de maltraitance et d'intimidations de la part de la police ainsi que d'entraves aux journalistes qui rendent compte de manifestations publiques

au Monténégro, la Mission a élaboré un guide en monténégrin à l'usage des médias sur la sécurité des journalistes qui couvrent des manifestations. Cinq cents exemplaires du guide ont été distribués à des journalistes et des représentants de médias, ainsi qu'une centaine d'accessoires, notamment des insignes de presse visibles, pour apporter une sécurité supplémentaire pendant les reportages.

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS PRÉALABLES CONCERNANT LES VOYAGEURS

La Mission a aidé le Monténégro à mettre en place un système national de renseignements préalables concernant les voyageurs (API). Une feuille de route pour la mise en œuvre de ce système au Monténégro a été élaborée par l'OSCE en collaboration avec le Groupe de la gestion de la sécurité frontalière du DMT.

APPUI AU BUREAU RÉGIONAL DE COOPÉRATION POUR LA JEUNESSE

La Mission a contribué à la réconciliation et la coopération régionales entre les jeunes en apportant son soutien à une manifestation organisée par le RYCO. De jeunes photographes de la région y ont présenté leur travail dans le cadre d'une exposition intitulée « View of my neighbour ». La Mission a aidé le Bureau régional à lancer un appel à projets en organisant conjointement dix séances d'information publiques pour quelque 340 étudiants dans l'ensemble du Monténégro. Les séances ont permis d'élaborer des projets favorisant la réconciliation en s'appuyant sur la mobilité, la coopération et l'activisme des jeunes de la région. La Mission s'est également employée à renforcer les capacités des ONG à élaborer des propositions pertinentes.

EXAMEN DE LA QUESTION DES MARIAGES PRÉCOCES FORCÉS

La Mission a demandé une analyse pour déterminer les facteurs qui contribuent aux mariages précoces forcés dans six municipalités (Podgorica, Cetinje, Nikisic, Berane, Bjelo Polje et Herceg Novi), et élaborer un plan type local pour les aider à mettre en œuvre la Stratégie nationale pour l'inclusion des Roms et des Égyptiens. Les conclusions de l'analyse ont été présentées lors d'une conférence nationale, où les participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche globale pour lutter contre les mariages précoces forcés.

ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES POUR PROTÉGER LES DROITS DES VICTIMES DE LA TRAITE

Pour protéger les droits des victimes de la traite, la Mission a aidé, en partenariat avec le Ministère monténégrin de l'intérieur, un groupe de travail composé d'experts de l'OSCE et du Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains, de magistrats, d'agents des services de poursuites, de policiers et de membres de la société civile, à élaborer des lignes directrices à l'intention de la police, des agents des services de poursuites et des juges.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PARLEMENT

En coopération avec le Parlement monténégrin et le BIDDH, la Mission a organisé des ateliers pour renforcer les compétences et les capacités des commissions parlementaires afin de procéder à des analyses de la législation sous l'angle de l'égalité femmes-hommes. Ces ateliers ont utilisé l'outil du BIDDH destiné aux législateurs intitulé « Making Laws Work for

Women and Men : A Practical Guide to Gender-Sensitive Legislation ». La Mission a également facilité les discussions avec les membres du personnel parlementaire sur la façon d'améliorer les tâches qui leur incombent et a fourni des exemples de pratiques administratives et procédurales optimales.

ASSISTANCE AU PROGRAMME DE DÉMILITARISATION DU MONTÉNÉGRO POUR LA DESTRUCTION DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES INSTABLES

Au titre du Programme de démilitarisation du Monténégro, un volume total de 91,41 tonnes de munitions conventionnelles instables ont été détruites dans de bonnes conditions de sécurité, en partenariat avec le Gouvernement monténégrin et le PNUD.

PARTENARIATS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, la Mission a travaillé en étroite coopération avec toute une série d'institutions et d'organismes publics, de même qu'avec plusieurs partenaires internationaux, dont les organismes des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne de radiodiffusion, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) et diverses missions diplomatiques au Monténégro.

Mission en Serbie

Chef de la Mission : **Ambassadeur Andrea Orizio**

Budget : 6 238 000 euros (Budget unifié), 3 073 414 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 20 personnes recrutées sur le plan international et 119 sur le plan local (dont 11 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/mission-to-serbia

En 2017, la Mission a aidé la Serbie à renforcer son cadre institutionnel et politique afin que les systèmes judiciaires et répressifs soient responsables et efficaces, la démocratie inclusive et les médias indépendants et de qualité. Adaptant ses activités à l'évolution des besoins du pays hôte, elle a travaillé en partenariat avec des institutions publiques, la société civile et des médias pour favoriser la participation, renforcer leurs capacités et faciliter la coopération régionale.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

S'appuyant sur la déclaration d'intention des procureurs régionaux d'intensifier la coopération régionale dans la lutte contre la criminalité organisée, la Mission a poursuivi la mise en place d'un réseau de procureurs chargés de la criminalité organisée et facilité l'organisation d'une troisième conférence régionale à Rome. Cette conférence a permis à des procureurs d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, de Hongrie, d'Italie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de Roumanie, de Serbie et de Slovénie d'améliorer la coopération et d'échanger des informations sur la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

La Mission a collaboré avec le Ministère de l'intérieur pour rendre opérationnelle l'Équipe spéciale de lutte contre le trafic illicite de migrants, qui est rapidement devenue un modèle pour d'autres pays de la région. Afin de renforcer encore la coopération régionale, la Mission a encouragé l'échange d'informations entre l'Équipe spéciale et ses homologues des pays voisins. Dans le cadre des activités qu'elle mène pour aider la Serbie à s'attaquer aux menaces transnationales émergentes, la Mission a également coopéré avec des partenaires compétents pour examiner les nouveaux défis posés par la cybersécurité ainsi que les moyens de les relever.

SOUTIEN À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET AU PROFESSIONNALISME DES MÉDIAS

En 2017, la Mission a favorisé le dialogue entre les institutions de l'État, les professionnels des médias, les milieux universitaires et la société civile sur les solutions qui existent en matière de politiques des médias :

- Pour faire participer le milieu universitaire à l'analyse du contenu médiatique d'intérêt public et à la refonte des politiques relatives aux médias, la Mission a organisé une conférence régionale sur la crédibilité des médias qui a réuni des chercheurs de l'Europe du Sud-Est spécialisés dans ce domaine.
- En vue d'aider les décideurs et les professionnels des médias à répondre aux exigences de l'ère numérique, la Mission, en partenariat avec l'Allemagne, a organisé

une conférence internationale intitulée « Agenda for Change : Developing Media in the Digital Age », à Belgrade.

- Au niveau local, la Mission a animé dix débats sur l'éducation aux médias et sur le rôle des médias locaux dans la diffusion de contenus d'intérêt public. Les débats ont réuni plus de 400 participants, notamment de la société civile et des collectivités locales.
- La Mission a facilité un échange entre deux éminents journalistes de Serbie et d'Albanie. Sur un total de 12 articles, les deux journalistes ont examiné des sujets visant à renforcer la compréhension mutuelle entre leurs sociétés respectives.

INCLUSION DES MINORITÉS NATIONALES – LE SERBE EN TANT QUE LANGUE ÉTRANGÈRE

Pour aider la Serbie à veiller à ce que les jeunes des communautés minoritaires nationales aient un accès équitable au marché du travail et aux institutions publiques, la Mission a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer des normes pour l'enseignement de la langue serbe en tant que langue étrangère. Cette matière est enseignée dans les écoles primaires et secondaires qui dispensent une éducation dans les langues des minorités nationales. En 2017, la Mission a contribué à l'élaboration de programmes d'enseignement correspondants et facilité la formation de 400 enseignants de 90 écoles primaires et 40 écoles secondaires où l'enseignement est dispensé en albanais ou en hongrois.

VERS UN SYSTÈME DE JUSTICE MODERNE

Afin qu'un système judiciaire indépendant, responsable et efficace puisse être mis en place, la Mission a soutenu la réforme judiciaire et constitutionnelle qui est en cours en Serbie et aidé les membres des institutions publiques ainsi que les associations juridiques à développer leurs compétences dans ce domaine. En collaboration avec diverses institutions (Agence anticorruption, Chambre de commerce, etc.), elle a également soutenu la Serbie dans sa lutte contre la corruption. En partenariat avec le Ministère de la justice, elle a aidé le service pénitentiaire à adopter des mesures progressives pour améliorer l'éducation et la réinsertion des délinquants, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes.

« La stratégie la plus efficace pour freiner les comportements violents est de prévenir et de désamorcer l'extrémisme avant qu'il ne se transforme en violence. L'éducation, la collaboration avec les communautés locales et les jeunes, ainsi que l'éducation aux médias font partie des activités préventives à cet égard. Cette tâche nécessite une approche multidimensionnelle et globale ainsi que des efforts coordonnés de toutes les institutions et de tous les acteurs des communautés concernées. Leur adhésion et leur participation actives aux actions préventives sont essentielles à la viabilité à long terme de ces mesures. »

L'Ambassadeur Andrea Orizio,
Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie

PARTENARIATS

Pour resserrer les liens entre les jeunes de la région et renforcer l'autonomisation des femmes, la Mission a collaboré avec la Présence de l'OSCE en Albanie, la Mission de

l'OSCE en Bosnie-Herzégovine et la Mission de l'OSCE au Kosovo. En vue de s'attaquer aux problèmes posés de longue date par les déplacements de populations et les migrations, elle a continué de coopérer avec le HCR dans le cadre du Programme régional de logement, ainsi qu'avec la Mission de l'OSCE à Skopje. La Mission a également coopéré avec le Conseil de l'Europe pour former les responsables de l'administration pénitentiaire à identifier les signes de radicalisation et de terrorisme parmi les détenus.

Mission à Skopje

Chef de la Mission : **Ambassadrice Nina Suomalainen**

Budget : 6 442 600 euros (Budget unifié), 1 090 459 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 37 personnes recrutées sur le plan international et 111 sur le plan local (dont 6 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/mission-to-skopje

En 2017, la Mission de l'OSCE à Skopje s'est surtout employée à soutenir la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid, à faire progresser les relations interethniques, à jouer un rôle d'alerte précoce concernant l'évolution de la situation en matière de sécurité et à aider le pays à mettre en œuvre son processus de réforme. L'année 2017 a également marqué une étape importante pour la Mission, qui a commémoré son 25^e anniversaire.

PRÉSENCE SUR LE TERRAIN ET ALERTE PRÉCOCE

L'alerte précoce est au cœur du mandat de la Mission. Seule présence internationale dans le pays à disposer des capacités et des compétences nécessaires pour observer l'évolution de la situation en matière de sécurité à l'échelon national, elle a continué d'apporter une valeur ajoutée dans ce domaine en 2017 grâce à son action sur le terrain. Tout au long de l'hiver, la Mission a suivi la situation alors qu'une crise politique s'intensifiait dans le pays et que des manifestations avaient lieu quotidiennement pendant une période prolongée. Cette crise politique a culminé le 27 avril par une attaque contre le Parlement, au cours de laquelle la Mission a communiqué des informations en temps réel provenant du terrain au Secrétariat et à la Présidence de l'OSCE.

AMÉLIORATION DES PROCÉDURES DE GESTION DES ÉLECTIONS

L'un des objectifs de la Mission reste d'améliorer les procédures de gestion des élections. En 2017, elle a aidé la Commission électorale d'État à introduire des changements structurels conformément aux recommandations du BIDDH de l'OSCE. Afin d'améliorer l'accès des personnes handicapées au processus électoral, la Mission a aidé la Commission à dresser la carte de tous les bureaux de vote qui sont accessibles en fauteuil roulant et lui a fourni des avis d'experts sur la production de bulletins de vote en braille.

OBSERVATION DES PROCÈS

La Mission a poursuivi ses activités d'observation des procès en assistant à plus de 105 audiences concernant 16 affaires très médiatisées et 96 audiences relatives à 21 affaires relevant de la compétence du Bureau des poursuites spéciales. Elle a par ailleurs soutenu la coalition d'ONG All for Fair Trials dans l'observation de quelque 500 audiences de tribunaux liées à des affaires de droit pénal.

RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

La Mission a favorisé des débats entre 120 juges sur l'indépendance et la transparence du système judiciaire et formé plus de 180 juges et procureurs à la procédure pénale et à la coopération internationale en matière pénale. En outre, la Mission a contribué à la création de

la première « clinique juridique » à la faculté de droit de l'Université de Skopje, une structure qui fournit une aide juridique sur la loi anticorruption.

POLICE DÉMOCRATIQUE ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

La Mission a continué de s'employer à renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de l'intérieur en se concentrant sur les principes d'une police démocratique dans une société multiethnique. Elle a organisé, à l'intention de policiers, des stages de formation sur les moyens de repérer et de combattre la discrimination fondée sur le sexe sur les lieux de travail, d'enquêter sur les crimes motivés par la haine et d'en poursuivre les auteurs, ainsi que de réagir aux incidents graves. Pour aider la police à faire face aux menaces transnationales et à lutter contre la criminalité organisée, la Mission a organisé des ateliers sur l'échange de données en temps réel, l'observation des « frontières vertes » et la lutte contre le blanchiment d'argent.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LA RADICALISATION CONDUISANT AU TERRORISME

De concert avec l'ambassade des États-Unis d'Amérique et le Partenariat pour la paix, la Mission a organisé une table ronde qui a réuni plus de 100 participants et pour débattre des mesures prises par le pays et la région afin de lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers. En outre, elle a aidé 75 étudiants et 15 enseignants à renforcer leur résilience à la radicalisation grâce à des cours de formation organisés par l'OSCE sur le règlement des conflits.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La Mission, en collaboration avec la Commission nationale de lutte contre la traite, le Bureau pour le développement de l'éducation, l'ONG Open Gate – La Strada et UNITAS Fund Serbie, a lancé la campagne #OpenYourEyes qui vise à sensibiliser les jeunes aux dangers de la traite des êtres humains grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

PROMOTION DE LA TOLÉRANCE ET DE LA NON-DISCRIMINATION.

Afin de promouvoir la tolérance et la non-discrimination, la Mission a formé 70 juges, 130 animateurs de groupes de jeunes, 20 jeunes responsables politiques et 300 étudiants en droit sur la réaction adéquate à la discrimination et aux crimes inspirés par la haine. Elle a coopéré avec les autorités nationales et a contribué au processus de rédaction de la nouvelle loi contre la discrimination et des modifications apportées au Code pénal s'agissant des crimes inspirés par la haine.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES ROMS

La Mission a continué de prêter son concours aux autorités nationales pour améliorer la mise en œuvre des droits de la communauté rom, y compris en offrant un appui technique au Ministère du travail et de la politique sociale en vue de mettre en place une base de données officielle sur les personnes non enregistrées de la communauté rom.

INTÉGRATION PAR L'ÉDUCATION

La Mission a continué de travailler avec le Ministère de l'éducation et des sciences et a contribué à la mise en œuvre d'un programme de subventions publiques d'activités d'éducation intégrée, ainsi que d'une enquête nationale sur les perceptions et les comportements à l'égard de cette forme d'éducation. Pour favoriser l'intégration dans les écoles et améliorer les échanges entre les élèves de différentes communautés, la mise en œuvre du projet de création de passerelles entre les établissements scolaires s'est poursuivie en 2017.

AUTONOMISATION DES JEUNES

Aux fins d'accroître la participation des jeunes et de favoriser le dialogue entre les étudiants de différentes communautés, la Mission :

- a organisé quatre ateliers sur les activités des associations locales à l'intention de plus de 110 élèves de six écoles secondaires de Kumanovo ainsi que des cours de formation au travail en équipe et au règlement des conflits pour plus de 100 élèves de 25 écoles et de six municipalités pluriethniques ;
- a aidé l'Agence de la jeunesse et du sport à élaborer une ligne directrice sur des conseils locaux de la jeunesse efficaces ;
- a contribué à l'élaboration de la Stratégie locale pour la jeunesse de la municipalité de Shasp et à la révision de celle de la municipalité de Cair ; et
- a fourni un appui technique au bureau local du RYCO à Skopje et a organisé des cours de formation sur les compétences en communication à l'intention des membres de cinq conseils locaux de la jeunesse.

PARTENARIATS

La Mission a collaboré étroitement avec les autorités et organismes nationaux, les partis politiques, les organisations de la société civile, les associations de médias, les missions diplomatiques et les organisations internationales. Elle a également coopéré étroitement avec les opérations de terrain de l'OSCE en Europe du Sud-Est et continué de jouer un rôle actif dans le cadre du mécanisme des acteurs principaux de la sécurité avec la délégation de l'UE, l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Bureau de liaison de l'OTAN à Skopje.

Mission en Moldavie

Chef de la Mission : **Ambassadeur Michael Scanlan**

Budget : 2 264 000 euros (Budget unifié), 94 567 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 9 personnes recrutées sur le plan international et 40 sur le plan local (dont une au titre d'un projet extrabudgétaire)

www.osce.org/mission-to-moldova

Le mandat de base de la mission de l'OSCE en Moldavie est d'aider à parvenir à un règlement global, pacifique et durable du conflit transnistrien fondé sur l'intégrité et la souveraineté territoriales de la République de Moldavie avec, pour la Transnistrie, un statut particulier à l'intérieur des frontières moldaves. En 2017, fortes de l'appui continu de la Mission, les parties ont accompli une avancée décisive dans le processus de règlement en signant des accords sur cinq questions prioritaires.

La mise en œuvre de ces accords contribuera à façonner les réalités sur le terrain conformément aux conditions finales du processus approuvées à l'unanimité par les 57 États participants de l'OSCE. La Mission, en étroite coopération avec les institutions de l'OSCE, a aussi continué de soutenir la Moldavie pour qu'elle honore ses engagements politiques en faveur de la défense des droits de l'homme et de la promotion d'une identité civique inclusive et d'une culture de tolérance, qui constituent des questions corollaires importantes dans le processus de règlement.

DYNAMIQUE HISTORIQUE INSUFFLÉE AU PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN

Le pont Gura Bicului-Bychok, qui relie les deux rives du Dniestr/Nistru, a été rouvert à la circulation automobile le 18 novembre, pour la première fois depuis sa destruction lors du conflit armé de 1992 et l'achèvement de ses travaux de réparation en 2001. Cette décision historique signée dans le bureau de la Mission a ouvert la voie à des accords adoptés le 25 novembre 2017 sur un certain nombre de questions socio-économiques importantes. Ces progrès ont été salués à la réunion « 5+2 » des 27 et 28 novembre à Vienne, au cours de laquelle les parties se sont engagées à produire en 2018 d'autres résultats concrets.

Ont participé aux pourparlers au format « 5+2 », entre autres, des représentants des parties, des médiateurs et des observateurs de la Moldavie, de Transnistrie, de l'OSCE, de la Fédération de Russie, d'Ukraine ainsi que des États-Unis et de l'UE. Outre les efforts et la mobilisation des négociateurs en chef des parties et des experts des groupes de travail, l'engagement personnel des dirigeants à Chisinau et à Tiraspol a été un facteur décisif dans l'appropriation du processus de négociation par les parties.

PROMOTION D'UNE IDENTITÉ CIVIQUE INCLUSIVE ET D'UNE SOCIÉTÉ OUVERTE ET TOLÉRANTE

La promotion d'une société et d'une identité inclusives en Moldavie demeure un objectif important par rapport aux conditions finales du processus de règlement. La Mission a aligné ses activités sur les engagements récents de la Moldavie en faveur de la consolidation des relations interethniques dans le pays, d'un enseignement de qualité de la langue du pays et d'une éducation dans les langues minoritaires, ainsi que de la représentation des minorités

nationales dans le secteur public et de leur accès au système de justice. À cet égard, elle a collaboré étroitement avec le Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales. Elle a aussi mis en avant l'intérêt de traduire ces engagements internationaux en politiques et en actions et, pour ce faire, elle a appuyé le gouvernement dans la rédaction d'un plan d'action de trois ans, de 2017 à 2020, aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie pour la consolidation des relations interethniques, qui a été approuvée par le Cabinet ministériel le 15 novembre 2017.

La Mission a aussi apporté une assistance technique au groupe de travail commun réunissant des parlementaires et des députés moldaves dans l'Assemblée populaire de l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie, corps législatif régional, en vue de préparer le terrain pour harmoniser la législation moldave avec la loi de 1994 sur le statut spécial de la Gagaouzie et pour préciser et affirmer l'autonomie de cette dernière.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Réouverture du pont Gura Bicului–Bychok, principal couloir est-ouest pour le transport international, qui est resté fermé à la circulation ces 25 dernières années ;
- Concrétisation de l'approche axée sur les résultats visée dans la Déclaration ministérielle de 2016 de l'OSCE au sujet du processus de règlement transnistrien ;
- Conclusion par les parties d'accords portant sur quatre questions prioritaires qui amorcent le processus de définition des conditions finales du règlement ;
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour la consolidation des relations interethniques et pour l'enseignement et la commémoration de l'Holocauste.

PARTENARIATS

Dans le cadre du projet régional du BIDDH « De la parole aux actes pour lutter contre l'antisémitisme », la Mission a examiné avec des représentants de l'État, de la société civile, de l'université et des organisations internationales, les moyens de lutter contre l'antisémitisme par l'éducation. Elle a encouragé le rapprochement entre les experts moldaves et leurs contreparties roumaines pour permettre au pays de modifier son programme d'enseignement de l'histoire afin de relater avec justesse les événements tragiques de l'Holocauste dans le contexte local, ainsi que de créer un musée commémorant le patrimoine juif. Elle a aussi facilité l'interaction entre les responsables moldaves et l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. En septembre, l'Agence moldave pour les biens publics a autorisé la communauté juive en Moldavie à restaurer le bâtiment de l'ancienne synagogue Rabbi Tsirelson à Chisinau.

Mission spéciale d'observation en Ukraine

Observateur en chef : **Ambassadeur Ertuğrul Apakan**

Budget : 105 501 500 euros pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, dont 84 401 200 euros provenant de contributions mises en recouvrement et 21 100 300 euros de contributions extrabudgétaires, dont 10 175 563 euros de promesses de contributions

Effectifs : 1 160 (785 personnes recrutées sur le plan international et 375 sur le plan local,) dont 695 observateurs au 31 décembre 2017

www.osce.org/special-monitoring-mission-to-ukraine

Avec un effectif de près de 1 200 personnes postées dans tout le pays, la MSO a contribué à la réduction des tensions et à la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans toute l'Ukraine. L'Observateur en chef, Ambassadeur Ertuğrul Apakan, a œuvré dans le cadre du GCT dont il a assuré la coordination du groupe de travail sur les questions de sécurité. Il a souvent exhorté les parties, entre autres, à réaffirmer leurs engagements en faveur d'un cessez-le-feu, et la Mission a suivi de près la mise en œuvre de ces engagements sur le terrain. De brèves périodes de calme relatif ont ainsi pu être obtenues. La MSO a aussi contribué régulièrement aux discussions menées dans le cadre du format Normandie.

La MSO a étendu sa présence continue (24 h sur 24, 7 jours sur 7) en ouvrant une base de patrouille avancée à Popasna et en installant des systèmes de caméras supplémentaires le long de la ligne de contact. Si les accords de Minsk ne sont pas encore pleinement appliqués, elle reste toutefois déterminée à remplir son mandat et à jouer son rôle jusqu'au bout, à savoir appuyer l'application de ces accords, notamment par son travail d'observation et par la communication de rapports sur la situation en matière de sécurité, ainsi que par la promotion du dialogue.

SITUATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Tout au long de l'année, la situation en matière de sécurité dans l'est de l'Ukraine est restée volatile. Les niveaux de violence les plus élevés en 2017 ont été enregistrés durant les trois premiers mois de l'année, causant d'importantes destructions et pertes de vie humaine. La MSO a noté l'usage continu d'armes lourdes, également à proximité de zones résidentielles.

Malgré la Décision-cadre que le GCT a prise le 21 septembre 2016 sur le retrait des forces et du matériel de trois zones, Stanytsia Louhanska, Petrovsk et Zolote, celui-ci n'a été que partiellement mis en œuvre et la Mission a signalé des violations régulières du cessez-le-feu à l'intérieur de ces zones et aux alentours. La Mission a accru ses capacités d'observation en améliorant la sécurité d'une base de patrouille avancée et en installant une nouvelle caméra près de la zone de désengagement de Stanytsia Louhanska.

La MSO a continué de suivre la situation en matière de sécurité dans d'autres régions d'Ukraine également, y compris par l'observation de rassemblements publics. Elle a aussi suivi la situation des personnes déplacées vers des centres d'accueil collectif et, en étroite coopération avec le Coordonnateur de projets de l'OSCE en Ukraine, a soutenu la facilitation du dialogue entre ces personnes déplacées et leur communauté d'accueil.

RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Fin avril, la MSO a connu le plus grave incident de sécurité depuis sa création : une explosion, très vraisemblablement causée par une mine anti-char, a tué un membre de ses patrouilles et en a blessé deux autres. Suite à cet incident, elle a adopté des mesures de sécurité supplémentaires et exigé que ses patrouilles dans les régions de Donetsk et de Louhansk empruntent uniquement des routes asphaltées ou bétonnées. En outre, la liberté de mouvement de la Mission a continué d'être restreinte en raison du refus d'accès, des menaces directes dirigées contre les observateurs et de la présence de mines et de munitions non explosées, entre autres.

MOYENS DE TÉLÉ-OBSERVATION

Compte tenu des restrictions de la liberté de mouvement des MSO et d'autres obstacles à l'exécution de son mandat, la Mission a continué d'employer tout un éventail de techniques, dont des drones et autres techniques de télé-observation, et d'installer des caméras dans les principaux points chauds et les principales zones de désengagement. Cela lui a permis d'accroître ses capacités d'observation nocturne et de surmonter les contraintes et les risques élevés liés au déploiement de patrouilles terrestres dans des environnements à hauts risques.

SITUATION DES CIVILS VIVANT À PROXIMITÉ DE LA LIGNE DE CONTACT

Les violations incessantes du cessez-le-feu, y compris le recours aux armes lourdes, a causé des pertes en vies humaines, notamment pour des personnes vivant à proximité de la ligne de contact ; cette situation a été exacerbée par des échanges de tirs entre les parties au conflit dans les zones résidentielles. Au 31 décembre 2017, la MSO a confirmé le chiffre de plus de 470 victimes civiles (environ 80 tués et 390 blessés), dont une quarantaine d'enfants. Un tiers environ des décès a été causé par des mines et d'autres engins explosifs.

La liberté de mouvement des civils a continué d'être restreinte, seuls cinq postes de contrôle étant ouverts le long de la ligne de contact. Des dizaines de milliers de personnes sont passées tous les jours par ces postes de contrôle pour aller à la rencontre de membres de leur famille ou pour faire des provisions de nourriture et de médicaments. Dans la région de Louhansk, près de Stanytsia Louhanska, il n'y a qu'un seul poste de contrôle pour piétons, que les civils franchissent en traversant sur les planches en mauvais état du pont qui a été détruit. Après des appels répétés de la Mission, des réparations de base ont été effectuées les 9 et 10 décembre pour remplacer les planches endommagées. Elle a aussi insisté pour que les parties au conflit ouvrent de nouveaux postes de contrôle.

Pendant qu'ils traversaient et faisaient la queue aux postes de contrôle, les civils étaient exposés aux dangers occasionnés par la violence armée. En vue de renforcer son travail d'observation de la situation en matière de sécurité aux postes de contrôle, la Mission a installé des caméras aux postes de Marinka, Maiorsk et Pyshevy.

La détresse de la population civile a souvent empiré à cause des coupures d'eau, de gaz et d'électricité résultant de l'endommagement de l'infrastructure civile de base suite aux combats continus. La présence de forces et de formations armées près de ces installations de base a été un facteur aggravant. Ainsi, les combats incessants dans les environs de la station d'épuration de Donetsk ont suscité de vives préoccupations, un endommagement important des conteneurs de stockage de chlore dans l'installation pouvant entraîner une catastrophe environnementale majeure et des perturbations de l'approvisionnement en eau de centaines de milliers de personnes de part et d'autre de la ligne de contact. C'est pourquoi la

MSO a accru sa capacité d'observation en installant une caméra dans l'installation d'épuration et en continuant à rendre compte régulièrement de la situation en matière de sécurité aux alentours de l'installation.

Nombre de personnes ont fait part de leurs préoccupations à la MSO au sujet des pénuries d'eau en été et de chauffage en hiver. En 2017, la Mission a facilité et suivi près de 700 cessez-le-feu localisés, des « plages de silence » coordonnées par le Centre commun de contrôle et de coordination, pour que des réparations et des travaux de maintenance puissent être effectués sur plus de 90 installations de l'infrastructure de base, dont l'installation d'épuration de Donetsk. En septembre, elle a facilité et suivi l'achèvement des travaux de réparation de la canalisation d'eau de Toretsk-Horlivka, qui assure l'approvisionnement en eau potable de près de 70 000 personnes de part et d'autre de la ligne de contact.

« La détresse de la population civile dans l'est de l'Ukraine, surtout à l'approche de l'hiver, demande une attention et une action immédiates. »

Ambassadeur Ertuğrul Apakan,
Observateur en chef de la MSO de l'OSCE

PARTENARIATS

La MSO a régulièrement coopéré et échangé des informations avec l'ONU et d'autres acteurs internationaux actifs dans le pays, comme le CICR. Elle a aussi travaillé étroitement avec le Centre commun de contrôle et de coordination, notamment en vue de réduire les tensions et de fournir des garanties en matière de sécurité.

Coordonnateur des projets en Ukraine

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Vaidotas Verba**

Budget : 3 598 800 euros (Budget unifié), 2 797 831 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 4 personnes recrutées sur le plan international et 72 sur le plan local (dont 26 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/project-coordinator-in-ukraine

L'accélération des réformes en Ukraine nécessitant un appui, une aide accrue a été demandée au Coordonnateur des projets de l'OSCE, en particulier pour créer un consensus parmi les diverses parties prenantes (le gouvernement, la communauté d'experts et la société civile) sur les changements majeurs requis pour assurer l'avenir stable et démocratique du pays. Le Coordonnateur a facilité les processus de réformes et apporté un précieux savoir-faire international. Son bureau s'est aussi attaché à aider l'Ukraine à surmonter les défis liés à la crise en cours.

IMPULSION DONNÉE AUX CHANGEMENTS QUI S'IMPOSENT AU PLUS HAUT ÉCHELON DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

Le Coordonnateur a aidé l'Ukraine qui s'efforce depuis plusieurs années à maintenir la justice et l'état de droit et à réformer l'appareil judiciaire, en se concentrant sur les institutions judiciaires les plus élevées, Cour suprême et Haute Cour, ainsi que sur le cadre juridique pour le système judiciaire. Il a aussi soutenu l'ouverture de la Cour constitutionnelle aux citoyens aux fins de la protection de leurs droits et libertés constitutionnels.

Le Coordonnateur a encouragé un dialogue d'experts inclusif dans le processus d'élaboration de textes législatifs clés, notamment de nouveaux codes commerciaux, civils et administratifs, ce qui a permis au Parlement de les adopter rapidement en octobre 2017. Des experts de l'OSCE ont participé à l'élaboration de la loi récemment adoptée sur la Cour constitutionnelle ukrainienne, prévoyant un mécanisme de recours constitutionnel, outil qui permet aux citoyens de former des recours contre des lois du gouvernement qui restreignent les droits de l'homme et les libertés. Ces initiatives ont préparé la voie à la mise en place d'une nouvelle Cour suprême en Ukraine.

En vue de rationaliser les débats sur la conception, les principes et les modalités de mise en place d'un tribunal anti-corruption en Ukraine et d'assurer la synergie de l'appui international, un groupe de travail informel, créé à l'initiative de l'OSCE et composé de parties prenantes internationales et nationales, a élaboré et acté une « conception commune » sur les principes de base visant à instituer une Haute cour anti-corruption en Ukraine. Le document a été très favorablement accueilli par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe dans son estimation des propositions de loi anti-corruption.

Le chemin menant à la mise en place d'une nouvelle Cour suprême n'a pas été sans embûches. Des amendements constitutionnels, une nouvelle législation sur le système judiciaire, une révision complète des codes de procédure, un nouveau système indépendant et transparent de pouvoir judiciaire, chacune de ces étapes a été une avancée extrêmement ardue mais courageuse. Une sélection ouverte, transparente et compétitive des candidats à la plus haute magistrature du pays, retransmise en direct à chaque nouvelle étape franchie, examinée à la loupe par le public, la société civile et la communauté internationale, a permis

l'instauration d'une nouvelle Cour suprême capable et désireuse de relancer l'ensemble du système judiciaire. Ces acquis auraient été impensables sans le concours précieux de nos partenaires internationaux, y compris le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. »

Oleksiy Filatov

Chef-adjoint de l'administration présidentielle de l'Ukraine

Coordonnateur du Conseil sur la réforme judiciaire

AMÉLIORATION DE LA COHÉSION SOCIALE PAR LE DIALOGUE

En vue d'améliorer encore et de promouvoir le dialogue entre les citoyens, le Coordonnateur a soutenu activement les activités destinées aux jeunes, notamment l'initiative du Groupe de contact pour la jeunesse. Soucieux de combattre les stéréotypes, de stimuler la confiance et d'instaurer le dialogue, les représentants de ce groupe ont tenu une vingtaine d'ateliers sur la pensée critique, l'éducation aux médias et les droits de l'homme dans toute l'Ukraine, en y intéressant également les minorités nationales et les personnes déplacées.

Le Coordonnateur a aussi organisé une série d'activités visant à faciliter la médiation et le dialogue concernant l'hébergement de ces personnes déplacées dans les régions de Lviv et de Kiev. Ces activités serviront de modèles pour les dialogues prévus dans d'autres régions au sujet des questions concernant ces personnes déplacées.

En vue d'accroître le nombre d'experts capables de gérer les conflits communautaires sur place, le Coordonnateur a réuni en mars les réseaux de médiation et de dialogue de toute l'Ukraine pour élaborer et lancer le premier cours en ligne sur les compétences de base requises pour mener un dialogue comme outil de résolution des conflits. Plus de 6 500 personnes se sont inscrites à ce cours en 2017. Cette formation en ligne a été complétée par une formation en présentiel de quatre jours, ce qui a permis aux plus de 160 personnes ayant achevé avec succès les cours en ligne de recevoir une formation intensive dans les compétences en matière de dialogue.

NOUVELLE APPROCHE DE LA FORMATION DES JURISTES

Le Coordonnateur a continué d'œuvrer pour améliorer la qualité de l'enseignement du droit, condition préalable requise pour le renforcement de la justice et l'adhésion à l'état de droit. Pour rendre le processus d'admission plus équitable et transparent, il a soutenu l'initiative du Ministère de l'éducation et des sciences visant à créer une base de données de grande qualité comme test et à lancer à l'échelle nationale le premier examen d'entrée uniformisé, du niveau du master en droit. Le nouvel examen a pour ambition de supprimer les recours pour divers types de corruption et de favoritisme, d'égaliser les chances d'entrée dans les écoles de droit et de s'assurer que les candidats retenus possédaient des notions élémentaires de droit, qu'ils étaient dotés de réflexion critique et capables de communiquer dans une langue étrangère. Pendant l'année universitaire 2017/2018, plus de 16 000 candidats ont passé le test.

LE COORDONNATEUR DE PROJETS A SOUTENU :

- des cours en ligne, l'un portant sur le Mécanisme européen de protection des droits de l'homme, pour plus de 2000 utilisateurs inscrits, et l'autre intitulé « Comment préparer et mener efficacement le dialogue ? », pour plus de 6 500 utilisateurs inscrits ;

- un cours d’initiation pour 113 juges récemment élus à la Cour suprême et sélectionnés suivant un processus compétitif, lequel se déroulait pour la première fois en Ukraine ;
- une première enquête sociologique nationale sur les niveaux de corruption perçus ; et
- la formation de plus de 600 avocats et 300 juges sur des questions de réforme constitutionnelle et judiciaire.

PARTENARIATS

Le Coordonnateur et le Conseil de l’Europe ont eu un échange de lettres sur la coopération en vue de promouvoir la synergie dans la dimension humaine. Afin d’aider à mettre en place le tribunal anti-corruption, le Coordonnateur a créé un groupe de travail, de concert avec la Délégation de l’UE en Ukraine, le Conseil de l’Europe, la Mission de conseil de l’UE en Ukraine, l’Initiative anti-corruption de l’UE, le PNUD, le Bureau américain chargé des aspects internationaux de la lutte antidrogue et de la répression et USAID. Il a coopéré avec la Mission de conseil de l’UE en Ukraine, le Programme américain d’assistance internationale à la formation aux enquêtes criminelles et le Fonds des Nations Unies pour la population pour mettre au point des cours de formation pour les agents des services de répression et pour les services mobiles de lutte contre les violences conjugales appartenant au Réseau policier POLINA. Il a également travaillé en partenariat avec ONU-Femmes.

Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

Observateur en chef : **György Varga** (depuis le 15 novembre 2017), **Flavien Schaller** (jusqu'en août 2017)

Observateur en chef par intérim : **Predrag Stanković** (d'août à novembre 2017)

Budget : 1 404 400 euros (pour la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018)

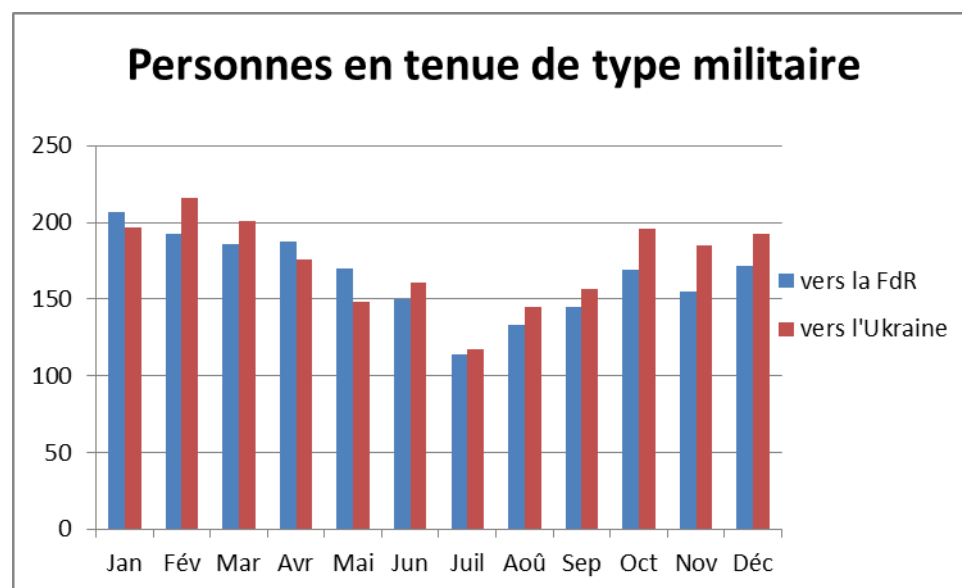
Effectifs : 22 observateurs, 3 personnes basées à Vienne

www.osce.org/observer-mission-at-russian-checkpoints-gukovo-and-donetsk

En 2017, la Mission d'observation a maintenu sa présence permanente aux deux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk en agissant conformément aux principes d'impartialité et de transparence. Elle a continué de contribuer aux efforts de l'OSCE par des mises à jour hebdomadaires qui ont tenu la Présidence et les États participants informés sur la situation à ces deux postes de contrôle ainsi que sur les mouvements transfrontaliers. Diffusés initialement en anglais, ces rapports sont également diffusés en russe depuis juillet 2017. La Mission a aussi publié 12 rapports ponctuels concernant les convois russes pour l'Ukraine. Le Conseil permanent de l'OSCE a prorogé le mandat de la Mission d'observation jusqu'au 31 janvier 2018.

CONTACTS AVEC LES AUTORITÉS RUSSES ET LES MÉDIAS

La Mission d'observation a renforcé sa relation de travail avec les autorités présentes aux deux postes de contrôle ainsi qu'avec l'Administration régionale de Rostov, le Bureau du représentant du Ministère russe des affaires étrangères à Rostov et les autorités locales de Kamensk-Shakhtinsky, dont le maire et les représentants des services de sécurité et de sûreté. Elle a aussi resserré les liens avec les médias locaux, ce qui s'est traduit par des articles réguliers sur les activités de la Mission et le travail des observateurs. Cela a aidé la population locale à mieux comprendre le mandat de la Mission et le rôle de l'OSCE dans le traitement de la crise en Ukraine et dans son voisinage.



OBSERVATION DES TENDANCES

En 2017, les observateurs de la Mission d'observation ont noté une baisse de 36 % du nombre de personnes en tenue de type militaire empruntant les deux points de passage frontaliers, par rapport à 2016. Le passage des voitures et autres véhicules est resté régulier tout au long de l'année. En moyenne, le nombre de personnes traversant la frontière a légèrement augmenté durant l'été.

OBSERVATION EN CHIFFRES DES POINTS DE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE EN 2017

- 4 117 806 personnes
- 4 074 personnes en tenue de type militaire
- 27 corbillards /camionnettes portant l'inscription « Cargo 200 »
- (« Cargo 200 » est un code militaire connu pour désigner des militaires tués au combat)
- 12 convois russes

OBSERVATEUR EN CHEF

L'Ambassadeur György Varga est l'Observateur en chef depuis novembre 2017. Avant sa nomination, il a exercé diverses fonctions en tant que diplomate de carrière au Ministère hongrois des affaires étrangères.

PARTENARIATS

La Mission d'observation et la MSO en Ukraine ont maintenu un échange d'informations régulier sur la situation, essentiellement sur le mouvement des trains aux alentours de Goukovo et sur le passage de convois russes au poste frontalier de Donetsk. Elles ont également recensé des possibilités d'échange supplémentaire de données au niveau du travail.

Le 24 avril 2017, l'Ambassadeur Marcel Peško, Directeur du CPC de l'OSCE, s'est rendu auprès de la Mission et aux deux points de contrôle. Accompagné de l'Observateur en chef Flavien Schaller, il a également rencontré le chef du Bureau régional du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie à Rostov.

Bureau à Erevan

Chef du Bureau : **Ambassadeur Argo Avakov** (jusqu'à sa fermeture le 31 août 2017)

Budget : 1 450 900 euros (le Budget unifié incluait les dépenses effectives au 5 mai 2017 et le montant anticipé pour le processus de fermeture du Bureau)

Effectifs : 7 personnes recrutées sur le plan international et 41 sur le plan local (au 1^{er} janvier 2017)

www.osce.org/office-in-yerevan-closed

Suite à l'annonce par la Présidence de l'interruption des négociations relatives au mandat le 4 mai 2017 et à ses instructions d'entamer le processus de fermeture, le Bureau de l'OSCE à Erevan a fermé ses portes le 31 août 2017. Avant le 31 décembre 2016, date d'expiration de son mandat, il s'était vu confier les tâches suivantes :

- promouvoir la mise en œuvre des principes et des engagements de l'OSCE, ainsi que la coopération de la République d'Arménie dans le cadre de l'OSCE et dans toutes les dimensions de l'Organisation, y compris les aspects humains, politiques, économiques et environnementaux de la sécurité et de la stabilité ;
- faciliter les contacts, coordonner les activités et promouvoir l'échange d'informations avec le Président en exercice de l'OSCE et les autres institutions de l'OSCE, de même que la coopération avec les organisations et les institutions internationales ;
- établir et maintenir des contacts avec les autorités locales, les universités, les instituts de recherche et les ONG, et aider à organiser des événements avec la participation de l'OSCE ; enfin
- exécuter d'autres tâches jugées appropriées par le Président en exercice ou d'autres institutions de l'OSCE et convenues entre la République d'Arménie et l'OSCE.

Centre à Achgabat

Chef du Centre : **Ambassadrice Natalya Drozd**

Budget : 1 655 400 euros (Budget unifié), 1 075 277 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 7 personnes recrutées sur le plan international et 22 sur le plan local (dont 3 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/centre-in-ashgabat

En 2017, le Centre a renforcé son assistance au gouvernement hôte pour faire face aux menaces transnationales, consolider les MDC et la gestion des frontières, promouvoir une bonne gouvernance économique et une gestion rationnelle de l'environnement et soutenir l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et le respect des droits de l'homme.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

Le Centre a prêté son concours au gouvernement en vue des cinquièmes Jeux asiatiques des sports en salle et des arts martiaux tenus à Achgabat en septembre, en organisant des cours de formation sur les procédures de sécurité applicables aux postes de contrôle aéroportuares et l'interprétation des images aux rayons X. Il a fourni du matériel informatique et des logiciels connexes en vue des formations dispensées à l'aéroport international d'Achgabat.

Le Centre a également organisé des cours de formation à l'intention de 36 agents des douanes et des forces de l'ordre sur l'interdiction des mouvements de drogues et de précurseurs chimiques dans l'ensemble du Turkménistan.

Conjointement avec le DMT, le Centre a formé des agents des forces de l'ordre à la détection de faux documents et d'identités frauduleuses.

MESURES DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ

Le Centre a tenu un séminaire de formation sur l'application du Document de Vienne 2011 et la conduite d'inspections y relatives à l'intention de 20 militaires de l'armée de grade intermédiaire.

Le Centre a soutenu l'élaboration d'une stratégie nationale pour lutter contre la prolifération biologique, nucléaire et chimique, et organisé, conjointement avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, une table ronde sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU.

SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

Le Centre a poursuivi la mise en œuvre d'un projet sur le renforcement des capacités des garde-frontières. Il a organisé des cours de formation sur le profilage et l'interprétation du langage corporel, la sécurité des frontières et la facilitation douanière, destinés à 20 garde-frontières turkmènes et 22 agents de la police des frontières afghane. Il a également organisé, à l'intention de 39 garde-frontières turkmènes, une formation sur la surveillance des frontières et une visite d'étude en Biélorussie sur la délimitation et la démarcation.

En outre, le Centre a lancé une nouvelle phase d'un projet qui consistait à former 84 garde-frontières, notamment à l'utilisation de chiens spéciaux et à la surveillance en milieu montagneux et désertique.

SOUTIEN À LA COOPÉRATION RÉGIONALE AVEC L'AFGHANISTAN

Le Centre a contribué à l'organisation de la cinquième réunion des groupes techniques sur les MDC relatives aux infrastructures régionales dans le cadre du processus d'Istanbul sur l'Afghanistan, plateforme de discussions sur des questions régionales, en encourageant en particulier la coopération politique, économique et de sécurité entre l'Afghanistan et ses voisins. Il a également organisé un forum universitaire dans le cadre de la septième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan.

PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Le Centre a continué de soutenir l'action du Centre sur la bonne gouvernance des ressources, qui relève du Ministère des finances et de l'économie, pour améliorer la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a renforcé les capacités en la matière de représentants d'organismes gouvernementaux, d'institutions financières, d'organismes chargés de l'application des lois et de la réglementation compétents en organisant des forums spécialisés et un programme d'échange du savoir-faire en Biélorussie sur les mécanismes de prévention et de réglementation pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent.

ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

En collaboration avec le Comité d'État pour la protection de l'environnement et les ressources foncières, le Centre a accueilli un séminaire de l'Asie centrale sur la gestion rationnelle des déchets. Celui-ci a servi d'enceinte aux autorités gouvernementales, aux ONG, aux milieux universitaires et aux entreprises pour discuter des meilleures pratiques et normes en matière de gestion durable des déchets.

Avec le soutien du Centre, le Centre Aarhus du Turkménistan a favorisé les activités environnementales au niveau local et organisé des manifestations d'assainissement de l'environnement et de plantation d'arbres.

ÉNERGIE RENOUEVABLE

Le Centre a soutenu l'élaboration d'une feuille de route nationale sur l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et échangé des pratiques internationales relatives à la consommation énergétique avec les représentants de l'Institut national de l'énergie du Turkménistan. Des représentants turkmènes ont également effectué une visite d'étude en Autriche.

FACILITATION DES TRANSPORTS

Le Centre a organisé un séminaire sur la sécurité des transports et la gestion du commerce à l'intention des services chargés de la logistique des transports, des finances, des douanes et des frontières.

GOVERNANCE DE LA MIGRATION

En partenariat avec le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, le Centre a soutenu une manifestation visant à sensibiliser le public aux normes internationales en matière de gouvernance de la migration économique.

GESTION DES CATASTROPHES

Le Centre a dispensé un cours de formation avancée aux responsables de la Commission d'État pour les situations d'urgence sur les mécanismes d'intervention en cas de catastrophe naturelle.

SOUTIEN AU MÉDIATEUR

Le Centre a prêté son concours au Bureau du médiateur turkmène récemment élu et organisé, de concert avec les organismes des Nations Unies présents au Turkménistan, une table ronde de haut niveau sur l'application de la nouvelle loi relative au médiateur.

Lors d'une visite d'étude en Finlande soutenue par le Centre, le médiateur a été initié aux pratiques des institutions finlandaises de droits de l'homme.

LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTION

Le Centre a facilité la participation de 16 responsables turkmènes des affaires religieuses à une formation de formateurs à Varsovie et à deux cours de formation à Achgabat sur la liberté de religion ou de conviction et la sécurité des représentants de l'État et de la société civile. Ces manifestations ont été organisées dans le cadre du projet régional sur la promotion de la liberté de religion ou de conviction mené par le BIDDH de l'OSCE.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Le Centre a organisé un séminaire à l'intention du personnel pénitentiaire sur la fourniture d'un soutien psychologique aux détenus et la préparation à leur réinsertion une fois libérés.

Le Centre a continué de fournir un appui à l'organisme public « Keik Okara » qui dirige des services d'hébergement et d'assistance téléphonique pour les victimes de la violence conjugale et organise des séminaires pour sensibiliser le grand public.

INDÉPENDANCE DU POUVOIR JUDICIAIRE

Avec l'appui de l'ambassade du Royaume-Uni, le Centre a organisé des séminaires sur le rôle d'un pouvoir judiciaire indépendant dans le contexte de la justice pénale. Ces séminaires, qui ont eu lieu à Mary et Dachogouz, ont réuni 60 juges, procureurs, avocats et responsables de l'application des lois.

DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Des modèles de financement des médias, les médias privés et la concurrence ont été évoqués lors d'une table ronde avec des représentants du parlement, d'institutions compétentes, de médias et d'établissements éducatifs. Le Centre a aidé le Turkménistan à exécuter son plan d'action national sur les droits de l'homme pour 2016-2020 et dispensé un cours de formation

aux juges, aux avocats et aux représentants des médias sur les droits et les devoirs des journalistes.

Vingt éditeurs et caméramans de chaînes de télévision turkmènes ont été formés pour couvrir des événements majeurs. Vingt-cinq journalistes représentant la presse et l'audiovisuel du pays ont renforcé leurs compétences numériques en participant à un cours de formation soutenu par l'OSCE.

Le Centre a également organisé un cours pour renforcer les compétences professionnelles des attachés de presse des institutions nationales et une visite d'étude en Pologne pour les représentants des principaux ministères sur la mise en place et la gestion des services de presse dans des institutions publiques.

PARTENARIATS

Le Centre à Achgabat s'est associé avec les organismes des Nations Unies et l'ambassade du Royaume-Uni au Turkménistan pour soutenir les activités du médiateur et améliorer la gestion des frontières, la non-prolifération et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Bureau du Programme à Astana

Chef du Bureau : **Ambassadeur György Szabó**

Budget : 2 174 500 euros (Budget unifié), 23 000 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 7 personnes recrutées sur le plan international et 22 sur le plan local

www.osce.org/programme-office-in-astana

En 2017, le Bureau du Programme de l'OSCE à Astana a mis à profit les effets et les résultats de projets à long terme qui visaient à mieux identifier les principaux problèmes de sécurité au Kazakhstan et dans la région de l'Asie centrale. Il a resserré les liens avec des représentants du gouvernement, des dirigeants de la société civile et des acteurs internationaux en vue de promouvoir la coopération régionale pour lutter contre l'extrémisme violent et la criminalité organisée. Il s'est employé à promouvoir la gestion transfrontalière des ressources en eau et à favoriser des pratiques commerciales plus efficaces, une croissance économique durable et une économie verte. En outre, le Bureau a aidé le Kazakhstan à promouvoir le maintien de l'ordre démocratique et les libertés fondamentales. Il l'a également aidé à mettre en place des services sociaux pour les victimes de la traite des êtres humains et a soutenu les réformes du système judiciaire et pénitentiaire. Il a associé les jeunes et les milieux universitaires au dialogue sur la sécurité régionale. Au total, le Bureau a mené à bonne fin plus de 150 activités dans le cadre de 51 projets relevant des trois dimensions et auxquels plus de 7 200 personnes ont participé dans l'ensemble du pays.

MENACES TRANSNATIONALES

Pour appuyer les efforts déployés par le pays en vue de prévenir et de combattre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, y compris le phénomène des combattants terroristes étrangers, le Bureau a collaboré avec la société civile, les jeunes, les femmes, les chefs religieux et les organismes chargés de l'application des lois. Six manifestations, organisées avec le soutien de l'OSCE et axées sur la lutte contre les menaces transnationales, ont réuni quelque 300 parlementaires, hauts représentants du gouvernement, juges, militants de la société civile et experts internationaux. Des agents des services chargés de l'application des lois, venus de tout le pays, ont été formés à combattre la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogues et la contrebande de produits contrefaits, et à renforcer la sécurité aux frontières ainsi que les services de police, en particulier la police de proximité. Le huitième Forum d'Asie centrale sur Internet, qui a réuni à Almaty 120 praticiens et experts de la région et au-delà, a essentiellement porté sur les moyens permettant d'éviter qu'Internet soit utilisé pour inciter à la haine. En collaboration avec le Bureau du Programme de l'OSCE à Douchanbé, le Bureau a organisé des séminaires régionaux annuels sur les MDCS au titre du Document de Vienne 2011 et la gestion des munitions explosives.

LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTION

En coopération avec le Ministère des affaires religieuses et de la société civile et l'Association des organisations religieuses du Kazakhstan, le Bureau a organisé une table ronde sur la législation relative à la liberté de religion ou de conviction. Quelque 80 participants, dont des représentants des différentes communautés religieuses et d'ONG du pays, des universitaires, des représentants de l'État et des organes chargés de l'application des lois, ont examiné le nouveau projet de dispositions législatives, notamment celles

relatives à l'obtention d'une éducation religieuse à l'étranger, la participation des mineurs aux rites religieux et les critères supplémentaires pour l'enregistrement des activités missionnaires, qui intéressaient tout particulièrement les communautés religieuses locales.

BONNE GOUVERNANCE

Environ 850 représentants du gouvernement, des entreprises et de la société civile actifs dans le domaine de la bonne gouvernance ont participé à des projets axés sur l'élaboration de normes relatives à la lutte contre la corruption, la réglementation des cryptomonnaies, la lutte contre le blanchiment d'argent et l'amélioration de l'administration des migrations. Le Bureau a favorisé le commerce en coopérant avec le Comité national des recettes du Kazakhstan et en renforçant la gestion des risques, les procédures de transit et la mise en libre pratique temporaire des marchandises.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Bureau a favorisé l'efficacité énergétique, l'agriculture biologique, la gouvernance des ressources en eau et les activités mobilisant les jeunes. Pour renforcer l'égalité des sexes, il a aidé le Forum international des femmes à promouvoir les technologies vertes et l'entreprenariat social parmi les femmes. Il a soutenu les efforts de ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention d'Aarhus. Au total, environ 1 655 fonctionnaires, jeunes militants, entrepreneurs, membres d'ONG et représentants des centres Aarhus ont participé aux activités menées par le Bureau.

RÉFORME JURIDIQUE

Le Bureau a apporté un soutien constant à la réforme de la justice pénale, administrative et civile en favorisant les débats publics et les débats d'experts destinés aux juges, procureurs et avocats de la défense sur l'application de codes récemment adoptés et de textes de loi pertinents. Il a organisé des séminaires sur les mécanismes de protection des droits de l'homme à l'intention de quelque 900 membres des administrations locales, de la société civile et du système judiciaire. Environ 110 représentants du gouvernement et avocats de la défense ont participé à des séminaires, organisés avec le soutien du Bureau, sur le développement des métiers du droit. Dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, le Bureau a renforcé les capacités d'environ 80 membres du mécanisme national de prévention, en se concentrant sur les aspects méthodologiques et pratiques de la protection des droits des enfants dans les institutions fermées. Il a organisé des cours de formation sur le Protocole d'Istanbul à l'intention de 25 procureurs, avocats de la défense et experts médico-légaux, et aidé 30 avocats de la défense à renforcer leurs compétences pour travailler avec des victimes de la torture. Il a également contribué à des séminaires de formation destinés à 400 juges sur la gestion de cas liés à la traite des êtres humains et à la violence conjugale.

PARTICIPATION DES JEUNES

Conformément au degré de priorité élevée accordé par la Présidence autrichienne à la promotion des échanges entre les jeunes et de leur participation à la vie politique, le Bureau a organisé des activités pluridimensionnelles qui ont mobilisé plus de 350 jeunes dirigeants de la région. Il a apporté son soutien au séminaire annuel du réseau des jeunes d'Asie centrale qui s'adressait à des étudiants d'Asie centrale, d'Afghanistan et de Mongolie et qui s'est tenu

en partie sur les lieux d'EXPO-2017. Il a également apporté son concours à « Zhas Camp », un camp de jeunes réunissant plus de 200 participants dans trois villes, et au Programme de leadership en Asie centrale, destiné aux jeunes experts de l'environnement.

PARTENARIATS

Le Bureau du Programme de l'OSCE à Astana a étroitement collaboré avec des organismes des Nations Unies, l'UE, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les ambassades de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada et des États-Unis d'Amérique, l'OIM, Penal Reform International, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) (Agence allemande de coopération internationale), la Fondation Konrad Adenauer et la Fondation Friedrich Ebert dans des domaines tels que la lutte contre l'extrémisme violent, la sécurité aux frontières, la protection de l'environnement et la promotion de la liberté des médias.

Bureau du Programme à Bichkek

Chef du Bureau : **Ambassadeur Pierre von Arx**

Budget : 6 797 400 euros (Budget unifié), 825 321 euros (promesses de contributions extrabudgétaires, y compris l'Académie de l'OSCE à Bichkek)

Effectifs : 12 personnes recrutées sur le plan international et 68 sur le plan local (dont 2 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/programme-office-in-bishkek

Avec l'adoption d'un nouveau mandat en 2017, le Bureau du Programme de l'OSCE à Bichkek a continué de soutenir activement les efforts déployés par le Kirghizistan pour renforcer la sécurité dans les trois dimensions de l'Organisation. Il a mis l'accent sur diverses questions de sécurité, allant des menaces transnationales, telles que la traite des êtres humains et le terrorisme, aux risques posés par les questions économiques et environnementales, le renforcement d'un système électoral équitable et démocratique ainsi que la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes. De nouvelles initiatives du pays hôte ont également été soutenues.

APPUI À LA NOUVELLE INITIATIVE GOUVERNEMENTALE « TAZA KOOM »

Le Bureau a aidé le gouvernement à mettre en œuvre l'initiative d'e-gouvernance « Taza Koom ». Concrètement, il a contribué à la création d'un centre de recherche pour faciliter le processus décisionnel du gouvernement en mettant à disposition des capacités de recherche et d'analyse internes. À la demande du pays hôte, il a également rendu possible l'évaluation et la mise à niveau de la plateforme nationale sécurisée d'échange de données « Tunduk ».

SOUTIEN À L'ADMINISTRATION ÉLECTORALE

Le Bureau a contribué à renforcer la capacité des organismes publics à gérer les élections et à améliorer la loi électorale. Il a encouragé l'utilisation efficace du système d'identification des électeurs et créé un centre pour former les opérateurs aux nouvelles technologies. Plus de 700 observateurs électoraux ont été formés.

RENFORCEMENT DES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Bureau a continué d'aider le pays hôte à renforcer la coopération interinstitutionnelle pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation. L'exercice antiterroriste effectué à Issyk-Kul en 2017 a permis d'améliorer considérablement la coordination entre les principaux organismes gouvernementaux kirghizes et de vérifier l'état actuel de préparation opérationnelle en cas d'attentat terroriste.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

Promouvoir la sécurité environnementale est resté l'une des priorités du Bureau. Pour contribuer à l'application des principes fondamentaux de la Convention d'Aarhus au Kirghizistan, le Bureau a apporté son soutien à l'ouverture d'un troisième centre Aarhus dans la région d'Issyk-Kul.

AUTONOMISATION DES JEUNES DE LA RÉGION

Près de 2 000 jeunes reporters, étudiants et jeunes professionnels du Kirghizistan et de l'Asie centrale ont participé à des cours de formation visant à renforcer leur capacité à couvrir de manière objective et impartiale les questions de sécurité. Le Bureau a également favorisé la coopération régionale entre les jeunes dirigeants en apportant son soutien au Réseau des jeunes de l'Asie centrale.

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le projet sur le renforcement de la gouvernance réglementaire, mené avec le soutien de l'OSCE, a aidé le Kirghizistan à améliorer sa compétitivité économique, stimuler une croissance axée sur les marchés et réduire la corruption. Ce projet triennal a produit les résultats suivants :

- 1 068 textes de loi normatifs et 604 procédures administratives ont été évalués à l'aide du système « e-guillotine » ;
- Des recommandations ont été formulées par le Bureau pour réduire les coûts administratifs et de conformité des entreprises et améliorer le rang du Kirghizistan au classement « Doing business » du Groupe de la Banque mondiale.

L'ACADÉMIE DE L'OSCE À BICHKEK

L'Académie de l'OSCE à Bichkek est un institut d'enseignement et de recherche reconnu qui propose un cursus diplômant de qualité aux jeunes de l'Asie centrale, de l'Afghanistan et de la Mongolie. En 2017, elle a célébré son 15^e anniversaire. Pour l'année universitaire 2016-2017, l'Académie a reçu 1 500 demandes d'inscription à deux programmes d'études. Au terme d'une procédure de sélection très compétitive, 50 étudiants ont été acceptés.

PARTENARIATS

Le Bureau du Programme a renforcé son réseau de coopération avec divers organismes des Nations Unies, organisations internationales, partenaires étatiques et opérations de terrain de l'OSCE. Ces partenariats étaient principalement axés sur le contrôle aux frontières, les réformes de la police et du système pénitentiaire, l'égalité des sexes, l'amélioration du système électoral, la bonne gouvernance et la protection de l'environnement.

Bureau du Programme à Douchanbé

Chef du Bureau : **Ambassadrice Tuula Yrjölä**

Budget : 7 554 800 euros (Budget unifié), 759 975 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 19 personnes recrutées sur le plan international et 154 sur le plan local (dont 10 au titre de projets extrabudgétaires)

www.osce.org/programme-office-in-dushanbe

Après l'entrée en vigueur de son nouveau mandat le 1^{er} juillet 2017, le Bureau du Programme de l'OSCE à Douchanbé a poursuivi son étroite collaboration avec le gouvernement tadjik et des organisations de la société civile, aussi bien à Douchanbé qu'en milieu rural, dans les trois dimensions de la sécurité de l'OSCE. Il a mis l'accent sur le renforcement des capacités des organismes chargés de l'application des lois, y compris des homologues en Afghanistan et dans d'autres pays de la région. Il a également soutenu le développement de l'économie verte et de l'efficacité énergétique et promu une meilleure gestion de l'eau, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'état de droit.

SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES ET MENACES TRANSNATIONALES

Le Bureau a formé quelque 350 garde-frontières tadjiks, 40 garde-frontières kirghizes et 56 agents de la police des frontières afghane aux techniques de surveillance humaine dans les zones frontalières. En coopération avec un expert de l'armée des frontières russe, il a également aidé le Tadjikistan à évaluer l'efficacité et l'efficacités des points de passage aux frontières du pays, y compris aux aéroports, et à gérer les flux entrants et sortants de personnes et de biens.

Afin de s'attaquer au financement du terrorisme, le Bureau et l'ONUDC ont organisé un cours de formation à l'intention du secteur de la banque et des services chargés de l'application des lois sur l'identification des transactions financières illicites.

Conformément au Plan d'action national pour l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU relative à la non-prolifération des armes de destruction massive, le Bureau a contribué à améliorer les conditions dans lesquelles se tiennent les sessions de formation interactive dans un centre de formation régional créé en 2017. Certifié par l'Agence internationale de l'énergie atomique, ce centre a reçu l'aide du Bureau pour rénover deux salles de formation. Le Bureau a également fourni 30 ordinateurs.

SÉCURITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Le Bureau a continué de promouvoir l'application des principes de l'économie verte, en associant des représentants du gouvernement, des centres Aarhus et de la société civile à des activités de formation sur le développement durable et l'efficacité énergétique, mettant ainsi en relation les communautés, les autorités et le secteur privé.

L'importance de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable a été testée dans une école secondaire à Nurek, où des étudiants ont pu constater les avantages de l'isolation thermique, des panneaux solaires et des fenêtres isolantes, installés par le Bureau.

Conformément au programme national de réforme du secteur hydraulique, le Bureau a continué de renforcer les capacités des associations de consommateurs d'eau. En outre, il a contribué à la construction d'une microcentrale hydroélectrique dans l'est du Tadjikistan et au raccordement de deux localités isolées au réseau électrique national.

DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

Le Bureau a continué d'appuyer la mise en œuvre du Programme national d'éducation sur les droits de l'homme à l'intention de 36 représentants du gouvernement et de la société civile, au moyen d'activités visant à renforcer leurs compétences dans le domaine des droits de l'homme et leurs capacités à former des formateurs.

Le Bureau a contribué aux efforts de sensibilisation visant à promouvoir la signature de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Il a également continué de soutenir les efforts déployés au niveau national pour éliminer la torture en organisant des cours de formation à l'intention d'avocats sur les normes internationales et les procédures judiciaires efficaces, notamment les demandes en réparation des victimes et de leurs familles. Par conséquent, des progrès ont été accomplis dans sept cas de demandes en réparation et deux demandes pécuniaires ont été satisfaites. Le Bureau a organisé dix visites de surveillance en milieu fermé pour les employés du bureau du médiateur et des représentants de la société civile. Les résultats de ces visites pourraient contribuer à améliorer les outils existants de surveillance des droits de l'homme.

ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES

En 2017, l'École des cadres pour la gestion des frontières a accueilli 14 initiatives éducatives, dont trois cours d'une durée d'un mois. Ces initiatives ont permis de promouvoir l'application du concept de l'OSCE de sécurité des frontières auprès de 348 participants, dont 120 femmes, venus de 20 États participants de l'OSCE, six partenaires pour la coopération et l'Afghanistan.

Les problèmes relatifs à la gestion des migrations, à la protection des frontières virtuelles et au lien entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme ont été examinés lors de conférences d'experts.

L'École des cadres a conclu son deuxième cours d'un an sur la gestion et la sécurité des frontières destiné aux hauts responsables, 16 agents des frontières et des douanes nouvellement diplômés ayant présenté leurs travaux à Douchanbé en juin.

PARTENARIATS

En coopération avec le PNUD et en s'appuyant sur la Stratégie nationale de gestion des frontières, le Bureau a contribué à la mise en place d'un secrétariat interinstitutionnel chargé des frontières, organisme public visant à améliorer la coordination de tous les services compétents en la matière, et à la réhabilitation de sites de production d'uranium radioactifs et contaminés afin de réduire les risques pour l'environnement et la santé publique.

Le Bureau a coopéré avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour organiser un atelier international sur l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

L'École des cadres a coopéré avec le PNUD sur le projet de gestion des frontières du nord de l'Afghanistan. Le DACF et l'ONUDC ont compté parmi les partenaires du projet.

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur John MacGregor**

Budget : 2 134 200 euros (Budget unifié), 60 000 euros (promesses de contributions extrabudgétaires)

Effectifs : 4 personnes recrutées sur le plan international et 24 sur le plan local (dont une au titre d'un projet extrabudgétaire)

www.osce.org/project-coordinator-in-uzbekistan

En 2017, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan a continué d'aider le pays à lutter contre les menaces transnationales, à promouvoir la transparence de la gouvernance, à lutter contre la corruption, à combattre le blanchiment d'argent et à contrer la traite des êtres humains et le trafic de drogues.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

Le Coordonnateur des projets a poursuivi ses activités de soutien à la lutte contre le terrorisme en s'intéressant à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme ainsi qu'à la question de savoir comment gérer les retours de combattants terroristes étrangers, l'accent étant mis sur les jeunes et les femmes.

Dans le cadre de la campagne #UnitedCVE menée par l'OSCE dans les médias sociaux, le Coordonnateur des projets a contribué à l'élaboration d'un portail Internet d'informations, outil de ressources à l'intention des particuliers, des responsables politiques, des éducateurs, des associations locales et des ONG, ainsi que des parents et des familles. Ce portail vise à prévenir et combattre l'extrémisme violent ainsi qu'à limiter le vivier de recrues terroristes potentielles.

De concert avec des représentants de 11 administrations publiques, le Coordonnateur des projets a passé en revue et actualisé le Plan d'action de l'Ouzbékistan pour la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU.

En coopération avec le Centre national de contrôle des drogues, le Coordonnateur a soutenu la mise en œuvre d'un programme national antidrogue axé sur des mesures préventives à l'échelle du pays pour lutter contre le trafic illicite de drogues et de précurseurs chimiques.

CYBERSÉCURITÉ/SÉCURITÉ DES TIC

Le Coordonnateur des projets a facilité la mise en œuvre de MDC de l'OSCE pour réduire le risque de conflits découlant de l'utilisation des TIC, y compris en ce qui concerne la protection des infrastructures critiques, en organisant des activités de sensibilisation du personnel des principales institutions nationales partenaires. Plus de 60 responsables et experts de six États participants de l'OSCE ont pris part à Tachkent à une conférence sous-régionale sur le rôle des TIC dans la sécurité régionale et internationale et y ont débattu de mesures pratiques destinées à accroître la cyberstabilité entre États.

ASSISTANCE EN MATIÈRE DE BONNE GOUVERNANCE

Le Coordonnateur des projets a continué de prêter son concours aux autorités nationales pour lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que

pour accroître la transparence des institutions publiques en introduisant les principes d'ouverture des données gouvernementales.

En 2017, les activités de sensibilisation menées en vue promouvoir la tolérance zéro face à la corruption ont eu un écho important au sein de l'opinion. Une attention particulière a été portée à des projets ciblant les établissements d'enseignement public, un des secteurs les plus exposés à la corruption.

Le Coordonnateur des projets a aussi organisé des activités de renforcement des capacités à l'intention des instances gouvernementales et du secteur privé dans les domaines de l'identification, de l'analyse et de l'atténuation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE VERTE

Le Coordonnateur des projets a aidé à promouvoir des politiques d'économie verte dans le pays hôte. Dans ce contexte, il a notamment fourni une assistance aux parties prenantes nationales pour promouvoir des transports durables en inaugurant la première piste cyclable d'Ouzbékistan et un quartier en zone urbaine dont les systèmes d'éclairage sont alimentés par de l'énergie renouvelable. Il est prévu de reproduire ces projets pilotes dans tout le pays.

Des politiques durables de gestion des déchets ont aussi été promues activement. Le Coordonnateur des projets a animé des débats sur les possibilités d'investissement dans ce domaine et les entraves au développement du recyclage des déchets en Ouzbékistan, ainsi que les mécanismes réglementaires qui s'imposent.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DU JOURNALISME PARLEMENTAIRE EN OUZBÉKISTAN

Dans le souci d'accroître la transparence des activités du Parlement, le Coordonnateur des projets a organisé des activités de renforcement des capacités pour une soixantaine de journalistes parlementaires sur la couverture des travaux du Parlement dans le but de faire en sorte qu'ils publient et diffusent à l'intention des citoyens des informations exactes, objectives et pertinentes sur les débats parlementaires. Il a également aidé le Parlement à élaborer et à lancer un système d'information qui a été intégré au site Web officiel de l'Assemblée législative de l'Oliy Majlis ouzbek. Ce système sert de plateforme pour enregistrer et traiter les données statistiques concernant les demandes reçues des citoyens, y compris des journalistes, et pour y répondre directement.

AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

En se fondant sur une analyse des lois et règlements adoptés récemment, ainsi que sur des informations fournies par les organismes étatiques et les systèmes d'observation des droits de l'homme, notamment sur le contrôle exercé par le public sur l'action des organismes étatiques, le Coordonnateur des projets a aidé le Centre national des droits de l'homme à établir une feuille de route pour la politique de l'État en matière de mise en œuvre de ses engagements relatifs aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Il a en outre aidé les institutions nationales de défense des droits de l'homme à assurer la coordination entre

organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans le but d'améliorer la qualité des rapports sur les indicateurs des droits de l'homme.

PARTENARIATS

Le Coordonnateur des projets a coopéré avec divers partenaires internationaux, dont le Comité contre le terrorisme de l'ONU et l'ONUSUD pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, le trafic de drogues illicites et autres menaces transnationales ; l'ONUSUD pour un concours national dans le cadre duquel des étudiants avaient été invités à proposer des solutions créatives pour combattre la corruption ; le Groupe eurasiatique contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour l'organisation d'un stage régional de formation aux indicateurs de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en Asie centrale pour renforcer les capacités des institutions nationales de défense des droits de l'homme ; et USAID pour des questions liées à la lutte contre la traite des êtres humains.

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION GRÂCE AUX PARTENARIATS

L'OSCE considère qu'une coopération étroite avec les régions voisines de son espace et des organisations partenaires est essentielle pour favoriser la paix et la stabilité dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique. Tout au long de l'année, elle a continué de mener un dialogue politique et de partager des données d'expérience avec ses partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération, ainsi que de s'appuyer sur ses relations de travail bien établies avec d'autres organisations internationales et régionales pour faire face à des défis communs.

Partenaires asiatiques et méditerranéens

PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION

Les États participants de l'OSCE et leurs partenaires asiatiques ont intensifié leur coopération en 2017 en se concentrant sur leurs problèmes communs en matière de sécurité et leurs priorités partagées dans l'optique d'accroître la participation des partenaires au dialogue politique et aux activités de l'Organisation. Une attention particulière a été portée à la situation de sécurité dans la péninsule coréenne, la dynamique de sécurité dans la région indopacifique et la participation des jeunes à la lutte contre l'extrémisme violent. Donnant suite aux recommandations formulées dans la Déclaration ministérielle sur la coopération avec les partenaires asiatiques adoptée à Bâle en 2014, la Présidence allemande du Groupe de contact asiatique a continué de promouvoir un mode de coopération concrète et axée sur les projets, ce qui a contribué à rendre le partenariat plus déterminé par la demande et opérationnel. Les partenaires asiatiques pour la coopération ont contribué activement au dialogue de l'OSCE et mis d'importantes ressources financières et humaines à la disposition de l'Organisation pour les activités qu'elle a menées en 2017.

Soucieux de promouvoir une sécurité durable et globale dans les trois dimensions de l'OSCE, le Secrétaire général et les membres de son équipe ont favorisé le dialogue politique avec les partenaires asiatiques pour la coopération dans le cadre de consultations à la fois de haut niveau et informelles, au cours desquelles ils ont partagé avec eux les données d'expérience et les meilleures pratiques de l'OSCE.

Le Secrétaire général a dialogué avec les dirigeants des partenaires asiatiques, s'est entretenu avec de hauts fonctionnaires des cinq États partenaires et a invité le maire de Séoul, Park Won Soon, à apporter un point de vue asiatique à la Journée de sécurité de l'OSCE sur le thème « Créer des villes inclusives, sûres et durables : des approches locales des défis mondiaux ». En outre, il a prononcé une allocution d'ouverture et animé un segment politique de haut niveau intitulé « Renforcement de la confiance en période de changements géopolitiques » à la Conférence asiatique de l'OSCE tenue à Berlin les 19 et 20 juin.

Cette conférence à Berlin a porté sur le thème des défis communs et des possibilités communes et a permis à de hauts responsables des partenaires asiatiques pour la coopération et des États participants de l'OSCE de débattre de questions telles que le renforcement de la confiance, la connectivité, la coopération économique et le développement durable. Le Secrétariat de l'OSCE a aussi aidé la République de Corée à organiser la première conférence interrégionale sur la sécurité des TIC/la cybersécurité prévue à Séoul dans le but de partager

l'expérience et les bonnes pratiques de l'Organisation en matière de promotion de la cyberstabilité.

LE FONDS DE PARTENARIAT

Ce Fonds sert à financer des activités communes et la participation de représentants des États partenaires à des manifestations de l'OSCE

PROMESSES DE CONTRIBUTIONS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS EN 2007 :
3 244 191 EUROS

PROMESSES DE CONTRIBUTIONS EN 2017 : 1 302 035 EUROS

NOMBRE DE PROJETS ÉLABORÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS : 51
41 projets menés à bonne fin

NOMBRE DE PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2017 : 7
3 nouveaux projets
4 projets pluriannuels

PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION

Grâce à l'action menée par la Présidence italienne du Groupe de contact méditerranéen, le partenariat méditerranéen a été renforcé en 2017 et a bénéficié d'un intérêt renouvelé de la part des États participants de l'OSCE et de ses partenaires pour la coopération. Des contributions extrabudgétaires d'un montant sans précédent ont été versées au Fonds de partenariat de l'OSCE par le Président du Groupe de contact et d'autres donateurs. Placées sous le thème général « Un agenda positif », les réunions du Groupe de contact étaient axées sur les possibilités plutôt qu'uniquement sur les problèmes. Parmi les nouveaux thèmes mis en avant, il y a lieu de citer la protection du cyberspace commun et la préservation du patrimoine culturel méditerranéen. Les questions économiques et environnementales, en particulier la transition vers les énergies renouvelables et le rôle que les petites et moyennes entreprises peuvent jouer dans la promotion de la croissance et de la sécurité économique dans toute la Méditerranée, ont occupé une place importante. Les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité ont été examinées au cours de plusieurs manifestations de l'OSCE auxquelles les partenaires ont assisté, dans l'optique d'accroître leur rôle de médiatrices dans la région méditerranéenne. La suite concrète donnée à certaines des réunions du Groupe de contact sous la forme de projets extrabudgétaires a constitué un développement particulièrement positif.

Tout au long de l'année, des représentants des partenaires méditerranéens pour la coopération ont participé à un grand nombre d'ateliers organisés par le Secrétariat de l'OSCE et spécialement adaptés à leurs besoins. La Conférence méditerranéenne de 2017 tenue à Palerme a réuni le plus grand nombre de participants jamais enregistré et a recentré l'attention sur la question cruciale de la gouvernance de la migration. Le Secrétaire général a réaffirmé l'importance que l'OSCE accorde à sa dimension méditerranéenne en se prononçant en faveur d'une démarche plus stratégique à l'égard des partenaires méditerranéens pour la coopération, notamment au travers de programmes et d'engagements pluriannuels.

Le réseau New-Med (ou New Mediterranean), né d'une initiative parallèle, a continué de promouvoir une réflexion sortant des sentiers battus sur la coopération avec la région méditerranéenne. Il a livré un certain nombre d'études à l'appui des débats en cours à l'OSCE et mené à bonne fin de nouvelles initiatives d'autonomisation des jeunes de la région, notamment en décernant des prix à un groupe déterminé de penseurs et de dirigeants émergents.

Coopération avec les organisations internationales et régionales

Secrétaire général : Thomas Greminger (depuis le 18 juillet 2017),
Lamberto Zannier (jusqu'au 30 juin 2017)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le partenariat entre l'ONU et l'OSCE a été encore renforcé en 2017 dans un certain nombre de domaines prioritaires comme la prévention et le règlement des conflits, le maintien et la consolidation de la paix, le désarmement, les menaces transnationales, les migrations et les femmes, la paix et la sécurité. L'interaction avec le Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité à Vienne, qui a été créé l'année dernière, et les consultations entre membres du personnel de l'OSCE et de l'ONU, qui se tiennent chaque année dans la capitale autrichienne, ont contribué à renforcer encore les contacts et le dialogue institutionnel entre les deux organisations. En septembre 2017, le Secrétaire général de l'OSCE a assisté au segment de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, où il a confirmé son engagement à coopérer étroitement avec l'ONU durant son mandat. Il a aussi représenté l'OSCE à plusieurs manifestations de l'ONU. Il a prononcé des discours de politique générale au débat ouvert du Conseil de sécurité sur les conflits en Europe qui a eu lieu à New York le 19 février 2017.

Au niveau opérationnel, le Secrétariat de l'OSCE a signé une lettre d'entente avec le Département de l'appui aux missions de l'ONU, qui contribuera à améliorer la réactivité opérationnelle de l'OSCE.

CONSEIL DE L'EUROPE

La coopération avec le Conseil de l'Europe a continué à se développer, en particulier en ce qui concerne la tolérance et la non-discrimination, la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et la lutte contre le terrorisme et la traite des êtres humains. Les deux réunions annuelles du Groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE ont continué de servir de cadre bien établi pour examiner ensemble des questions d'intérêt commun. Le Groupe a favorisé l'interaction à haut niveau entre les deux organisations et des activités menées conjointement en préconisant une coopération durable à l'avenir. Il a échangé des informations afin d'exploiter pleinement les atouts respectifs des deux organisations dans l'action contre le terrorisme. Il a également encouragé une interaction accrue entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe pour remédier à des problèmes liés aux minorités, en particulier en relation avec l'intégration dans des sociétés plurielles. Les contacts politiques ont été intensifiés grâce au maintien de la pratique bien établie des réunions spéciales d'information sur les priorités des présidences respectives.

UNION EUROPÉENNE

En 2017, les relations institutionnelles entre le Secrétariat de l'OSCE et l'UE étaient axées sur un certain nombre de questions essentielles d'intérêt mutuel.

D'un point de vue thématique, le cycle du conflit et la lutte contre les menaces transnationales ont fait l'objet d'un dialogue régulier avec les institutions de l'UE, la coopération ayant porté essentiellement sur les développements en Asie centrale, en Europe orientale et en Europe du Sud-Est.

La Conférence de Munich sur la sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU ont été l'occasion de réunions de haut niveau entre les deux organisations. Le 22 mai, les ambassadeurs au Comité politique et de sécurité de l'UE se sont rendus à Vienne, où ils se sont entretenus avec le Secrétaire général de l'Organisation et ont été informés de la situation par l'Observateur en chef de l'OSCE en Ukraine et le Représentant spécial du Président en exercice de l'Organisation en Ukraine et auprès du GCT.

Les consultations entre membres du personnel de l'UE et de l'OSCE ont offert une fois de plus l'occasion de comparer les notes sur des questions de préoccupation communes, un accent particulier ayant été mis sur le cycle du conflit. Le 18 octobre, les premières consultations trilatérales ONU-UE-OSCE ont eu lieu au niveau des directeurs. Ces consultations visaient à intensifier les relations se renforçant mutuellement entre les trois organisations, tout en tenant compte du rôle, des compétences et des atouts spécifiques de chacune d'entre elles, et à exploiter pleinement le potentiel de leur complémentarité sur le terrain.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

L'interaction entre l'OTAN et l'OSCE s'est développée régulièrement en 2017 grâce à la fois à des visites de haut niveau et à des contacts au niveau des experts. L'Ambassadeur Florian Raunig, Chef de l'Équipe spéciale de la Présidence autrichienne de l'OSCE de 2017, et l'Ambassadeur Christian Strohal, Représentant spécial de la Présidence autrichienne, se sont rendus au siège de l'OTAN le 22 février et ont pris la parole devant le Conseil de l'Atlantique Nord. Le Secrétaire général a effectué une visite à l'OTAN en février et s'est entretenu avec la nouvelle Secrétaire générale déléguée de l'Alliance, Rose Gottemoeller.

Le Secrétaire général et son homologue de l'OTAN, Jens Stoltenberg, ont eu des échanges de vues en marge de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre. Les consultations annuelles entre membres du personnel de l'OSCE et de l'OTAN, tenues les 23 et 24 novembre, ont permis aux homologues des deux organisations de comparer leurs notes et de s'informer de leurs activités et conceptions respectives. Des consultations informelles ciblées ont aussi eu lieu entre les deux organisations au niveau technique sous la forme de visioconférences. Le Dialogue structuré de l'OSCE a été suivi attentivement par l'Alliance atlantique.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

Les secrétaires généraux de l'OSCE et de l'OTSC se sont rencontrés à plusieurs reprises tout au long de l'année et ont mis à profit ces occasions pour avoir des échanges de vues sur diverses questions inscrites à l'ordre du jour en matière de sécurité, l'accent ayant été mis sur les moyens d'accroître l'interaction entre leurs organisations respectives. Le Secrétaire général s'est rendu au siège de l'OTSC à l'occasion du déplacement qu'il a effectué à Moscou, tandis que le Secrétaire général de l'OTSC a assisté à la Réunion du Conseil

ministériel à Vienne ; ils se sont aussi entretenus en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Des représentants de l'OTSC ont pris part à plusieurs manifestations de l'OSCE pour présenter les activités menées par l'Organisation pour lutter contre les menaces et les difficultés transnationales et faire connaître leurs vues sur des questions de sécurité relevant de la responsabilité de l'OTSC.

AUTRES ORGANISATIONS

Le Secrétaire général a eu des entretiens bilatéraux avec les chefs de nombreuses organisations régionales partenaires pour faire avancer la coopération et favoriser des approches concertées sur des sujets d'intérêt et de préoccupation communs. La coopération avec l'Initiative pour l'Europe centrale a été encore renforcée grâce à la création du Fonds de donateurs de l'Initiative à l'OSCE, qui est destiné à faciliter le cofinancement de projets conjoints. Le Secrétariat a par ailleurs renforcé son interaction avec la CEI, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et la Ligue des États arabes sur plusieurs questions figurant parmi les priorités de l'OSCE en matière de coopération.

STRUCTURES EXÉCUTIVES ET ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

SECRETARIAT

CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

- Le Département des affaires politiques de l'ONU et le Service européen pour l'action extérieure de l'UE ont mis à disposition des formateurs pour le cours de l'OSCE sur la médiation ; un participant de chaque organisation a aussi assisté au cours.
- Le CPC a effectué une visite d'échange de personnel au Groupe de l'appui à la médiation de l'ONU.
- Le CPC a maintenu les relations de travail étroites qu'il a instaurées de longue date avec l'UE et l'ONU dans le cadre des DIG.
- Le CPC a continué de nouer des partenariats opérationnels avec les départements compétents du Siège de l'ONU.
- Dans le souci d'accroître la réactivité opérationnelle de l'OSCE, cette dernière et l'ONU ont signé avec le Département de l'appui aux missions de l'ONU une lettre d'entente qui instaure des arrangements de collaboration et prévoit la possibilité de renforcer les capacités et les compétences techniques.
- L'OSCE et le HCR ont coopéré étroitement dans le cadre du Programme régional de logement en Europe du Sud-Est en aidant à identifier les bénéficiaires remplissant les conditions requises, en supervisant leur sélection et en faisant en sorte qu'ils reçoivent une protection adéquate. Ils ont continué de jouer ensemble un rôle clé pour veiller à ce que le Programme propose effectivement des solutions de logement durables aux réfugiés et aux personnes déplacées qui en ont le plus besoin.
- Le CPC a poursuivi son étroite coopération avec le HCR en apportant son concours à des activités menées en se fondant sur leur « Checklist de protection » commune.

Parmi ces activités, il y a lieu de citer, entre autres, des ateliers de renforcement des capacités organisés avec des membres du personnel du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine et de la MSO.

- Le manuel sur l'apatridie dans l'espace de l'OSCE, qui a été rédigé par le HCR, le BIDDH et le HCMN, a été publié par le CPC en anglais et en russe. En complément de cette publication, l'OSCE et le HCR ont organisé un séminaire sur la mise en commun de meilleures pratiques en matière d'apatridie entre les États participants de l'OSCE, qui a eu lieu à Vienne le 2 octobre.

DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES

Le DMT a continué de coopérer étroitement avec des organisations internationales et régionales, dont l'ONU, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l'UE, l'OTAN, l'OTSC et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, afin de mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Dans le souci de renforcer les capacités dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières, le DMT a coopéré avec Frontex, INTERPOL, le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, le HCR et l'ONU DC. Cette coopération interorganisations et transfrontière visait notamment à empêcher les déplacements de combattants terroristes étrangers par-delà les frontières et à lutter contre la traite transfrontière en mettant particulièrement l'accent sur la migration clandestine et l'utilisation des nouvelles technologies.

En ce qui concerne les activités liées à la police, le DMT a coopéré étroitement avec l'ONU DC dans le cadre du Plan d'action conjoint 2016-2017 des deux organisations. D'autres partenaires essentiels ont été l'Agence de l'UE pour la formation des services répressifs (CEPOL), l'OTSC, le Conseil de l'Europe, Europol, INTERPOL, le Groupe européen de formation et d'enseignement sur la cybercriminalité et le Centre de maintien de l'ordre de l'Europe du Sud-Est (SELEC). Toutes les activités en lien avec la traite des êtres humains et les délits liés à la migration ont été coordonnées avec le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains et organisées de concert avec l'ONU DC et l'OIM.

BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Dans le domaine économique, pour promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales s'est associé avec l'ONU DC, le Réseau anticorruption de l'Organisation de coopération et développement économiques, la Banque mondiale, le Groupe d'action financière (GAFI), le Groupe eurasiatique et l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

En décembre 2017, le Bureau du Coordonnateur a signé avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) un mémorandum d'accord pour approfondir leur coopération et nouer un partenariat stratégique en vue de promouvoir la bonne gouvernance, la connectivité, le développement économique et la collaboration dans le domaine de l'environnement.

Le partenariat de l'OSCE avec le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission économique pour l'Europe et le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, qui relève de l'Initiative ENVSEC, a continué de servir de plateforme efficace pour répondre de façon coordonnée aux problèmes environnementaux et de sécurité. Le Bureau du Coordonnateur a encore élargi sa base de partenaires en instaurant des liens plus étroits avec d'autres organisations, dont l'Union pour la Méditerranée.

Dans le domaine de la sécurité énergétique, le Bureau a œuvré en étroite coopération avec les réseaux mis en place par la Communauté de l'énergie et le Club de Vienne pour l'énergie, et s'est associé avec la Commission économique pour l'Europe et l'International Institute for Applied Systems Analysis.

BUREAU DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'amélioration de la coopération entre les structures exécutives de l'OSCE et les opérations de terrain, ainsi qu'avec ses partenaires compétents en matière de lutte contre la traite a revêtu une importance cruciale pour le Bureau. L'Alliance contre la traite des personnes a continué de servir de plateforme de soutien essentielle aux États participants de l'OSCE pour la mise en œuvre de stratégies viables en la matière. Des formations basées sur la simulation ont été dispensées à Vicence avec la participation active, entre autres, des carabinieri italiens, du HCR, d'Europol, d'INTERPOL, du Centre international pour le développement des politiques migratoires, ainsi que d'étudiants et de membres du personnel de l'Université de Padoue. Des représentants des municipalités de Venise et de Vicence, ainsi que des collègues du DMT et du CPC de l'OSCE, ont aussi pris part à ces formations.

Le Bureau s'est par ailleurs efforcé de susciter de nouveaux partenariats, y compris par l'intermédiaire du Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes (ICAT) créé par l'ONU. En marge de la 24^e Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, la délégation permanente de la République de Biélorussie auprès de l'Organisation a coorganisé une réunion axée sur l'amélioration de la coordination de l'action menée à l'échelle internationale pour lutter contre la traite. Des représentants de l'ONU, de l'OIM, du Centre international pour le développement des politiques migratoires et du HCR ont participé à cette réunion. La coopération constructive instaurée avec l'ONU a conduit la Représentante spéciale à prendre la parole à un certain nombre de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier sur le thème de la traite dans les situations de conflit et de crise. La coopération entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE est également demeurée solide, les deux organisations continuant d'échanger leurs plans et de coordonner leurs visites.

SECTION S'OCCUPANT DES QUESTIONS DE GENRE

La Section s'occupant des questions de genre a consolidé sa coopération avec des organisations internationales et des organismes internationaux et nationaux de la société civile. Les partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes ont été encore renforcés dans le contexte d'une enquête menée par la Section s'occupant des questions de genre et à la faveur de l'organisation en commun d'une manifestation consacrée à la prévention de la violence à l'égard des femmes. Des organismes internationaux, dont le

Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes, le Conseil de l'Europe et l'UE, des organisations de la société civile et d'autres institutions ont participé à la deuxième Conférence d'examen de l'égalité des sexes organisée par la Section s'occupant des questions de genre, la Présidence autrichienne et le BIDDH.

HAUT-COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Le Haut-Commissaire a poursuivi son étroite coopération avec des organisations internationales, dont l'ONU, l'UE et le Conseil de l'Europe. En 2017, il a élaboré, en coopération avec le BIDDH et le HCR, un manuel intitulé « Handbook on Statelessness in the OSCE Area: International Standards and Good Practices ». Il a aussi participé à la dixième session du Forum de l'ONU sur les questions relatives aux minorités tenue à Genève.

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Le BIDDH a poursuivi son étroite coopération avec le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'assistance législative, de la gouvernance démocratique et de l'état de droit, ainsi qu'avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Dans le cadre de ses activités d'observation d'élections, il a régulièrement collaboré avec des délégations des assemblées parlementaires de l'OSCE et du Conseil de l'Europe ainsi que du Parlement européen. Dans ses travaux sur des questions concernant les Roms et les Sintis, le Bureau a coopéré avec le HCR. Il a aussi collaboré avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'OIM.

REPRÉSENTANT POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

En février, de concert avec le Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial de l'Organisation des États américains (OEA) pour la liberté d'expression et le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le Représentant a publié une déclaration conjointe sur la liberté d'expression et les fausses nouvelles, la désinformation et la propagande.

En septembre, le Représentant et le Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ont publié une déclaration commune dans laquelle ils ont appelé la Turquie à libérer les journalistes emprisonnés et à supprimer les restrictions à la liberté des médias.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a dialogué intensément avec ses homologues au sein de l'OSCE et a poursuivi ses efforts visant à renforcer ses relations avec ses partenaires en organisant des réunions avec des représentants de l'ONU, de l'UE, de la Cour pénale internationale, de la CEI, du Conseil de l'Europe, de la Conférence parlementaire de la mer Baltique, de l'Union interparlementaire, de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et de l'OTAN. Des parlementaires de l'OSCE ont aussi effectué des visites diplomatiques en Amérique du Nord, en Europe du Sud-Est, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale, ainsi qu'en Turquie, au Maroc et en Chine.

Liste des sigles et acronymes

- AIEA** – Agence internationale de l'énergie atomique
ALPC – Armes légères et de petit calibre
BIDDH – Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
CEI – Communauté d'États indépendants
CICR – Comité international de la Croix-Rouge
CPC – Centre de prévention des conflits
DCAF – Centre pour le contrôle démocratique des forces armées
DIG – Discussions internationales de Genève
DMT – Département des menaces transnationales
ENVSEC – Initiative Environnement et Sécurité
Europol – Office européen de police
FCS – Forum pour la coopération en matière de sécurité
GCT – Groupe de contact trilatéral
HCMN – Haut-Commissaire pour les minorités nationales
HCR – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MDC – Mesures de confiance
MDCS – Mesures de confiance et de sécurité
MSO – Mission spéciale d'observation
MPRI – Mécanisme de prévention et de règlement des incidents
OIM – Organisation internationale pour les migrations
ONG – Organisation non gouvernementale
ONU – Organisation des Nations Unies
ONUDC – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OSCE – Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OTSC – Organisation du Traité de sécurité collective
PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement
RYCO – Bureau régional de coopération pour la jeunesse
SMC – Stocks de munitions conventionnelles
TIC – Technologies de l'information et des communications
UE – Union européenne
USAID – Agence des États-Unis pour le développement international

BUDGET UNIFIÉ

	BUDGET UNIFIÉ DE 2017	% DU TOTAL
SECRETARIAT ET INSTITUTIONS		
Secrétariat	41,164,000	30%
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	16,279,300	12%
Haut-Commissaire pour les minorités nationales	3,407,600	2%
Représentant pour la liberté des médias	1,481,600	1%
TOTAL, SECRETARIAT ET INSTITUTIONS	62,332,500	45%
OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE		
Europe du Sud-Est		
Mission au Kosovo	17,510,500	13%
Mission en Bosnie-Herzégovine	11,373,600	8%
Mission en Serbie	6,238,000	4%
Présence en Albanie	2,892,700	2%
Mission à Skopje	6,442,600	5%
Mission au Monténégro	2,146,200	2%
Total, Europe du Sud-Est	46,603,600	34%
Europe orientale		
Mission en Moldavie	2,264,000	2%
Coordonnateur des projets en Ukraine	3,598,800	3%
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	5,500	0%
Total, Europe orientale	5,868,300	4%
Caucase		
Bureau à Erevan	1,450,900	1%
Groupe de planification de haut niveau	264,000	0%
Processus de Minsk	911,200	1%
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie	1,235,800	1%
Total, Caucase	3,861,900	3%
Asie centrale		
Bureau du Programme à Astana	2,174,500	2%
Centre à Achgabat	1,655,400	1%
Bureau du Programme à Bichkek	6,797,400	5%
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	2,134,200	2%
Bureau du Programme à Douchanbé	7,554,800	5%
Total, Asie centrale	20,316,300	15%
TOTAL, OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	76,650,100	55%
TOTAL GÉNÉRAL	138,982,600	100%

* Le Budget unifié ne comprend pas la Mission spéciale d'observation en Ukraine et la Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

* Le Budget unifié de l'OSCE de 2017 a été approuvé par la décision n° 1252 du Conseil permanent

CONTRIBUTIONS DES ÉTATS PARTICIPANTS

ÉTAT PARTICIPANT	TOTAL DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET UNIFIÉ DE 2017 (€)	% DU TOTAL
Albanie	88,459	0.1%
Allemagne	15,195,626	10.9%
Andorre	88,459	0.1%
Arménie	45,129	0.0%
Autriche	3,204,233	2.3%
Azerbaïdjan	45,129	0.0%
Belgique	4,649,212	3.3%
Biélorussie	194,251	0.1%
Bosnie-Herzégovine	88,459	0.1%
Bulgarie	358,361	0.3%
Canada	7,531,441	5.4%
Chypre	199,100	0.1%
Croatie	199,100	0.1%
Danemark	2,878,030	2.1%
Espagne	6,706,479	4.8%
Estonie	126,012	0.1%
États-Unis d'Amérique	18,013,214	13.0%
ex-République yougoslave de Macédoine	88,459	0.1%
Fédération de Russie	5,496,655	4.0%
Finlande	2,676,749	1.9%
France	14,407,903	10.4%
Géorgie	45,129	0.0%
Grèce	1,159,008	0.8%
Hongrie	655,237	0.5%
Irlande	1,074,853	0.8%
Islande	182,858	0.1%
Italie	14,407,903	10.4%
Kazakhstan	256,712	0.2%
Kirghizistan	45,129	0.0%
Lettonie	130,073	0.1%
Liechtenstein	88,459	0.1%
Lituanie	130,073	0.1%
Luxembourg	474,559	0.3%
Malte	92,520	0.1%
Moldavie	45,129	0.0%
Monaco	88,459	0.1%
Mongolie	45,129	0.0%
Monténégro	45,129	0.0%
Norvège	2,865,385	2.1%
Ouzbékistan	242,813	0.2%
Pays Bas	5,418,093	3.9%
Pologne	1,632,639	1.2%
Portugal	1,020,953	0.7%
République tchèque	670,388	0.5%
Roumanie	444,094	0.3%
Royaume-Uni	14,407,903	10.4%
Saint Siège	88,459	0.1%
Saint-Marin	88,459	0.1%
Serbie	97,125	0.1%
Slovaquie	283,580	0.2%
Slovénie	269,218	0.2%
Suède	4,641,091	3.3%
Suisse	3,832,323	2.8%
Tadjikistan	45,129	0.0%
Turkménistan	45,129	0.0%
Turquie	1,192,582	0.9%
Ukraine	506,555	0.4%
Écart par rapport au barème	-56,138	0.0%
Total	138,982,600	100.0%

PROMESSES DE CONTRIBUTIONS ET DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES

Les promesses de contributions extrabudgétaires représentent toutes les promesses de contributions reçues et approuvées en 2017.

Les dépenses extrabudgétaires représentent les fonds dépensés par rapport aux promesses de contributions reçues en 2017 et les années précédentes.

No.	DONATEUR	CONTRIBUTIONS APPROUVÉES (€)	%
1	Allemagne	9,015,855	18.52%
2	Andorre	10,000	0.02%
3	Autriche	1,135,690	2.33%
4	Bulgarie	2,447,400	5.03%
5	Canada	2,029,104	4.17%
6	Conseil nordique des ministres	67,203	0.14%
7	Danemark	1,169,236	2.40%
8	Espagne	20,000	0.04%
9	États-Unis d'Amérique	7,839,945	16.10%
10	Finlande	520,000	1.07%
11	Fonds des Nations Unies pour la population	81,578	0.17%
12	France	30,000	0.06%
13	Initiative pour l'Europe centrale	30,000	0.06%
14	Irlande	34,980	0.07%
15	Italie	3,989,000	8.19%
16	Japon	880,802	1.81%
17	Liechtenstein	77,195	0.16%
18	Lituanie	45,000	0.09%
19	Luxembourg	160,000	0.33%
20	Monaco	112,500	0.23%
21	Norvège	235,541	0.48%
22	ONU-Femmes	33,630	0.07%
23	Pays-Bas	1,163,086	2.39%
24	Pologne	23,232	0.05%
25	Programme des Nations Unies pour le développement	1,720,321	3.53%
26	République de Corée	106,392	0.22%
27	République tchèque	137,570	0.28%
28	Royaume-Uni	1,013,093	2.08%
29	Slovaquie	33,000	0.07%
30	Suède	1,369,260	2.81%
31	Suisse	1,653,098	3.40%
32	Turquie	22,000	0.05%
33	Union européenne	11,481,777	23.58%

Total	48,687,486	100%
--------------	-------------------	-------------

*Sont incluses les promesses de contributions extrabudgétaires et les dépenses pour la Mission spéciale d'observation.

No.	STRUCTURE EXÉCUTIVE	CONTRIBUTIONS APPROUVÉES (€)	%
1	Secrétariat	18,738,279.18	38.49%
2	BIDDH	7,296,195.37	14.99%
3	HCMN	342,270.00	0.70%
4	Représentant pour la liberté des médias	582,868.67	1.20%
5	Mission au Kosovo	348,952.83	0.72%
6	Mission en Bosnie-Herzégovine	932,889.27	1.92%
7	Mission en Serbie	3,073,414.39	6.31%
8	Présence en Albanie	259,290.68	0.53%
9	Mission à Skopje	1,090,458.52	2.24%
10	Mission au Monténégro	211,333.00	0.43%
11	Mission en Moldavie	94,567.00	0.19%
12	Coordonnateur des projets en Ukraine	2,797,831.15	5.75%
13	Bureau du Programme à Astana	23,000.00	0.05%
14	Centre à Achgabat	1,075,277.05	2.21%
15	Bureau du Programme à Bichkek	825,321.14	1.70%
16	Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	60,000.00	0.12%
17	Bureau du Programme à Douchanbé	759,975.00	1.56%
18	Mission spéciale d'observation en Ukraine	10,175,562.93	20.90%
Total		48,687,486	100%

No.	DONATEUR	DÉPENSES (€)	%
1	Andorre	26,760	0.08%
2	Autriche	633,767	1.85%
3	Agence autrichienne pour le développement	73,225	0.21%
4	Belgique	17,648	0.05%
5	Canada	916,814	2.67%
6	Initiative pour l'Europe centrale	39,420	0.11%
7	Bal caritatif	29,691	0.09%
8	République tchèque	206,193	0.60%
9	Danemark	178,216	0.52%
10	Agence européenne de reconstruction	2,234	0.01%
11	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	99,648	0.29%
12	Union européenne	10,739,009	31.30%
13	Finlande	591,280	1.72%
14	Académie Folke Bernadotte	2,604	0.01%
15	France	571,620	1.67%
16	Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées	51,222	0.15%
17	Allemagne	5,987,292	17.45%
18	Hongrie	112,503	0.33%
19	Organisation internationale pour les migrations	347,039	1.01%
20	Irlande	92,684	0.27%
21	Irish Aid	22,997	0.07%
22	Italie	1,247,427	3.64%
23	Japon	636,743	1.86%
24	Kazakhstan	2,494	0.01%
25	Liechtenstein	184,709	0.54%
26	Lituanie	36,199	0.11%
27	Luxembourg	139,963	0.41%
28	Monaco	91,489	0.27%
29	Pays-Bas	1,913,607	5.58%
30	Norvège	1,228,306	3.58%
31	Institut norvégien des affaires internationales	41,024	0.12%
32	Pologne	11,128	0.03%
33	Fédération de Russie	3,112	0.01%
34	Serbie	6,937	0.02%
35	Slovaquie	31,809	0.09%
36	République de Corée	148,972	0.43%
37	Espagne	34,728	0.10%
38	Agence suédoise pour le développement international	1,248,146	3.64%
39	Suisse	744,768	2.17%
40	Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	26,517	0.08%
41	Turquie	67,219	0.20%
42	Royaume-Uni	979,140	2.85%
43	Programme des Nations Unies pour le développement	84,347	0.25%
44	Bureau des affaires de désarmement de l'ONU	29,389	0.09%
45	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	61,289	0.18%
46	Fonds des Nations Unies pour la population	61,852	0.18%
47	États-Unis d'Amérique	4,508,071	13.14%
Total		34,311,253	100%

PERSONNEL

Statistiques relatives au personnel détaché et sous contrat de durée déterminée au 31 décembre 2017*

(y compris le personnel financé par des contributions extrabudgétaires)

Personnel																							
Statistiques relatives au personnel détaché et sous contrat de durée déterminée au 31 décembre 2017* (y compris le personnel financé par des contributions extrabudgétaires)																							
Nationalité	Mission au Kosovo	Mission en Bosnie-Herzégovine	Mission à Skopje	Mission en Serbie	Mission au Monténégro	Présence en Albanie	représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la	Mission en Moldavie	Coordonnateur des projets en Ukraine	Bureau du Programme à Astana	Centre à Achgabat	Bureau du Programme à Bichkek	Bureau du Programme à	Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	Mission spéciale d'observation en Ukraine	Mission d'observation aux postes de contrôle de Donetsk	Total opérations de terrain	Secrétariat	Représentante pour la liberté des médias	HICMN	BIDDH	Total, Secrétariat et institutions	TOTAL GÉNÉRAL
Albanie	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	10	2	0	0	0	2	12
Allemagne	4	0	0	0	0	2	1	0	0	1	1	1	2	1	26	1	40	22	1	2	3	28	68
Etats-Unis d'Amérique	5	6	3	4	0	0	0	3	1	1	1	1	2	0	65	0	92	13	1	2	10	26	118
Andorre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arménie	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	5	1	0	0	1	2	7
Autriche	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	14	0	21	8	1	0	1	10	31
Azerbaïdjan	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	1	0	0	1	2	5
Biélorussie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	8	0	10	2	0	0	2	4	14
Belgique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	1	3
Bosnie-Herzégovine	8	0	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	44	0	57	4	0	0	4	8	65
Bulgarie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	34	2	39	0	0	0	0	0	39
Canada	3	4	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	27	0	39	5	0	0	3	8	47	
Chypre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Croatie	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9	0	11	1	0	1	0	2	13
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0	2	0	2	6
Espagne	1	2	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	19	8	0	0	0	8	27
Estonie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5	0	6	0	0	0	0	0	6
Finlande	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	21	1	24	3	0	0	2	5	29
France	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	2	20	11	1	1	2	15	35
Géorgie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	14	1	18	4	0	0	1	5	23
Royaume-Uni	6	2	5	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	56	0	74	7	2	1	7	17	91
Grèce	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	1	27	3	0	0	1	4	31
Hongrie	1	0	3	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	26	4	37	2	1	0	1	4	41
Irlande	1	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	9	0	14	7	0	0	0	7	21
Islande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	3	3
Italie	10	6	6	8	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	23	2	58	12	0	4	4	20	78
Kazakhstan	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	5	2	1	0	0	3	8
Kirghizistan	2	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	24	0	30	0	0	0	1	1	31
Lettonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	7	1	0	0	2	3	10
Ex-République yougoslave de Macédoine	14	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	28	1	47	4	0	1	4	9	56
Liechtenstein	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lituanie	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	4	1	0	0	0	1	5
Luxembourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	2
Malte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Moldavie	1	1	1	1	0	1	2	0	0	1	0	2	1	1	38	1	51	4	0	0	1	5	56
Monaco	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mongolie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Monténégro	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	6	0	0	0	0	0	6
Norvège	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	16	5	0	0	3	8	24
Ouzbékistan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	1	0	0	1	2	4
Pays-Bas	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	8	6	1	2	2	11	19
Pologne	0	0	3	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	40	0	46	3	0	0	9	12	58
Portugal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	0	0	0	0	4
Roumanie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	0	37	3	0	0	3	6	43
Fédération de Russie	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	40	0	49	9	1	1	4	15	64
Saint-Marin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Siège	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Serbie	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	1	0	0	0	12	2	19	3	0	0	4	7	26
Slovaquie	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	14	2	0	0	0	2	16
Slovénie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3	1	0	0	1	2	5	5
Suède	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	16	0	20	6	1	0	0	7	27
Suisse	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9	0	11	8	1	0	1	10	21
Tadjikistan	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	12	4	19	0	0	0	0	0	19
République tchèque	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	20	3	0	0	1	4	24
Turkménistan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	2
Turquie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	11	2	0	0	0	2	13
Ukraine	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0	2	9	10
Personnel recruté sur le plan international	76	29	37	20	8	16	6	9	4	7	7	12	19	4	785	22	1061	194	12	17	84	307	1368
Personnel recruté sur le plan local	370	290	111	119	29	62	10	40	72	22	22	68	145	24	375	0	1759	195	3	14	77	289	2048
Total	446	319	148	139	37	78	16	49	76	29	29	80	164	28	1160	22	2820	389	15	31	161	596	3416

*Inclut le personnel en poste au 31 décembre 2017 financé au titre du Budget unifié et des contributions extrabudgétaires